

The logo for ACTIELEC Technologies features the word "ACTIELEC" in a large, blue, outlined, sans-serif font. To the left of the first few letters are three small squares in yellow, green, and blue. To the right is a large yellow circular graphic composed of three overlapping circles. Below "ACTIELEC" is the word "Technologies" in a smaller, black, sans-serif font, with a small blue square to its left. The entire logo is set against a background of a grey arc and a white background.

ACTIELEC

Technologies



**RAPPORT FINANCIER
2007**

TABLE DES MATIÈRES

1.	RESPONSABLE DU DOCUMENT	6
1.1.	ATTESTATION DU RESPONSABLE	6
1.2.	RESPONSABLES DE L'INFORMATION	6
2.	RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE	7
2.1.	PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS	7
2.1.1.	<i>Ordre du jour</i>	7
2.1.2.	<i>Projets de résolutions</i>	7
2.2.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES DE LA PÉRIODE	9
2.2.1.	<i>Résultats consolidés</i>	9
2.2.2.	<i>Faits marquants</i>	10
2.2.2.1	Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2007	10
2.2.2.2	Branche Automotive	10
2.2.2.3	Branche Télécommunications	10
2.2.2.4	Filiales et opérations sur les participations intra groupes existantes	11
2.2.3.	<i>Progrès réalisés et difficultés rencontrées</i>	11
2.2.4.	<i>Situation de l'endettement</i>	12
2.2.5.	<i>Engagements hors bilan</i>	12
2.3.	FACTEURS DE RISQUES	12
2.3.1.	<i>Risques liés à l'activité</i>	12
2.3.2.	<i>Risque de taux</i>	13
2.3.3.	<i>Risque de change</i>	13
2.3.4.	<i>Risque de liquidité</i>	14
2.3.5.	<i>Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle, brevets et marques</i>	15
2.3.6.	<i>Confidentialité</i>	15
2.3.7.	<i>Sécurité</i>	15
2.4.	APERÇU DES ACTIVITÉS	16
2.4.1.	<i>Branche AUTOMOTIVE</i>	16
2.4.1.1	Diagnostic	16
2.4.1.2	Systèmes Embarqués	20
2.4.1.3	Services	23
2.4.2.	<i>Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS</i>	24
2.4.2.1	Stations terriennes	25
2.4.2.2	Broadcast	26
2.4.2.3	Systèmes de Télécommunications	27
2.5.	EBITDA	29
2.6.	PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE, USINES ET ÉQUIPEMENTS	29
2.6.1.	<i>Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées</i>	29
2.6.2.	<i>Impact environnemental de l'utilisation des ces immobilisations</i>	30
2.7.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	31
2.7.1.	<i>Politique de Recherche et Développement appliquée par le Groupe</i>	31
2.7.2.	<i>Coût des activités R&D du Groupe</i>	31
2.7.2.1	Branche AUTOMOTIVE	31
2.7.2.2	Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS	31
2.8.	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	32
2.8.1.	<i>Evènements importants depuis la clôture</i>	32
2.8.2.	<i>Objectifs - Evolutions et perspectives d'avenir</i>	32
2.8.2.1	Evolution du Chiffre d'Affaires	32
2.8.2.2	Perspectives d'avenir	32
2.8.2.3	Priorités pour 2008	33
2.9.	ACTIELEC TECHNOLOGIES : COMPTES SOCIAUX	33
2.9.1.	<i>Difficultés rencontrées</i>	34
2.9.2.	<i>Evènements significatifs</i>	34
2.9.3.	<i>Affectation du résultat</i>	35
2.9.4.	<i>Distributions antérieures de dividendes</i>	36
2.9.5.	<i>Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)</i>	36
2.9.6.	<i>Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice</i>	36
2.9.7.	<i>Tableau des résultats financiers des 5 dernières années</i>	37
2.10.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	38

2.10.1.	<i>Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire</i>	38
2.10.1.1	Conseil de Surveillance	38
2.10.1.2	Directoire	38
2.10.2.	<i>Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices</i>	38
2.10.3.	<i>Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale</i>	43
2.10.4.	<i>Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation</i>	43
2.11.	RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	44
2.11.1.	<i>Rémunérations et jetons de présence</i>	44
2.11.2.	<i>Transactions effectuées sur les titres de la société</i>	45
2.11.3.	<i>Commissaires aux Comptes</i>	45
2.12.	SALARIÉS	45
2.12.1.	<i>Ressources humaines et relations sociales</i>	46
2.12.1.1	Emploi	46
2.12.1.2	Politique ressources humaines	50
2.12.1.3	Organisation du temps de travail	52
2.12.1.4	Relations sociales	53
2.12.1.5	Santé & sécurité	54
2.12.1.6	Sous-traitance	54
2.12.1.7	Relations avec l'environnement local	55
2.12.1.8	Relations avec les parties prenantes et les œuvres sociales	55
2.12.2.	<i>Participation et intéressement</i>	55
2.12.3.	<i>Plan d'Epargne Groupe et Plan d'Epargne Groupe International</i>	56
2.12.4.	<i>La quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice</i>	56
2.12.5.	<i>Augmentation de capital réservée</i>	56
2.12.6.	<i>Nomination d'actionnaires salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance</i>	56
2.12.7.	<i>Désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés</i>	56
2.13.	LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE	57
2.13.1.	<i>Consommations et rejets</i>	57
2.13.1.1	Consommation de ressources en eau	57
2.13.1.2	Consommation de matières premières et d'emballages	58
2.13.1.3	Consommation d'énergie	58
2.13.1.4	Conditions d'utilisation des sols	60
2.13.1.5	Rejets dans l'air	60
2.13.1.6	Rejets dans l'eau, dans les sols	60
2.13.1.7	Nuisances sonores ou olfactives	60
2.13.1.8	Déchets	61
2.13.2.	<i>Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel</i>	61
2.13.3.	<i>Démarches d'évaluation et de certification</i>	62
2.13.4.	<i>Mesures prises pour assurer la conformité</i>	62
2.13.5.	<i>Dépenses engagées pour prévenir les conséquences</i>	62
2.13.6.	<i>Organisation interne de la gestion de l'environnement</i>	62
2.13.7.	<i>Montants des provisions et garanties</i>	63
2.13.8.	<i>Montants des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices</i>	63
2.13.9.	<i>Synthèse</i>	63
2.14.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	64
2.14.1.	<i>Répartition du capital social et des droits de vote</i>	64
2.14.1.1	Capital social et droits de vote au 1 ^{er} janvier 2007	64
2.14.1.2	Capital social et droits de vote au 31 décembre 2007	64
2.14.1.3	Autres informations concernant le Capital Social	64
2.14.1.4	Autres valeurs mobilières donnant accès au Capital Social	65
2.14.1.5	Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscription et d'achat et des actions gratuites	65
2.14.1.6	Marché des titres ACTIELEC TECHNOLOGIES	65
2.14.2.	<i>Actions propres détenues par la Société</i>	67
2.14.3.	<i>Contrôle et détention</i>	67
2.14.4.	<i>Pacte d'actionnaires</i>	67
2.14.5.	<i>Engagements de conservation de titres</i>	68
2.14.6.	<i>Nantissements d'actions ou d'actifs</i>	68
2.15.	OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTES	69
2.15.1.	<i>Nature et montant des conventions règlementées réalisées par l'émetteur</i>	69
2.15.2.	<i>Rapport spécial des Commissaires aux Comptes</i>	70
2.15.3.	<i>Opérations avec les entreprises liées</i>	87
2.16.	DÉLÉGATIONS ACCORDÉES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL	87

2.16.1.	<i>Augmentation de Capital Social</i>	87
2.16.2.	<i>Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions</i>	87
2.16.3.	<i>Délégation en matière d'attribution d'options</i>	88
2.17.	CONCLUSION	88
3.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	89
3.1.	RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	89
3.1.1.	<i>Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance</i>	89
3.1.1.1	Composition du Conseil de Surveillance	89
3.1.1.2	Fréquence des réunions	89
3.1.1.3	Convocation des Conseils	90
3.1.1.4	Tenue des réunions	90
3.1.1.5	Décisions adoptées	90
3.1.1.6	Procès-verbaux des réunions	91
3.1.1.7	Mandataires Indépendants	91
3.1.1.8	Nombre d'actions devant être détenues par un membre du Conseil de Surveillance	91
3.1.1.9	Nombre de membres du Conseil de Surveillance élus par les salariés	91
3.1.1.10	Nombre de censeurs nommés	91
3.1.1.11	Règlement intérieur	91
3.1.2.	<i>Procédures de contrôle interne mises en place par la Société</i>	92
3.1.2.1	Maîtrise des risques liés à l'activité	92
3.1.2.2	Contrôle interne	93
3.1.2.3	Axes de progrès	95
3.1.3.	<i>Rémunérations des mandataires sociaux</i>	96
3.1.4.	<i>Pouvoirs du Directoire</i>	97
3.1.5.	<i>Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2007</i>	98
3.2.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	99
3.3.	RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	102
3.4.	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'ÉMETTEUR EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN VIGUEUR EN FRANCE	103
4.	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	104
4.1.	COMPTES CONSOLIDÉS	104
4.1.1.	<i>Préambule</i>	104
4.1.2.	<i>Bilan Consolidé</i>	106
4.1.3.	<i>Compte de Résultat Consolidé</i>	108
4.1.4.	<i>Variation des capitaux propres</i>	109
4.1.5.	<i>Flux de trésorerie</i>	110
4.1.6.	<i>Notes annexes aux comptes consolidés</i>	111
4.1.6.1	Principes comptables	111
4.1.6.2	Sociétés Consolidées	122
4.1.6.3	Immobilisations incorporelles	123
4.1.6.4	Immobilisations corporelles	127
4.1.6.5	Titres des sociétés mises en équivalence	128
4.1.6.6	Actifs financiers non courants	129
4.1.6.7	Stocks	129
4.1.6.8	Clients et Autres créances	130
4.1.6.9	Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat	131
4.1.6.10	Impôts différés	133
4.1.6.11	Actifs et passifs financiers	133
4.1.6.12	Dettes financières	134
4.1.6.13	Capitaux Propres	136
4.1.6.14	Résultat par action	138
4.1.6.15	Provisions	139
4.1.6.16	Autres dettes courantes	140
4.1.6.17	Secteurs opérationnels	141
4.1.6.18	Impôts sur les bénéfices	144
4.1.6.19	Note sur le coût de l'endettement financier net	145
4.1.6.20	Opérations avec les entreprises liées	145
4.1.6.21	Effectif	148
4.1.6.22	Engagements hors bilan	148
4.1.6.23	Garanties sur éléments d'actif	149
4.1.6.24	Facteurs de risque	149
4.1.6.25	Autres informations	149
4.1.6.26	Évènements post-clôture	150
4.1.7.	<i>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</i>	151
4.2.	COMPTES SOCIAUX	155

4.2.1.	<i>Bilan social</i>	155
4.2.2.	<i>Compte de résultat social</i>	157
4.2.3.	<i>Notes annexes</i>	158
4.2.3.1	Faits majeurs de l'exercice	158
4.2.3.2	Règles et méthodes comptables	159
4.2.3.3	Compléments d'informations relatifs aux bilan et compte de résultat	160
4.2.3.4	Autres informations	168
4.2.4.	<i>Rapport général des commissaires aux comptes</i>	171
5.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	174
5.1.	INFORMATIONS PUBLIÉES AU COURS DE L'EXERCICE	174
5.2.	INFORMATIONS MISES À DISPOSITION	175

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT

1.1. ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport annuel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant l'exercice et de leur incidence sur les comptes annuels, des principaux risques et des principales incertitudes et des principales transactions entre parties liées.

Christian DESMOULINS
Président du Directoire

1.2. RESPONSABLES DE L'INFORMATION

Christian DESMOULINS – Président du Directoire
ACTIELEC TECHNOLOGIES
25, Chemin de Pouvoirville - BP 74215
31432 TOULOUSE CEDEX 04
Téléphone : 05 61 17 61 61

2. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

2.1. PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

Nous avons réuni les Actionnaires en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, pour exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, entendre les rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, leur demander de statuer sur les comptes de cet exercice, l'affectation des résultats et sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce. Au cours de cette Assemblée, les résolutions suivantes seront soumises à approbation :

2.1.1. Ordre du jour

- Rapport de gestion du Directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2007, incluant le rapport de gestion du Groupe ;
- Rapport du Directoire sur les options de souscription et d'achat d'actions prévu à l'article L.225-184 du Code de Commerce ;
- Rapport du Conseil de Surveillance ;
- Rapport du Président du Conseil de Surveillance visé à l'article L.225-68 du Code de Commerce ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes sociaux annuels, des comptes consolidés et des conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ;
- Affectation du Résultat ;
- Renouvellement de membres du Conseil de Surveillance : Messieurs Louis PECH et Günther THRUM ;
- Pouvoirs à conférer.

2.1.2. Projets de résolutions

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2007, approuve les comptes sociaux annuels arrêtés à cette date tels qu'ils ont été présentés, se soldant par une perte nette de <462.598,56 > Euros.

Elle approuve également les opérations traduites sur ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice aux Directoire et Conseil de Surveillance.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'Impôt sur les Sociétés, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts qui s'élèvent à 2.880,26 € correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

DEUXIEME RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire (incluant le rapport de gestion du Groupe), du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice de consolidation clos le 31 décembre 2007, approuve les comptes consolidés arrêtés à cette date, tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un Résultat Net Part du Groupe de 5.837.947 €

TROISIEME RESOLUTION - CONVENTIONS DES ARTICLES L.225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce sont applicables, l'Assemblée Générale approuve les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Directoire, l'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation de résultat suivante :

Origine

Report à Nouveau « solde créditeur »	10.296.135,36 €
Résultat de l'exercice : perte de	<462.598,56 €

Affectation

Compte « Report à Nouveau »	
qui s'établira à	8.840.539,75 €
A titre de dividendes	992.997,05 €

TOTAUX	9.833.536,80 €	9.833.536,80 €
---------------	-----------------------	-----------------------

Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 0,05 €

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du CGI. Certaines personnes physiques peuvent opter pour le prélèvement libératoire au taux de 18 % en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

Le dividende sera mis en paiement au Siège Social au plus tard le 30 septembre 2008.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé que la Société n'a pas procédé à de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

CINQUIEME RESOLUTION : RENOUELEMENT DU MANDAT DE MEMBRE DE CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LOUIS PECH

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Louis PECH pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui devra se tenir dans l'année 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

SIXIEME RESOLUTION : RENOUELEMENT DU MANDAT DE MEMBRE DE CONSEIL DE SURVEILLANCE DE GÜNTHER THRUM

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Günther THRUM pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui devra se tenir dans l'année 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Le présent rapport de gestion vise à donner toute information sur ces différentes résolutions afin de vous permettre de décider en connaissance de cause. Il a également pour objet de présenter la situation de la Société et du Groupe.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes sociaux de l'exercice 2007 ont été établis sur la base des principes comptables appliqués conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels prévues par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2007. Les méthodes comptables et les modalités de calcul ont été appliquées de manière identique pour l'ensemble des périodes présentées.

2.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES DE LA PÉRIODE

2.2.1. Résultats consolidés

Les comptes consolidés de notre Groupe font apparaître un Chiffre d'Affaires de 250,6 M€ en progression de 12,8 % et un Résultat Net Attribuable au Groupe de 5,8 M€ contre 1,6 M€ en 2006.

Au titre de l'exercice 2007, les résultats consolidés s'établissent comme suit :

Résultats consolidés du Groupe en k€	2007	2006
Chiffre d'affaires	250.617	222.099
Résultat opérationnel	13.161	6.099
Coût de l'endettement financier net	<4.286>	<2.445>
Résultat	6.126	1.677
✓ attribuable au Groupe	5.838	1.598
✓ intérêts minoritaires	289	79
EBITDA (Cf. § 2.5 « EBITDA »)	20.808	13.743

Nous demanderons aux actionnaires d'approuver ces comptes.

2.2.2. Faits marquants

2.2.2.1 Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2007

En M€	2007	2006
Chiffre d'affaires consolidé	250,6	222,1
Résultat opérationnel	13,2	6,1
Coût de l'endettement financier	<4,3>	<2,4>
Résultat net	6,1	1,7

L'année 2007 a enregistré un chiffre d'affaires à 250,6 M€ contre 222,1 M€ en 2006 et un résultat opérationnel de 13,2 M€ contre 6,1 M€. La branche Automotive représente 84,5 % du CA consolidé du Groupe.

Les objectifs fixés pour l'exercice à 235 M€, puis révisés à 240 M€, ont été dépassés avec une croissance du chiffre d'affaires de 12,8 % et une progression de la rentabilité de 115,8 %, au niveau du résultat opérationnel.

2.2.2.2 Branche Automotive

La Branche Automotive confirme la percée de ses nouveaux produits tant dans le domaine du diagnostic, avec notamment l'outil multimarques (+ 19 %) que dans le domaine des systèmes embarqués avec des produits comme le portail télématique ou le tableau de bord PODIUM®.

2.2.2.3 Branche Télécommunications

Pour cette Branche, une meilleure répartition de l'activité sur l'exercice associée à une croissance du chiffre d'affaires de 6,6 % et les effets conjugués de la réorganisation achevée en février 2005 ont permis de retrouver la rentabilité.

2.2.2.4 Filiales et opérations sur les participations intra groupes existantes

Aucune création n'a eu lieu sur 2007 qui a, en revanche, vu la consolidation du périmètre au travers des opérations suivantes :

- SCI SODIMOB : SODIELEC a procédé au rachat des titres détenus par ses salariés dans cette SCI passant d'un contrôle de 60,0 % à 100,0 % ;
- ARDIA : lors de l'augmentation de Capital du 22 mai 2007, ACTIA est entré au capital de cette filiale à hauteur de 20,0 % et ACTIELEC TECHNOLOGIES a consolidé sa participation par l'acquisition 1.600 actions supplémentaires ; la participation du Groupe est ainsi passée de 60,0 % à 73,3 % ;
- PARMA a été dissoute suite à la vente de son bâtiment intervenue en 2006 ;
- PILGRIM, filiale d'ACTIELEC TECHNOLOGIES, sans activité, a été dissoute puis liquidée en novembre 2007 ;
- ACTIA NORDIC : le rachat des actions détenues par le minoritaire a permis à ACTIA de voir sa participation passer de 55,6 %, à 100,0 %.

2.2.3. Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Les progrès réalisés ont surtout concerné :

- La recherche de sources d'économie, au niveau des achats du Groupe grâce à la mise en place de Purchasing Committees ;
- L'obtention d'une meilleure synergie au sein du Groupe pour aboutir à la vente de produits dans des secteurs géographiques non concernés jusque là. Cette action a commencé à profiter à ACTIA MULLER avec la distribution de ses produits de garage au travers de filiales d'ACTIA S.A. ; elle doit se poursuivre sur les prochaines années ;
- L'amélioration des normes qualité avec la poursuite des audits qui doivent permettre l'obtention prochaine de la qualification NADCAP pour les processus spéciaux de fabrication de cartes électroniques du secteur aéronautique, pour ACTIA ;
- Les investissements réalisés afin d'arriver à la maîtrise de la production de produits sans plomb pour répondre aux évolutions réglementaires en matière d'environnement, notamment dans le secteur automobile.

Les difficultés sont principalement dues aux facteurs suivants :

- Dans l'hexagone, globalement la progression de la rentabilité du Groupe a permis de négocier le financement d'investissement R&D par des crédits moyen terme et de ce fait, d'avoir un moindre recours aux crédits court terme ; cependant, en raison de l'évolution de la réglementation bancaire (Bâle II), les négociations ont été longues et ont conduit à une légère dégradation des conditions accordées au niveau des marges avec une augmentation de 0,1 à 0,4 du point de base ;
- Aux USA, le handicap de début d'exercice lié aux Covenants bancaires a été surmonté : le plan de route, en termes de trésorerie, a été respecté. De ce fait, en fin d'exercice et après la hausse imposée en début d'exercice, les coûts financiers ont été ramenés aux niveaux habituels ;
- Aux Pays-Bas, un changement de dirigeant est intervenu afin de relancer l'activité commerciale sur cette zone où certains produits arrivaient en fin de cycle ;
- En Inde, une réorganisation est en cours avec l'enregistrement des premiers succès commerciaux (dévolteurs), après une période difficile et une stabilisation des effectifs ;
- Au Mexique, l'activité est principalement tournée vers le marché des bus et cars qui a subi une baisse de 30 % en 2007, alors que ACTIA DE MEXICO a pu limiter la baisse de ses ventes à

15 % sur ce marché. Cependant, la très vive concurrence dans le secteur, notamment en audio-vidéo, a entraîné une baisse des marges ;

- Au Brésil, un problème de qualité sur les lecteurs DVD en provenance du marché chinois a perturbé l'activité ;
- Sur le marché Chilien, la concurrence s'est accrue avec l'apparition de compétiteurs chinois et une baisse des marges a dû être consentie pour lutter contre nos principaux concurrents ;
- La crise du marché boursier n'a pas permis de freiner la chute du titre, malgré la progression des résultats du Groupe. Ceci peut avoir un impact sur l'image du Groupe et nécessite de répondre aux possibles interrogations de nos clients.

2.2.4. Situation de l'endettement

Cette information est développée au § 4.1.6.12 « Dettes financières ».

2.2.5. Engagements hors bilan

Cette information est développée au § 4.1.6.22 « Engagements hors bilan ».

2.3. FACTEURS DE RISQUES

Outre les autres informations contenues dans ce Document de Référence, les Actionnaires et les acheteurs potentiels des titres doivent considérer avec soin les facteurs détaillés ci-dessous lorsqu'ils évaluent la Société et ses activités commerciales.

Le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES procède à une revue permanente de ses risques grâce à la mise en place de procédures de contrôle interne. Ce paragraphe présente les facteurs de risques pertinents et significatifs, identifiés à la date de publication du Document de Référence. Il n'existe pas de risques significatifs autres que ceux présentés ci-dessous.

2.3.1. Risques liés à l'activité

Le développement du Groupe est fondé sur une diversification des activités et des marchés tels que présentés au § 2.4 « Aperçu des activités ». Cette diversification ainsi que la performance des programmes engagés à moyen terme ont pour conséquence de limiter les risques encourus par le Groupe.

Un suivi des performances est réalisé trimestriellement grâce à l'établissement en interne de comptes consolidés.

¹ Informations complémentaires disponibles dans le Rapport du Président aux § 3.1.2.2 « Contrôle interne » et 3.1.2.3 « Axes de progrès »

2.3.2. Risque de taux

Malgré la diminution du taux d'endettement, les besoins de financement du Groupe restent élevés du fait du développement de ses activités.

Dans la majorité des cas, les dettes financières sont contractées à taux variable et l'indice de référence est l'EURIBOR 3 mois.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition entre taux fixe et taux variable des emprunts auprès des établissements de crédit au 31 décembre 2007 :

<i>En k€</i>	31/12/2007			31/12/2006		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts auprès des étab. de crédit	12.189	23.06	35.249	9.822	15.183	25.005
Répartition en pourcentage	35%	65%	100%	39%	61%	100%

La sensibilité à une hausse de 1% du taux de référence a été calculée sur une base avant couverture. Au 31 décembre 2007, elle s'élève à 230 k€ contre 152 k€ au 31 décembre 2006.

Compte tenu des variations de taux d'intérêt, le Groupe a mis en place une politique de couverture du risque.

La Société ACTIA SA a souscrit en décembre 2007 un SWAP de taux dont les caractéristiques sont décrites au § 4.1.6.9 « Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat ». La Société ACTIELEC Technologies SA a souscrit en 2002 un CAP dont les caractéristiques sont décrites au § 4.2.3.4.5 « Risques et politique de couverture ».

Le montant des dettes financières à taux variable contractées auprès des Etablissements de Crédit, et non couvertes par ces instruments financiers dérivés, s'élèvent à 8.060 k€

Au niveau du Groupe, le contrôle est effectué pour maintenir la répartition du risque global de taux en parts égales entre taux fixe, taux variable et tunnel.

2.3.3. Risque de change

Les opérations commerciales et financières réalisées en devises présentent systématiquement un risque de change.

Le Groupe, dans les pays où les risques sur les monnaies sont les plus sensibles, pratique depuis 1999, des facturations en euros pour tous les flux intragroupes et limite la durée du Crédit Client sur les pays à monnaie « fondante ».

Dans le Groupe, le Chiffre d'affaires, les créances clients et les dettes fournisseurs sont les principaux postes exposés au risque de change. Leur répartition par devise est indiquée dans le tableau ci-dessous :

<i>En k€</i>	31/12/2007			31/12/2006		
	EUR	USD	Autres devises *	EUR	USD	Autres devises *
Chiffre d'affaires consolidé	82%	5%	13%	80%	7%	13%
Créances clients	87%	2%	11%	89%	2%	9%
Dettes fournisseurs	92%	2%	6%	94%	2%	4%

* 9 autres devises sont concernées et aucune ne dépasse le seuil de 4 %.

Du fait de la prépondérance de l'Euro en tant que devise de transaction, le Groupe est peu sensible au risque de change.

Pour les transactions réalisées en devises étrangères (ex : achats ou vente en USD par des sociétés de la zone Euro), les sociétés concernées gèrent de façon autonome leur risque de change et souscrivent si nécessaire des couvertures de change. Au 31 décembre 2007, les sociétés ACTIA et ACTIA MULLER ont souscrit des contrats de couverture du risque de change dont les caractéristiques sont détaillées au § 4.1.6.9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat ».

2.3.4. Risque de liquidité

Dans le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES, le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des passifs financiers est lié à son niveau de facturation et de recouvrement de ses créances, mais aucune difficulté n'est à signaler à ce niveau-là. Le cas échéant, cela pourrait entraîner le non-respect de covenants qui sont décrits dans le § 4.1.6.12 « Dettes financières ». Au 31 décembre 2007, l'ensemble des covenants est respecté.

Les sociétés du Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES gèrent de façon autonome leurs besoins de trésorerie futurs. La maison mère n'intervient qu'en cas de difficulté. Cette trésorerie provient principalement de l'activité, parfois de concours bancaires obtenus en local. Les investissements plus importants (bâtiments, outils de production) sont financés la plupart du temps par des emprunts ou des crédits baux souscrits par la filiale en local. ACTIA SA, en tant que société tête de la Branche AUTOMOTIVE peut être amenée à financer des investissements importants pour le compte de ses filiales (ex : outil de production chez CIPI-ACTIA par crédit-bail).

En 2007, le Groupe a consolidé sa dette Moyen Terme tout en conservant l'octroi de lignes Court Terme, diminuant ainsi son risque de liquidité.

Enfin, le Groupe bénéficiant d'excédents de trésorerie au niveau de certaines filiales de la Branche AUTOMOTIVE, a organisé des conventions de trésorerie. Elles seront mises en place entre ACTIA S.A. et ses filiales dans le courant de l'exercice 2008 et permettront de réduire le coût des frais financiers.

2.3.5. Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle, brevets et marques

En matière de propriété industrielle, toute invention ou résultat d'études ayant un impact significatif sur notre savoir-faire fait l'objet d'un dépôt de brevet, tant en France qu'à l'étranger.

D'autre part, tout contrat d'étude et développement, notamment en matière logicielle, comporte une clause spécifique sur la propriété industrielle visant à nous garantir la propriété industrielle de notre savoir-faire. La même démarche s'applique concernant nos marques (produits, services, nom commercial) et celles de l'ensemble des Sociétés du Groupe.

A ce jour, la Société ne fait l'objet d'aucun contentieux en matière de droits d'auteur, marques de fabrique, secrets commerciaux ou autres droits de propriété industrielle fondés sur une éventuelle contrefaçon de droits de tiers.

²

2.3.6. Confidentialité

Dans le cadre des activités du Groupe, tous documents confiés par des clients et/ou tous documents et informations, échangés entre ACTIELEC TECHNOLOGIES (ou une de ses filiales) et des tiers, quels qu'en soient leur support ou leur mode de transmission, font l'objet systématiquement d'accords de confidentialité entre les parties et sont mis sous sécurité dans des coffres.

2.3.7. Sécurité

Une partie des Sociétés du Groupe ont des réseaux informatiques qui ne sont pas directement liés à l'extérieur et sont donc protégés tant des virus que des tentatives d'intrusions.

Pour les structures les plus importantes, le système informatique central (AS400) ainsi que le progiciel de gestion intégrée (MOVEX) sont hébergés chez un prestataire reconnu. Ce partenariat nous permet de bénéficier de l'ensemble des exigences sécuritaires de cette activité. Un réseau privé assure la connexion entre notre prestataire et notre entreprise.

Le réseau informatique local (bureautique et développement de projets) est suivi en infogérance par un autre prestataire.

Les postes de travail sont équipés d'anti-virus mis à jour périodiquement, les accès internet contrôlés nominativement et sécurisés par des pare-feux.

Le Groupe peut faire appel à des sociétés de gardiennage lorsque les sites le nécessitent pour la protection des matériels et stocks, ainsi qu'aux outils habituels (alarmes, portes sécurisées...). Dans tous les cas, ces éléments sont couverts par les assurances.

² Informations complémentaires disponibles au § **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** « **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** »

2.4. APERÇU DES ACTIVITÉS

Le périmètre industriel d'ACTIELEC TECHNOLOGIES en 2007 se décompose entre :

- La Branche AUTOMOTIVE
 - La Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS,
- dont les descriptions respectives sont données ci-après.

2.4.1. Branche AUTOMOTIVE

La Branche AUTOMOTIVE se positionne principalement sur trois marchés :

- Le diagnostic et le contrôle technique automobile ;
- L'électronique embarquée pour véhicules commerciaux, industriels et militaires ;
- La production électronique et la pérennisation.

La contribution nette de l'activité de l'AUTOMOTIVE dans les comptes consolidés du Groupe a évolué de la manière suivante :

Résultats consolidés AUTOMOTIVE en k€	2007	2006
Chiffre d'affaires	211.802	184.848
Résultat opérationnel	11.964	7.669
Coût de l'endettement financier net	<3.603>	<3.213>
Résultat net	5.804	3.047
✓ attribuable au Groupe	5.612	2.888
✓ intérêts minoritaires	192	159
EBITDA (Cf. § 2.5 « EBITDA »)	17.340	12.609

Par ailleurs, l'évolution du chiffre d'affaires entre les trois activités est la suivante :

Secteur d'activité en k€	2007	2006
Diagnostic	98.456	82.674
Systemes Embarqués	88.394	81 382
Services	24.952	20 793
TOTAL	211.802	184.848

2.4.1.1 Diagnostic

▪ Les produits

La Branche AUTOMOTIVE conçoit, développe, fabrique, distribue et assure le maintien en condition opérationnelle de systèmes de diagnostic électronique essentiellement destinés aux véhicules roulants (voitures légères, poids lourds, véhicules spéciaux).

Développés pour le compte de constructeurs, ils peuvent être utilisés au niveau de leurs bureaux d'études, de leurs chaînes de montage ou de leurs réseaux de concessionnaires et de réparateurs agréés. Ils sont dédiés à leur marque.



Diagnostic MULTI-DI@G[®]



Depuis la fin de la loi d'exemption sur la commercialisation et la réparation des véhicules en 2003, le Groupe a développé un produit multimarque dédié aux réseaux de réparation rapide et aux garagistes indépendants, au travers de sa gamme *MULTI-DI@G[®]*. La couverture véhicule représente plus de 80 % du parc européen. Jugé par les professionnels comme l'un des plus performants du marché, le Groupe a joué de tout son savoir-faire pour rendre simple un outil très complexe, notamment avec sa dernière innovation, L'EXPRESSDIAG[®], qui permet en un seul clic de diagnostiquer un véhicule.

Ces systèmes se composent :

- ✓ D'un banc, constitué d'un PC durci doté des interfaces homme-machine,



Outil de Diagnostic



Carte de communication

- ✓ D'une carte de communication entre le véhicule et le banc, utilisant le cas échéant les nouvelles technologies sans fil,
- ✓ D'un logiciel utilisant les raisonnements à base de modèle ou de cas (base de données) et permettant de caractériser l'origine de la panne et de guider la réparation.

De plus, depuis le rachat des actifs de MULLER BEM en 2003, la Branche AUTOMOTIVE développe, produit et commercialise des équipements de contrôle technique et de réparation pour véhicules légers, utilitaires et poids lourds, avec notamment une ligne de contrôle technique multiplexée. Sous la marque ACTIA MULLER, sont également commercialisés pour les garages, des équilibreuses de roues, des démonte-pneus, des ponts élévateurs, des équipements de contrôle du parallélisme et des équipements complémentaires lourds.



Equipements de garage ACTIA MULLER

Le Groupe a été primé par deux fois en 2007 lors de salons professionnels internationaux pour son banc expert amortisseur développé en partenariat avec TENNECO MONROE, permettant de contrôler de façon rapide, fiable et précise, l'état des amortisseurs.

▪ Le marché

Le marché du diagnostic est en constant renouvellement du fait de l'augmentation des équipements électroniques embarqués sur le véhicule. Les constructeurs exigent d'ailleurs une qualité et un service du plus haut niveau pour conférer un avantage concurrentiel à leur réseau d'après-vente.

Toujours à la pointe du progrès, les systèmes de diagnostic doivent aussi répondre aux contraintes de la réglementation automobile (nationale et/ou internationale) en constante évolution.

Par un appel d'offres, les constructeurs choisissent un fournisseur qui signera un contrat pluriannuel pouvant couvrir ou non l'ensemble des besoins, du hardware à la mise à jour des logiciels associés, sur une période pouvant aller de cinq à sept ans.

On peut distinguer deux flux économiques sur cette période : l'implantation « hardware » dans les garages pendant les deux premières années, la remise à niveau périodique « software » durant la vie du matériel. On peut estimer que ces deux flux sont très voisins en chiffre d'affaires cumulé.

Il y a également le diagnostic pour les usines de montage de véhicules.

Par ailleurs, les réseaux de réparation rapide et les garages indépendants offrent aujourd'hui un champ de croissance mondiale important pour le MULTI-DI@G®. La nouvelle réglementation automobile européenne permet d'accompagner cette évolution.

Enfin, le marché du contrôle technique automobile est un marché mondial en croissance rapide sur certains pays qui se dotent d'une réglementation, comme les pays de l'ex-CEI, la Turquie, l'Afrique et l'Amérique du Sud. Nos solutions de stations fixes ou mobiles correspondent parfaitement aux besoins de ces pays pour contrôler l'état du parc des véhicules âgés et améliorer ainsi la sécurité routière.

▪ Les clients

Le Groupe compte actuellement une quinzaine de clients-constructeurs dont P.S.A., MERCEDES, B.M.W., FIAT, mais également des constructeurs de poids lourds comme RENAULT TRUCKS, ou de véhicules spéciaux comme MANITOU.

Pour le diagnostic multimarque, les équipements lourds de garage et de contrôle technique, la démarche commerciale repose sur le réseau des filiales et sur un réseau de distributeurs et d'agents.

Dans tous les domaines, la qualité du service est un facteur essentiel où le Groupe a fait ses preuves : installation des outils, mise en service sur site, formation, mise à jour logicielle, « hot-line », télé assistance, financement, service après-vente et maintenance.

- Les concurrents

Le nombre total est très restreint et pour la plupart l'activité de diagnostic électronique automobile n'est qu'un complément d'une activité diagnostic électronique industrielle, d'un service plus complet aux garagistes, voire d'un rôle majeur d'équipementier électronique automobile.

La principale barrière d'entrée réside dans le niveau technologique et le coût important de développement d'un nouveau système de diagnostic pouvant atteindre plusieurs millions d'euros. La mutualisation de la R&D sur plusieurs constructeurs permet de maintenir les qualité et performance du produit au meilleur coût.

Dans le domaine du diagnostic multimarque, les concurrents majeurs sont allemand et italien. De nombreuses initiatives ont été prises pour réaliser des outils de petite taille et de capacité limitée permettant de réaliser des opérations de maintenance générale. Un acteur asiatique apparaît sur le marché.

Enfin, dans le domaine du contrôle technique automobile, le concurrent majeur du marché est allemand.

- L'activité

Après la France, les pays scandinaves et la République Tchèque où le Groupe est devenu le leader du diagnostic multimarque sur ces marchés nationaux, l'enjeu passe par le développement commercial en Europe. Il doit être associé à une relance systématisée des anciens clients pour progresser également dans le taux de réabonnement.

Concernant l'offre aux constructeurs, l'année 2007 a été marquée par le déploiement d'outils de diagnostic pour MERCEDES, FIAT, CITROËN et RENAULT TRUCKS et par les livraisons des mises à jour logicielles, notamment pour PEUGEOT.

Premier client du Groupe dans le domaine des véhicules spéciaux, MANITOU a été livré de ses premiers outils de diagnostic après-vente et de son application usine.

Plus généralement, la politique de « prospection Groupe » a permis de soutenir nos filiales à l'international dans leur réponse aux appels d'offres en France, en Italie, en Inde et en Chine, en mettant à leur disposition les meilleurs ingénieurs du diagnostic automobile.

Quant aux équipements de garage, la très forte activité 2007 montre que les efforts faits pour remettre à niveau les anciens outils de MULLER BEM ont permis à la marque ACTIA MULLER de reconquérir le leadership en France. Les innovations apportées par le Groupe permettent de répondre aux nouvelles contraintes réglementaires environnementales (système EOBD pour le contrôle de la pollution) ou sécuritaires de l'Europe.

L'export reste la plus grande source de progression, notamment sur les pays asiatiques où le Groupe a déjà connu d'importants succès en 2007 (bancs pour les taximètres en Thaïlande, centres de contrôle technique aux Philippines) et sur les pays du pourtour méditerranéen (stations mobiles de contrôle technique en Turquie) qui se dotent progressivement d'une réglementation dans ce domaine.

2.4.1.2 Systèmes Embarqués

▪ Les produits

Historiquement leader des systèmes embarqués pour bus et cars, le Groupe développe une gamme de systèmes électroniques, à haute performance technologique, pour tout véhicule roulant produit en petite et moyenne séries : bus, cars, poids lourds, véhicules spéciaux (engins de chantier), véhicules agricoles, trains, bateaux et avions.

Les systèmes embarqués fournis par le Groupe sont organisés autour d'une architecture comprenant :

- Un système d'alimentation, de stockage, de formatage et de gestion de l'énergie ;
- Un système électronique multiplexé organisé autour d'un boîtier maître, d'un câble de transmission des informations et de boîtiers « esclaves » ;
- Des équipements électroniques embarqués, allant de l'audio et de la vidéo au chronotachygraphe ou au tableau de bord complet.

Ces produits sont destinés à la sécurité, au divertissement des passagers et au contrôle du véhicule et de son conducteur.

Pour optimiser la gestion de tous ces systèmes embarqués, le Groupe a développé le système MULTIBUS qui offre une gamme de modules de gestion électronique s'adaptant à toutes les architectures des bus & cars et aux différents modules d'instrumentation (gauges, clusters, switch-packs, afficheurs dernière génération...). L'architecture multiplexée permet de répondre aux différents besoins des constructeurs confrontés aux demandes de leurs clients et à la réglementation.



Smartach (chronotachygraphe digital crypté)

En matière de réglementation, le Groupe a développé un produit, le **chronotachygraphe digital crypté**, spécifiquement imposé par la Communauté Européenne depuis mai 2006 sur tout poids lourds ou véhicule de plus de 3,5 tonnes ou tout véhicule transportant plus de 8 passagers. ACTIA S.A. fût la première des trois sociétés ayant reçu l'homologation à ce jour, sur ce produit d'une très grande technicité.

Le chronotachygraphe digital crypté (ou SMARTACH) et son capteur permettent de s'assurer du respect des lois sociales en Europe et d'améliorer la sécurité routière et la loyauté de la concurrence. Fort de cette brique technologique, le Groupe a développé le **portail télématique** qui complète le chronotachygraphe digital : il comporte un dispositif de géolocalisation (GPS) et de télécommunication (GSM, GPRS,...). Par ailleurs, un calculateur et des mémoires sont connectés aux réseaux électroniques (gestion électrique, instrumentation et télématique) du véhicule et permettent donc différentes fonctions de gestion de flotte adaptables en fonction des besoins du client final.

En outre, le Groupe dispose d'une gamme large de systèmes embarqués pour cabine et châssis :

- Tableaux de bord PODIUM® et clusters pour bus et cars ;



Tableau de bord Podium®



Convertisseurs de puissance

- Convertisseurs de puissance ;
- Flashers pour clignotants ;
- Equipements audio et vidéo ;



Ecran Vidéo



Ensemble Multibus

- Systèmes de multiplexage ;
- Indicateurs.

▪ Le marché

Chaque produit s'adresse à un marché précis dont le périmètre géographique tend à croître constamment.

Le multiplexage, d'abord consacré aux bus et cars, se diffuse sur l'ensemble des véhicules commerciaux, plus particulièrement de haut de gamme.

Avec les produits de cabine qui peuvent y être associés et la recherche accrue de sécurité et de confort, les axes de croissance se situent principalement dans les pays développés avec l'Europe, les Etats-Unis et l'Asie du Sud-Est.

Les produits Audio et Vidéo répondent aux besoins d'un marché particulièrement porteur en Espagne et en Amérique du Sud où le transport terrestre l'emporte sur l'aérien, compte tenu, également, du poids du secteur touristique dans les économies locales.

La Branche bénéficie d'une avance technologique certaine sur ces familles de produits et d'une protection relative vis-à-vis des grands équipementiers moins attirés par la faible taille des séries à produire.

Par ailleurs, concernant le chronotachygraphe, le marché du retrofit représente une activité associée à des volumes significatifs (40% du volume de la première monte environ), mais qui n'a pas encore réellement démarré puisque les premiers véhicules équipés ont été mis en circulation en mai 2006.

▪ Les clients

Les principaux clients sont les constructeurs de véhicules commerciaux en moyennes et petites séries :

- Petites séries : avions et véhicules militaires ;
- Moyennes séries : camions, bus, cars, véhicules spéciaux, bateaux.

Le client constructeur établit les spécifications et peut demander que différents fournisseurs spécialisés se regroupent si cela conforte son positionnement international.

Dans le cas du chronotachygraphe digital sécurisé, le rétrofit jouera un rôle important par le biais des ateliers agréés qui seront servis par le réseau de distribution et de contrôle.

L'acheteur d'un système de distribution du son et de l'image est le plus souvent le gestionnaire d'une flotte dont certaines dépassent cinq mille unités : ceci requiert une position commerciale forte dans le pays concerné et l'assurance d'un support après-vente sans faille ni délai pour lesquels le Groupe a fait ses preuves depuis de nombreuses années.

▪ Les concurrents

Ils sont généralement de taille inférieure au Groupe et n'ont pas la présence internationale qui devient aujourd'hui un atout majeur.

Deux exceptions :

- Pour le chronotachygraphe électronique sécurisé, CONTINENTAL et STONERIDGE ;
- Pour la distribution du son et de l'image, BOSCH avec sa filiale BLAUPUNKT qui est cependant plus centrée sur l'Europe alors que nos principaux clients sont établis en Amérique du Sud.

▪ L'activité

Bénéficiant du lancement des nouveaux produits chronotachygraphe (mai 2006) et portail télématique (octobre 2006), l'activité a fortement progressé en 2007, particulièrement avec le chronotachygraphe dont le chiffre d'affaires a été multiplié par 3 (celui du portail télématique par 5) et dont les produits dérivés (boîte de déchargement de données DBOX, TACHOTEACH, ...) remportent toujours un vif succès. La nouvelle étape pour cette gamme de produit est la signature, fin 2007, d'un contrat pour la réalisation d'un boîtier regroupant les fonctions du chronotachygraphe digital et du portail télématique pour un constructeur asiatique (sortie série prévue courant 2009).

Succès également pour les produits de la gamme MULTIBUS[®] qui ont connu une belle croissance des ventes en 2007, ce qui s'est traduit en fin d'exercice par la signature d'un contrat avec le constructeur leader de bus et cars chinois, pour la livraison d'une solution de multiplexage pour leurs bus haut de gamme (livraison série mi 2009).

Attendu également en forte croissance, le tableau de bord PODIUM[®] confirme son succès en 2007 sur le marché français et européen des bus de ville avec une croissance de 30 % par rapport à 2006.

Enfin, le Groupe a confirmé son entrée dans le domaine du machinisme agricole avec la signature d'un contrat important en Italie pour la conception et la réalisation d'une carte électronique « standardisée » pour tous leurs véhicules.

Fort de son savoir-faire dans la conception de cartes électroniques à très haute technicité, le Groupe vient également de signer un contrat avec AIRBUS pour redesigner une carte de commande de vol et a lancé des indicateurs pour la marine de plaisance américaine.

2.4.1.3 Services

▪ Les produits

Après une modernisation importante, le Groupe a développé un outil de production répondant aux meilleurs critères de qualité tant dans le domaine automobile (production en grandes séries à Tunis) que dans le domaine aéronautique (production en petites séries à Toulouse).

Organisé autour du bipôle franco-tunisien, permettant de répondre à tous les besoins de production interne au plus haut niveau de qualité, cette structure correspond à la demande de quelques clients pour qui la maîtrise de la qualité reste un élément stratégique.

Le Groupe propose une série de prestations allant de la conception à la réalisation de cartes électroniques en passant par le test et l'intégration.

Une assistance complémentaire peut être proposée en matière de pérennisation des systèmes électroniques complexes. En effet, devant répondre au maintien en condition opérationnelle de ses propres équipements, le Groupe a mis en place une équipe d'experts ayant à disposition un observatoire de l'obsolescence des composants lui permettant :

- De faire un suivi des systèmes ;
- De proposer des solutions alternatives (stockage, remplacement ou redesign) par une approche prédictive ;
- De réaliser les évolutions nécessaires (redesign des cartes, évolution logicielle) ;
- D'exécuter les validations fonctionnelles ;
- De gérer la documentation afférente.



Carte électronique

Cette activité découle directement des savoir-faire développés pour le maintien en condition opérationnelle de nos propres produits, depuis la parfaite connaissance du système dont on veut assurer le fonctionnement pendant encore plusieurs années au redesign des sous-ensembles si de nouveaux composants doivent être intégrés, jusqu'à la réparation in fine des parties défectueuses, en passant par l'étude approfondie et constamment mise à jour de l'obsolescence de ses composants électroniques et les recommandations d'approvisionnement qui en découlent.

▪ Le marché

Le Groupe a été fortement sollicité en 2007 dans le domaine de la production électronique, les sites pouvant assurer les meilleurs critères de qualité étant de plus en plus rares et très convoités.

Recentré sur ses propres produits, le Groupe conforte ses prestations vis-à-vis de clients du secteur automobile ou aéronautique afin de répondre aux exigences de ces secteurs d'activités et d'appliquer ces règles à ses propres produits.

Dans le domaine de la pérennisation, le marché est concentré sur les entreprises ayant des produits ou des équipements à longue durée de vie et dont le coût de renouvellement est largement supérieur au coût de maintien en condition opérationnelle (domaine du nucléaire, de l'aéronautique).

- Les clients

Les services en production électronique sont proposés à tout industriel recherchant une production de haute qualité en petite ou moyenne série.

Aujourd'hui les premiers clients sont CONTINENTAL pour qui ont été produites plus de 1.500.000 cartes en 2007 et SOMFY en Tunisie, et AIRBUS à Toulouse.

Pour la pérennisation, ce sont principalement les grandes entreprises industrielles qui ont investi dans des process à longue durée de vie (jusqu'à 30 ans et plus).

- Les concurrents

Hormis les grosses structures industrielles asiatiques qui répondent aux besoins de production de masse, ils sont de moins en moins nombreux en Europe. Ils ne disposent généralement pas de tous les savoir-faire requis contrairement à l'expérience accumulée par la Branche dans ce domaine.

Le Groupe est ainsi moins soumis à la pression concurrentielle.

- L'activité

Après une période de réorganisation tant sur le plan industriel que sur le portefeuille des clients, le Groupe voit ses sites de production tourner à pleine capacité tant dans le domaine des petites séries (Toulouse) après l'arrivée de nouveaux clients du domaine aéronautique que dans le domaine des grandes séries (Tunis).

Le challenge de ces derniers était d'adapter les chaînes aux contraintes de la production sans plomb, d'augmenter la qualité (10-100 ppm) et le FPY de 99,5 % – First Passed Yield, taux de bon fonctionnement du 1^{er} coup. Le chiffre d'affaires a progressé pour l'aéronautique malgré le décalage de l'A380.

Les produits destinés au marché du ferroviaire ont également progressé de 69 % en 2007.

L'activité pérennisation est en légère baisse du fait du report de certaines décisions sur 2008 de la part de notre client principal.

2.4.2. Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS

La Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS se positionne principalement sur trois marchés :

- Les Stations Terriennes ;
- Le Broadcast ;
- Les Systèmes de Télécommunications.

La contribution nette de l'activité des TÉLÉCOMMUNICATIONS dans les comptes consolidés du Groupe a évolué de la manière suivante :

Résultats consolidés TÉLÉCOMMUNICATIONS	2007	2006
en k€		
Chiffre d'affaires	39.951	37.461
Résultat opérationnel	2.013	<462>
Coût de l'endettement financier net	<828>	<400>
Résultat net	968	<1.049>
✓ attribuable au Groupe	968	<1.063>
✓ intérêts minoritaires	0	15
EBITDA (Cf. § 2.5 « EBITDA »)	4.113	1.099

L'évolution du chiffre d'affaires entre les trois activités est la suivante :

Secteur d'activité	2007	2006
en k€		
Stations terriennes	10.649	7.919
Broadcast	11.610	7.348
Systèmes de Télécommunications	17.692	22.194
TOTAL	39.951	37.461

L'activité de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS est en progression par rapport à l'exercice 2006 avec un chiffre d'affaires qui est passé de 37,5 M€ en 2006 à 40,0 M€ en 2007, ce qui conduit à un résultat positif de 968 k€

2.4.2.1 Stations terriennes

- Les produits

Utilisant les technologies développées dans le domaine des amplificateurs de puissance et du traitement du signal, la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS s'est imposée dans les stations terriennes de télécommunication par satellites, créant des systèmes complets aisément transportables, répondant à des besoins exprimés notamment dans le domaine militaire pour les forces armées déployées sur des terrains extérieurs, mais aussi pour les marchés civils des Télécommunications.

Le Groupe propose également les produits associés, amplificateurs, codeurs-décodeurs, produits et solutions pour la supervision des stations terriennes, à différents systèmes sur les marchés où elle ne peut offrir la prestation complète.



Station terrienne

- Le marché

Le marché historique du Groupe est celui du militaire français, avec la signature en 2005 d'un contrat pluriannuel pour l'étude et la fourniture de stations tactiques HD (Haute Densité), faisant suite à un premier contrat signé en 2001. Ces contrats intègrent le maintien en condition opérationnelle des stations jusqu'à dix ans après livraison.

Cependant, le besoin en stations techniques militaires se dessine aussi en Europe, mais le contexte économique reste très concurrentiel du fait de la faiblesse du \$ et du poids des acteurs locaux.

Le secteur civil est réparti entre plusieurs acteurs opérateurs, voire systèmes de premier rang, dans les domaines des Télécommunications ou du Broadcast.

- Les clients

Ce sont principalement les forces armées, dont les besoins sont classifiés, directement ou indirectement au travers de grandes entreprises civiles ou paraétatiques, systèmes de premier rang dans les domaines des Télécommunications ou du Broadcast.

Dans le domaine civil ou TV/radio, les clients sont les opérateurs de télécommunication par satellite ou des intégrateurs, tant en France qu'à l'étranger.

Les clients doivent être démarchés en s'appuyant essentiellement sur les succès remportés en France.

- Les concurrents

Les situations concurrentielles sont très complexes, notamment dans le domaine des Télécommunications par satellite, du fait de la taille des entreprises en concurrence, des projets ou des enjeux politico-économiques.

Dans le domaine des sous-systèmes, la concurrence est organisée autour de grands groupes des Télécommunications.

Dans le domaine des équipements, les principaux concurrents sont américains et bénéficient d'un effet dollar qui leur est particulièrement favorable depuis de nombreux mois.

- L'activité

Bénéficiant d'un marché stable dans le domaine civil, le chiffre d'affaires a progressé (+ 34,4 %) en 2007 du fait des livraisons des premiers prototypes des stations terriennes HD, avec une montée en puissance attendue en 2008 avec les premières livraisons séries (notification des 10 premières stations reçues fin 2007).

2.4.2.2 Broadcast

- Les produits

Sous ce nom générique, sont regroupés les équipements permettant l'émission, la réception et la réémission des signaux destinés aux programmes radio et TV tant analogiques que numériques, ainsi que les matériels associés nécessaires à la bonne qualité du signal.

Le Groupe conçoit et fournit ces équipements au travers de gammes de solutions par faisceau hertzien plus spécifiquement sur le segment de marché des émetteurs de faible puissance.

Ceux-ci correspondent particulièrement aux besoins du réseau complémentaire pour le déploiement de la TNT (standard DVB).



Réémetteur TNT

- Le marché

Le passage au numérique des émissions programmes radio et TV a ouvert un nouveau secteur dans lequel le Groupe a emporté des succès certains, particulièrement en France. Une fois que le réseau sera totalement déployé, se mettra en place le marché de l'entretien, comme pour l'analogique. Aujourd'hui, SODIELEC, notre filiale, est un fournisseur important des réémetteurs de petite et moyenne puissances pour la TNT avec une part de marché de l'ordre de 50 %.

Par contre, l'émission analogique durera encore jusqu'en 2011. Le marché de maintien en condition des anciens réseaux reste important et permet de soutenir la montée progressive de la TNT.

Les perspectives moyen terme correspondent aux investissements des opérateurs de mux (chaînes de télévision) pour offrir de nouveaux services : TV portable ou TV sur mobile (DVB-H) et au marché export avec la normalisation européenne attendue des standards de TV numérique DVB.

Dans le domaine de la radio numérique, le marché européen en est à ses balbutiements et SODIELEC a été retenue (juin 2006) par un groupe américain pour un déploiement qui commencera en 2008 par l'Italie et qui devrait ensuite s'étendre sur l'Espagne, la France, l'Allemagne et le Royaume Uni.

- Les clients

Le marché français est partagé en deux catégories de clients :

- Les opérateurs de diffusion et d'infrastructure comme TDF ;
- Les opérateurs de contenus avec les chaînes de Télévision comme CANAL+ ou de radio comme le groupe EUROPE.

A l'export, les clients sont principalement les opérateurs de diffusion, le Groupe centrant son action commerciale sur l'Europe et l'Afrique.

- Les concurrents

Positionné sur le marché des émetteurs TV de petites puissances, le Groupe a comme principaux concurrents des sociétés européennes de taille similaire, ayant un leadership, comme notre filiale SODIELEC, sur leur marché domestique.

Les sociétés leaders sur le marché des émetteurs de forte puissance comme RHODE & SCHWARZ peuvent être concurrents sur des appels d'offres de niveau système.

- L'activité

Fortement implanté sur le marché français, le démarrage du déploiement du réseau secondaire a impacté la Branche puisque l'activité a progressé de 59,3 % en 2007.

La première phase du programme a permis de livrer 45 sites en 2007, les autres phases étant réparties jusqu'en 2010 afin de pouvoir stopper la diffusion analogique en 2011.

Fort de ce succès, le Groupe renforce son action en Europe, avec comme cible prioritaire l'Espagne et la Suisse.

Afin d'améliorer son offre, la Branche a pris une licence en 2007 lui permettant de perfectionner ses produits en terme de performance de son annulateur d'écho. De plus, pour répondre aux contraintes de coût et d'environnement, il intégrera une optimisation de la consommation de l'équipement.

En ce qui concerne la radio numérique, les phases pilote de 2007 ont été menées à bien. L'Italie sera équipée à compter de 2008 lorsque notre client aura finalisé le financement du projet global.

2.4.2.3 Systèmes de Télécommunications

- Les produits

Le Groupe fournit des produits et des systèmes pour la transmission et le contrôle / commande de réseau de sécurité, répartis en quatre activités :

- La transmission : équipements de transmission et de contrôle ;
- L'énergie : produits et systèmes de contrôle / commande des réseaux d'énergie ;
- L'intégration : intégration en baies indoor et outdoor pour les réseaux des télécommunications ;
- L'aéronautique : téléphone passager pour le secteur aéronautique.

Le Groupe propose, avec ces produits, une prestation complète d'ingénierie, de support, de formation, de fournitures de maintenance et de maintien en condition opérationnelle afin d'offrir à ses clients des solutions clés en main parfaitement adaptées à leurs besoins.

Toujours basés sur la technologie de faisceaux hertziens de petits à moyens débits, les produits spécifiques proposés vont du système sécuritaire d'aide à la conduite ou du système portable

d'annonces individuelles pour les agents de chantier de construction ou de maintenance dans le domaine ferroviaire, au système de baies indoor et outdoor pour les réseaux de Télécommunications en passant par les systèmes de supervision, de télécommunication et de contrôle / commande pour les réseaux d'énergie.



Poste de contrôle commande

▪ Le marché

L'augmentation des besoins liés à la communication offre à la Branche concernée des possibilités de croissance importante liées à la facilité de mise en œuvre des faisceaux hertziens et à la qualité du service offert.

De plus, la maîtrise de la technologie numérique conduit à un important marché du renouvellement notamment dans le secteur de l'énergie.

Principalement implantée dans l'hexagone, la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS a entrepris un effort de déploiement sur l'Europe, signant des contrats de coopération avec des installateurs et des sociétés bien introduites sur leurs marchés.

▪ Les clients

Essentiellement concentrés sur le marché français, les principaux clients sont pour :

- La transmission : le Ministère de l'Intérieur, la Sécurité Civile, ALSTOM, SIEMENS, SNCF, ... ;
- L'énergie : EDF, RTE, Régies privées, SNCF, ... ;
- L'intégration : SFR, BOUYGUES, BENNING, ... ;
- L'aéronautique : intégrateurs de premier rang de compagnies aériennes.

Le développement à l'export est attendu du fait de la mise en place d'une stratégie système, en particulier en Afrique du Nord et en Europe occidentale.

▪ Les concurrents

Ce marché fortement concurrentiel est servi par des acteurs de taille très variable, de la PME locale au grand groupe international (par exemple AREVA, ICE).

Notre Branche se différencie par une stratégie de produits de niche à forte valeur ajoutée technique, par de très bonnes références auprès des principaux donneurs d'ordres, stratégie complétée par un support client important.

▪ L'activité

Réorganisée autour d'une équipe « système énergie », notre filiale déploie une offre plus lisible qui lui a permis d'enregistrer ses premiers succès à l'export.

Après la qualification de ses produits dans le cadre du marché de fourniture de Postes de Contrôle Commande Numérique pour EDF en 2007 qui généreront de l'activité à compter de 2008, le Groupe a remporté le marché de système de supervision du réseau de Chemins de Fer Luxembourgeois.

L'activité aéronautique pourrait se développer autour de nouveaux produits dans le cadre de la diffusion de programme audio/vidéo en technologie DVB-H dans les avions.
Enfin, dans le domaine des liaisons trains / sol, plusieurs affaires ont été gagnées à l'export par nos clients.

2.5. EBITDA

En k€	2007		
	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Consolidé ACTIELEC TECHNOLOGIES.
Chiffre d'Affaires	211.802	39.951	250.617
Résultat net	5.804	968	6.126
Charge d'impôt	1.667	<308>	1.425
Intérêts et charges financières	3.819	853	4.500
Dotations aux amortissements	6.051	2.599	8.757
EBITDA	17.340	4.113	20.808

2.6. PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE, USINES ET ÉQUIPEMENTS

2.6.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

P : Propriétaire
L : Locataire
SL : Sous-Locataire
CB : Crédit-Bail

Nom	Siège	Secteur d'activité	Type de détention
ACTIELEC TECHNOLOGIES	Toulouse	Holding	SL
AUTOMOTIVE			
ACTIA	Toulouse	Etudes et fabrications électroniques	SL
ACTIA MULLER	Toulouse	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle	L
AIXIA	Le Bourget du Lac	Etudes et fabrications électroniques	L
ATON SYSTÈMES	Maison Alfort	Etudes et fabrications électroniques	L
ACTIA UK	Newtown (<i>Pays de Galles</i>)	Etudes et fabrications électroniques	P
TEKHNE	Farnborough (<i>Angleterre</i>)	Sans activité industrielle depuis 1995	-

Nom	Siège	Secteur d'activité	Type de détention
ACTIA VIDEOBUS	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	Etudes et fabrications de matériels audio et vidéo	L
ACTIA AUTOMOTIVE	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	Distribution de produits de diagnostic	L
SCI LOS OLIVOS	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	Immobilier	P
KARFA	Mexico (<i>Mexique</i>)	Gestion de participations	L
ACTIA DE MEXICO	Mexico (<i>Mexique</i>)	Fabrication et distribution de matériels audio et vidéo	L
ACTIA DO BRASIL	Porto Alegre (<i>Brésil</i>)	Etudes et fabrications électroniques	L
ACTIA INC.	Elkhart-Indiana (<i>USA</i>)	Etudes et fabrications électroniques	P
ATAL	Tabor (<i>Rep.Tchèque</i>)	Etudes et fabrications électroniques	P
ACTIA ITALIA	Torino (<i>Italie</i>)	Etudes et fabrications électroniques	L
I + ME ACTIA	Braunschweig (<i>Allemagne</i>)	Etudes et fabrications électroniques	L
ACTIA CORP.	Elkhart-Indiana (<i>USA</i>)	Etudes et fabrications électroniques	P
ACTIA NL	Nuenen (<i>Pays-Bas</i>)	Etudes et fabrications électroniques	L
ACTIA POLTIK SP	Lodz (<i>Pologne</i>)	Etudes et fabrications électroniques	L
CIPI-ACTIA	Tunis (<i>Tunisie</i>)	Fabrications électroniques	P
ACTIA INDIA	New Delhi (<i>Inde</i>)	Etudes et fabrications électroniques	L
ACTIA SHANGHAI	Shanghai (<i>Chine</i>)	Etudes et fabrications électroniques	L
ACTIA NORDIC	Spanga (<i>Suède</i>)	Etudes et fabrications électroniques	L
TELECOMMUNICATIONS			
SODIELEC SA	Ets de St Georges de Luzençon	Etudes et fabrications électroniques	CB / L
SODIELEC SA	Ets de Dinard	Etudes et fabrications électroniques	CB
SODIELEC SA	Ets de Puy Sainte Réparate	Etudes et fabrications électroniques	CB
SODIELEC SA	Ets de Manosque	Etudes et fabrications électroniques	CB
SCI SODIMOB	St Georges de Luzençon	Immobilier	P
ARDIA	Tunis (<i>Tunisie</i>)	Études électroniques	L
SCI DE L'ORATOIRE	Toulouse	Immobilier	CB
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	Toulouse	Immobilier	CB

2.6.2. Impact environnemental de l'utilisation des ces immobilisations

Cette information est développée au § 2.13.2 - « Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel ».

2.7. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

2.7.1. Politique de Recherche et Développement appliquée par le Groupe

Ce point est traité au § 4.1.6.3 « Immobilisations incorporelles ».

L'activité R&D reste importante, puisqu'elle permet de maintenir à un niveau élevé la technicité du Groupe. Le tableau ci-dessous résume son évolution :

En k€	2007	2006
Coût total de la R&D	35.173	36.705
Coût de la R&D vendue	16.748	20.060
R&D immobilisée dans l'exercice	3.458	2.484
Charges de l'exercice	14.967	14.161
Amortissement de l'exercice de la R&D immobilisée	4.344	3.495
Impact de la R&D dans le compte de résultat	19.311	17.656

Il est à noter que le coût de la R&D vendue représente 47,4 % du coût total contre 54,7 % en 2006.

2.7.2. Coût des activités R&D du Groupe

2.7.2.1 Branche AUTOMOTIVE

Le total des dépenses de la R&D en 2007 a été 29,0 M€ contre 29,8 M€ en 2006, ventilé en :

- ✓ Coût des études vendues 15,4 M€
- ✓ Immobilisations 2,1 M€
- ✓ Charges de l'exercice 11,5 M€

Dans un contexte d'évolution de technologies de plus en plus complexes, le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES a décidé de créer un laboratoire commun de recherche AUTODIAG avec le LAAS/CNRS (Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes) et l'IRIT (Institut de Recherche en Informatique de Toulouse), officiellement inauguré le 14 juin 2005, pour prendre une avance technologique par rapport à ses concurrents dans ce domaine. Ce laboratoire est une véritable première dans le monde du diagnostic et a un objectif simple : développer les outils de diagnostic d'aujourd'hui et de demain pour qu'ils restent à la portée des garagistes malgré la complexité croissante des véhicules.

2.7.2.2 Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le total des dépenses de la R&D en 2007 a été de 6,2 M€ contre 6,9 M€ en 2006, ventilé en :

- ✓ Coût des études vendues 1,4 M€
- ✓ Immobilisations 1,3 M€
- ✓ Charges de l'exercice 3,5 M€

2.8. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

2.8.1. Evènements importants depuis la clôture

En date du 24 janvier 2008, ACTIA S.A. a procédé au rachat des actions détenues par MERA POLTIK dans le capital de sa filiale ACTIA POLSKA ; la détention passe donc de 70 % à 100 %.

2.8.2. Objectifs - Evolutions et perspectives d'avenir

2.8.2.1 Evolution du Chiffre d'Affaires

OBJECTIF 2008	AUTOMOTIVE	TÉLÉCOMMUNICATIONS	TOTAL
CA Consolidé	213 M€	42 M€	255 M€

2.8.2.2 Perspectives d'avenir

☒ AUTOMOTIVE

Diagnostic :

Le développement de produits innovants reste l'objectif premier du Groupe et le projet ACTI-DIAG son symbole. Celui-ci entre dans sa 2^{ème} année de développement et permettra d'offrir une nouvelle génération de produits en 2009. Elle s'accompagnera du renouvellement complet de notre gamme PC, cartes de communication et produit usine.

La politique d'éditeur de logiciel (MULTIDIAG[®]) s'intensifie aussi ainsi que la fourniture d'équipements (création de famille d'outils).

Systemes Embarqués :

Un des premiers objectifs de cette activité reste l'accroissement des ventes de chronotachygraphes dont l'enjeu est fixé à 30 % de part de marché avec l'outil complémentaire qu'est le portail télématique à horizon 2010.

Par ailleurs, le Groupe va également développer un produit alliant le portail télématique et le chronotachygraphe afin de répondre à un marché précis.

Le 2^{ème} objectif du Groupe est de maintenir son leadership sur le marché des bus et cars, notamment se développer en Chine, avec, entre autres produits, le tableau de bord PODIUM[®].

Le 3^{ème} objectif est de confirmer la présence du Groupe sur le marché des véhicules spéciaux (Cluster & Power).

Enfin, un nouvel enjeu se situe dans le redesign de L'ECAM CONTROL PANEL, carte destinée à AIRBUS, dans le secteur aéronautique.

Services :

L'enjeu pour le Groupe consiste à maintenir le très haut niveau de qualité atteint sur les deux sites de production, avec la certification aéronautique « NADCAP » en 2008, ainsi que l'obtention des certifications Réparation (EASA / FAR / CCAR / TCAR 145) et Production (JAR 21 G) pour le site

de Colomiers, maintenir les niveaux de qualité PPM, FPY et réduire les rebuts pour le site de Tunisie.

Le Groupe continuera à prospecter de nouveaux clients potentiels notamment dans le domaine aéronautique pour son site de Colomiers spécialisé dans les petites séries.

Dans le domaine de la Pérennisation, il s'agit de maintenir les relations avec nos clients actuels (renouvellement du contrat COGEMA) et d'étendre l'activité management de l'obsolescence en ouvrant cette activité à de nouveaux domaines et de nouveaux clients.

☒ Télécommunications

Stations Terriennes :

Il s'agit de confirmer notre place d'acteur référencé pour la fourniture de produits et de systèmes (systémier de rang 2).

Broadcast :

Axes forts de développement, la TV numérique et la mise en place du réseau complémentaire sont particulièrement bien suivies par le Groupe. La radio numérique, quant à elle, commence à apparaître en Europe et assure la croissance du marché.

L'export reste un enjeu du Groupe où l'on souhaite atteindre un objectif de chiffre d'affaires à 50 % pour cette Branche.

Systèmes de Télécommunications :

Pour simplifier son organisation et sa lisibilité, le Groupe a décidé de regrouper les métiers Réseaux et Aéronautique / Défense en une seule activité dont la réussite pourra permettre de mieux optimiser certains développements et les réponses apportées aux clients.

Au niveau de la transmission, le Groupe doit renforcer le développement des équipements et des systèmes en matière de ferroviaire, civil et défense. De plus, fort de notre savoir, il est pertinent de se recentrer sur ce métier qui concerne nos clients du secteur de la défense.

Il s'agit également de poursuivre notre percée dans le domaine des équipements et systèmes de contrôle / commande.

2.8.2.3 Priorités pour 2008

Les efforts 2008 vont porter sur les points suivants :

- Dépasser le rang « international » pour devenir « mondial » : l'ensemble des produits développés par les filiales doivent être proposés au niveau mondial ;
- Confirmer notre atout qualité qui doit rester notre préoccupation de tous les instants et mettre notre expertise au service de tout le Groupe.

2.9. ACTIELEC TECHNOLOGIES : COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux d'ACTIELEC TECHNOLOGIES S.A. font apparaître un Chiffre d'Affaires de 4,0 M€ en hausse de 17,5 % par rapport à l'exercice précédent, du fait des facturations liées au Maintien en Condition Opérationnelle dans le cadre du contrat DGA dont la Société est cocontractante avec sa filiale SODIELEC. Dans le même temps, on observe une hausse égale des charges liées à ce contrat, ce qui n'occasionne aucun impact en terme de résultat. Le résultat net ressort à <462.599 €> contre une perte de <786.417 €> pour l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice 2007, les principaux indicateurs des comptes sociaux sont :

RESULTATS SOCIAUX		
En k€	2007	2006
Chiffre d'affaires net	4.005	3.408
Produits d'Exploitation	5.014	3.517
Résultat d'Exploitation	<1.172>	<1.158>
Résultat Financier	3.198	388
Résultat Exceptionnel	<2.470>	2
Perte nette	<463>	<786>

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes sociaux.

2.9.1. Difficultés rencontrées

Le déficit structurel de la Société provient des coûts importants liés à sa présence sur le marché boursier et à son rôle de holding financière (interventions extérieures en matière juridique, communication, Commissariat aux Comptes, etc.). Répondant aux contraintes juridiques et fiscales règlementaires, ACTIELEC TECHNOLOGIES facture à ses filiales les seules prestations définies par les conventions d'assistance signées fin 2006.

2.9.2. Evènements significatifs

Au cours de l'exercice, ACTIELEC TECHNOLOGIES a procédé au rachat des 941 BSA ACTIA détenus par OSEO ANVAR depuis 2003 en compensation d'une avance remboursable d'un montant de 1,6 M€ arrivée à échéance. Ces 941 BSA donnent le droit à ACTIELEC TECHNOLOGIES de souscrire 941 actions, jusqu'au 11 juin 2011.

Par ailleurs, ACTIELEC TECHNOLOGIES a procédé au rachat de titres SODIELEC détenus par :

- ✓ la Société ACE MANAGEMENT, actionnaire minoritaire : 10.001 titres en date du 18 janvier 2007,
- ✓ l'ancien Directeur Général de SODIELEC S.A., Alain LAPORTE : 40 titres en date du 30 septembre 2007.

Ces deux opérations ont modifié le seuil de détention qui est passé de 91,1 % à 91,5 %.

Enfin, après la signature d'une transaction intervenue dans le cadre d'une procédure prud'homale entamée en janvier 2001, ACTIELEC TECHNOLOGIES a procédé à la dissolution suivie de la liquidation de sa filiale PILGRIM S.A., société sans activité, par Assemblée Générale du 20 novembre 2007. Les titres de cette filiale ayant été provisionnés au moment de son rachat lors de la fusion avec MORS S.A. (mai 2000), ils génèrent une écriture de reprise de provision au niveau du résultat financier équivalente à la perte enregistrée en résultat exceptionnel (2,5 M€).

2.9.3. Affectation du résultat

En conformité avec la loi et nos statuts, lors de l'Assemblée Générale sera proposée l'affectation du résultat de l'exercice qui s'élève à une perte de <462.598,56 €> au poste de Report à Nouveau.

Origine

Report à Nouveau « solde créditeur »	10.296.135,36 €
Résultat de l'exercice : perte de	<462.598,56 €>

Affectation

Compte « Report à Nouveau »	
qui s'établira à	8.840.539,75 €
A titre de dividendes	992.997,05 €

TOTAUX	9.833.536,80 €	9.833.536,80 €
---------------	-----------------------	-----------------------

Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Le dividende sera mis en paiement au Siège Social au plus tard le 30 septembre 2008.

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 0,05 €

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du CGI.

Par ailleurs, il est rappelé que le régime fiscal des dividendes a été modifié par la loi de finances pour 2008 :

D'une part, les personnes physiques domiciliées en France peuvent opter pour un prélèvement libératoire de 18 % au lieu et place de l'impôt progressif sur le revenu, pour tout encaissement de dividende hors PEA. Cette option doit être exercée, sous la seule responsabilité de l'Actionnaire, auprès de l'établissement teneur de compte de l'Actionnaire, au plus tard lors de l'encaissement du dividende.

Compte tenu du champ de l'application du dispositif, de son caractère irrévocable et de ses conséquences (notamment l'anticipation du paiement de l'impôt et le fait que tout autre dividende ou revenu distribué la même année pour lesquels une nouvelle option ne serait pas produite, sera imposé à l'impôt sur le revenu sans abattement ni crédit d'impôt), nous conseillons aux Actionnaires éligibles de se rapprocher de leur teneur de compte et de leur conseil fiscal pour évaluer l'intérêt d'une éventuelle option au regard de leur situation propre et ce avant le versement du dividende.

D'autre part, les prélèvements sociaux dus par les personnes physiques domiciliées en France (hors PEA) sont désormais prélevés à la source par l'établissement teneur de compte de l'Actionnaire.

2.9.4. Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'au cours des trois derniers exercices aucune distribution de dividende n'a eu lieu.

2.9.5. Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)

Il sera demandé au cours de l'Assemblée Générale d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 2.880,26 € correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2007.

2.9.6. Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événement significatif à signaler depuis la clôture de l'exercice 2007.

2.9.7. Tableau des résultats financiers des 5 dernières années

En Euros	2007	2006	2005	2004	2003
Capital en fin d'exercice					
Capital social	14 894 956	14 894 956	14 879 024	14 271 156	12 864 906
Nombre d'actions ordinaires existantes	19 859 941	19 859 941	19 838 699	19 028 208	17 153 208
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	240.000	1.753.895	1 158 098	1 177 500	240 000
Opérations et Résultats de l'exercice					
Chiffre d'Affaires hors taxes	4.005.010	3 407 860	7 139 786	16 652 359	12 889 205
Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	<3.548.634>	<536 059>	<224 187>	91 623	<2 380 375>
Impôt sur les sociétés	18 750	18 750	15 000	3 750	15 245
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	<462.599>	<786 417>	<139 722>	<1 018 840>	121 570
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultats par action					
Résultat après impôt mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	<0,18>	<0,03>	<0,01>	0,00	<0,14>
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	<0,02>	<0,04>	<0,01>	<0,05>	0,01
Dividendes attribués à chaque action (Brut)	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Dividendes attribués à chaque action à dividende prioritaire (Brut)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel					
Effectif <u>MOYEN</u> des salariés employés pendant l'exercice	7	7	7	7	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	1.281.224	709 970	1.363.759	786 270	687 909
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc...)	420.206	302 099	338.289	326 414	282 850

2.10. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

2.10.1. Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire

2.10.1.1 Conseil de Surveillance

Louis PECH	Président du Conseil de Surveillance
Pierre CALMELS	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Günther THRUM	Membre du Conseil de Surveillance
Véronique VEDRINE	Membre du Conseil de Surveillance
Alain COSTES	Membre du Conseil de Surveillance

Modification intervenue dans la composition du Conseil de Surveillance pendant l'exercice : néant.

2.10.1.2 Directoire

Christian DESMOULINS	Président du Directoire
Catherine MALLET	Membre du Directoire
Marine CANDELON-BONNEMAISON	Membre du Directoire

2.10.2. Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices

➤ **Louis PECH** est le Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat arrive à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 6 mai 2008 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après :

- *Mandats*

MANDATS	SOCIETE	PAYS	Fin du mandat
Président du Conseil d'Administration	ACTIA S.A.	France	
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
	IDEI (Institut d'Economie Industrielle)	France	
Président Directeur Général	FONDERIES FINANCIERE MERCIE S.A.	France	
Président du Directoire	LP ₂ C S.A.	France	
Administrateur	IDE INGENIERIE S.A.	France	2007
	ENERTEC S.A.	France	2006
	ACTIA VIDEOBUS Paher SA	Espagne	
	ACTIA DE MEXICO SA de CV	Mexique	
	ACTIA ITALIA Srl	Italie	
	ACTIA INDIA PRIVATE LIMITED	Inde	
	CIPI-ACTIA SA	Tunisie	
	ACTIA NORDIC AB	Suède	
	FACE Grand Toulouse	France	2007
	ESPORTEC	France	2005

MANDATS	SOCIETE	PAYS	Fin du mandat
	Groupe ESC de Toulouse	France	
	YMCA CEPIERE	France	
	Société LOCALE D'EPARGNE TOULOUSE NORD	France	2007
	ACTIA CORP	USA	
	ACTIE CHINA	Chine	
	EUROSUD TRANSPORT ATLANTIQUE MEDITERANNEE	France	
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
Président du Comité d'Orientation	OSEO ANVAR MIDI-PYRENEES	France	2007
Représentant permanent d'ACTIELEC TECHNOLOGIES	PILGRIM S.A.	France	2007
	DATENO S.A.	France	2004
	EBIM S.A.S.	France	2004
	SODIELEC S.A.	France	
Membre du Conseil de Surveillance	ACTIA POLSKA	Pologne	2007
Représentant permanent de LP ₂ C	ALPHA RECYCLAGE FRANCHE COMTE S.A.	France	2005
	MORS Technologies S.A.S.	France	2004
Représentant permanent de ACTIA	ACTIA MULLER S.A.	France	
	AIXIA S.A.	France	
Co-Gérant	ORBIEU S.C.	France	2004
	LA VOIX S.C.	France	2004
	SCI de l'Oratoire	France	
	SCI du 4 rue Jules Védrières	France	
Président	IERSET	France	2003
	Société D'EPARGNE LOCALE DE TOULOUSE NORD	France	2004
	Comité d'investissement MIDI CAPITAL	France	
Vice-Président	LE CERCLE D'OC	France	
Membre du Conseil Consultatif Régional	Société Générale	France	
	NATIXIS	France	
Conseiller	BANQUE de France de Toulouse	France	2005
	COMMERCE EXTERIEUR de la France	France	2007
Conseiller Honoraire	BANQUE de France de Toulouse	France	
	COMMERCE EXTERIEUR de la France	France	
Président d'honneur	CCI de Toulouse	France	
	Conseillers du COMMERCE EXTERIEUR de Midi-Pyrénées	France	
Membre	Académie d'Occitanie	France	
	Association des Capitouls	France	
Censeur du Conseil d'Orientation et de Surveillance	Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées	France	

➤ **Pierre CALMELS** est le Vice-Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2003 ; son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2009 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées et :

- *Mandats*

MANDATS	SOCIETE	PAYS	Fin du mandat
Président du Conseil d'Administration	SODIELEC S.A.	France	2007
	ENERTEC S.A.	France	2006
Président du Conseil de Surveillance	LP ₂ C S.A.	France	

MANDATS	SOCIETE	PAYS	Fin du mandat
Vice-Président du Conseil d'Administration	FONDERIES FINANCIERE MERCIE S.A.	France	
	ACTIA S.A.	France	
Administrateur	IDE INGENIERIE S.A.	France	2007
	ENERTEC S.A.	France	2005
	SODIELEC S.A.	France	
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
	ACTIA ITALIA Srl	Italie	
	AIXIA S.A.	France	
	ATON Systèmes S.A.	France	
	SCI Los OLIVOS	Espagne	
	ACTIA CORP	USA	
	CIPI-ACTIA	Tunisie	
	ACTIA VIDEOBUS Paher SA	Espagne	
	ACTIA DE MEXICO SA de CV	Mexique	
	ALPHA RECYCLAGE FRANCHE COMTE S.A.	France	2005
ACTIA MULLER S.A.	France		
Président Directeur Général	PILGRIM S.A.	France	2007
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
Représentant permanent de ACTIA MULLER	TECNOFRANCE	France	2006
Représentant permanent de SODIELEC	DATENO S.A.	France	2004
	EBIM S.A.S.	France	2004
Représentant permanent de ACTIELEC TECHNOLOGIES	MORS Technologies S.A.S.	France	2004
Représentant permanent de LP ₂ C	FONDERIE MERCIE EUROPE	France	
Gérant	SCIPIA S.C.	France	
Co-Gérant	ORBIEU S.C.	France	2004
	LA VOIX S.C.	France	2004
	SCI de l'Oratoire	France	
	SCI les Coteaux de Pouvoirville	France	
	SCI du 4 rue Jules Védrières	France	

➤ **Günther THRUM** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 6 mai 2008 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

MANDATS	SOCIETE	PAYS	Fin du mandat
Administrateur	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
Gérant	SIDMIA S.A.S.	France	
	SIDMIA INTERNATIONAL SARL	France	

➤ **Alain COSTES** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2003 ; son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2009 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

- *Mandats*

MANDATS	SOCIETE	PAYS	Fin du mandat
Président du Conseil d'Administration	RENATER	France	
	Groupe ESC de Toulouse	France	
	IUT de Figeac	France	
Vice Président	ADERMIP	France	2006
	IERSET	France	2006
	AMPERE	France	
Administrateur	ACTIA S.A.	France	
	Université Technologique de Compiègne	France	2006
Membre Associé	CCI de Toulouse	France	

- *Fonctions*

- ✓ Professeur à l'INP – 6 Allées Emile Monso – 31000 TOULOUSE,
- ✓ Cadre scientifique au LAAS-CNRS – 7 Avenue du Colonel Roche – 31077 TOULOUSE Cedex 04,
- ✓ Membre de l'Académie des Technologies.

➤ **Véronique VEDRINE** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; sa nomination a été ratifiée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2004 ; son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2009 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

- *Mandats*

MANDATS	SOCIETE	PAYS	Fin du mandat
Censeur	Banque TOFINO	France	2005
	Société Midi-Pyrénées Création S.A.	France	2005
Conseiller Technique	Institut Régional Développement Industriel	France	2005
Administrateur	OSEO SOFARIS régions S.A.	France	
	DEPECHMAG FRANCE	France	2007

- *Fonction*

Directeur de Réseau Sud Méditerranée OSEO - OSEO financement - Société Anonyme au Capital de 337.230.064 €, 27 avenue du Général Leclerc – 94700 MAISONS ALFORT, 320 252 489 RCS CRETEIL.

➤ **Christian DESMOULINS** est le Président du Directoire de la Société ; son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2006 et arrivera à expiration le 12 novembre 2010 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

MANDATS	SOCIETE	PAYS	Fin du mandat
Administrateur	SODIELEC S.A.	France	2007
	ACTIA MULLER S.A.	France	
	CIPI-ACTIA S.A.	Tunisie	
	ACTIA INDIA	Inde	
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
	ENERTEC S.A.	France	2006
	OSEO ANVAR	France	
	Ecole Nationale Supérieure des Mines de SAINT ETIENNE	France	2004
	YMCA Cépière	France	
	Aérospace Valley	France	
	Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques	France	
	ACTIA CORP	USA	
	ACTIA INC	USA	
	Club des Affiliés du LAAS-CNRS	France	
	Association Nationale de la Recherche Technique	France	
	Directeur Général et Administrateur	ACTIA S.A.	France
Conseiller	BANQUE de France de TOULOUSE	France	
	Commerce Extérieur de la France	France	
Représentant permanent d'ACTIELEC TECHNOLOGIES	ARDIA	Tunisie	
Membre du Conseil	Ecole Doctorale Systèmes	France	
Gérant / Co-Gérant	SCI les Coteaux de Pouvoirville	France	
	ACTIA AUTOMOTIVE SARL	Espagne	
Président du Conseil Consultatif	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
Président du Conseil d'Evaluation Scientifique	Ecole des Mines d'Alès	France	
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	Ecole Nationale Supérieure Mécanique et Microtechnique de Besançon	France	
	ACTIA NORDIC AB	Suède	
	ACTIA CORP	USA	2007
	ACTIA POLSKA	Pologne	2007
	ACTIA INC	USA	2007
	ACTIA DO MEXICO	Mexique	
	ACTIA ITALIA	Italie	
	ACTIA CHINA	Chine	
	ACTIA Vidéobus	Espagne	
	ACTIA UK	Angleterre	
	SODIELEC S.A.	France	
	TEKHNE	Angleterre	
	ACTIA NL	Pays-Bas	
SCI Los OLIVOS	Espagne		

• *Fonctions*

- ✓ Contrat de travail dans la Société LP₂C Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire au Capital de 5.876.400 €, 25 chemin de Pouvoirville - 31400 TOULOUSE, 384 043 352 RCS TOULOUSE,
- ✓ Membre de l'Académie des Technologies.

- **Marine CANDELON-BONNEMAISON** (née CALMELS) est Membre du Directoire de la Société ; son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2006 et arrivera à expiration le 12 novembre 2010 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

MANDATS	SOCIETE	PAYS	Fin du mandat
Membre du Directoire	LP ₂ C S.A.	France	
Administrateur	ACTIA S.A.	France	2007
Représentant permanent d'ACTIELEC Technologies	ACTIA S.A.	France	

- **Catherine MALLET** (née PECH) est Membre du Directoire de la Société ; son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2006 et arrivera à expiration le 12 novembre 2010 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

MANDATS	SOCIETE	PAYS	Fin du mandat
Présidente du Directoire	LP ₂ C S.A.	France	2006
Membre du Directoire	LP ₂ C S.A.	France	
Directeur Général	ENERTEC S.A.	France	2006
Administrateur	PILGRIM S.A.	France	2007
	FONDERIES FINANCIERE MERCIE S.A.	France	
	MORS Technologies SAS	France	2004
	ACTIA MULLER	France	
Représentante permanente de LP ₂ C	EBIM SAS	France	2004
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
	ENERTEC S.A.	France	2006

Pour une complète information, il est précisé que le Curriculum Vitae de chaque membre du Conseil de Surveillance et du Directoire peut être téléchargé depuis notre site Internet (<http://www.actielec.com>).

2.10.3. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêt potentiel entre leurs devoirs de membre des organes de Direction ou de Surveillance à l'égard de l'émetteur et leurs intérêts privés.

2.10.4. Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation

Les mandats de Louis PECH, Président du Conseil de Surveillance et de Günther TRHUM, membre du Conseil de Surveillance arrivent à expiration lors de la présente Assemblée où leur renouvellement sera proposé.

2.11. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

2.11.1. Rémunérations et jetons de présence

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels) et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements. Les rémunérations versées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 sont les suivantes :

Mandataires	Dans la Société, les sociétés contrôlées et la société contrôlante					Total
	Rémunération			Jetons de présence	Avantages en nature	
	Fixe	Variable	Exceptionnelle			
Louis PECH						
- Versées en n ⁻¹	99.667 €	20.833 €	45.274 €* €	0 €	1.431 €	167.205 €
- Versées en n	91.000 €	0 €	€	0 €	2.913 €	93.913 €
- Restant à verser au titre de n	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Pierre CALMELS						
- Versées en n ⁻¹	84.000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	84.000 €
- Versées en n	84.000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	84.000 €
- Restant à verser au titre de n	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Christian DESMOULINS						
- Versées en n ⁻¹	187.800 €	76.577 €	0 €	0 €	1.844 €	266.221 €
- Versées en n	193.440 €	79.867 €	0 €	0 €	1.872 €	275.179 €
- Restant à verser au titre de n	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catherine MALLET						
- Versées en n ⁻¹	68.640 €	0 €	0 €	0 €	1.541 €	70.181 €
- Versées en n	70.720 €	0 €	0 €	0 €	1.822 €	72.542 €
- Restant à verser au titre de n	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Marine CANDELON						
- Versées en n ⁻¹	32.630 €	0 €	0 €	0 €	1.858 €	34.488 €
- Versées en n	33.605 €	0 €	0 €	0 €	1.855 €	35.460 €
- Restant à verser au titre de n	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

* Prime de départ en retraite conforme à la Convention Collective.

Deux types de rémunération apparaissent :

- Des rémunérations versées au titre des mandats qui sont exercés au niveau de la Société Anonyme LP₂C et votées par le Conseil de Surveillance de cette dernière ; ces rémunérations ne sont donc pas spécifiquement des rémunérations versées au titre de ACTIELEC TECHNOLOGIES ;
- Des rémunérations liées aux contrats de travail.

D'une manière générale, les rémunérations fixes suivent l'évolution des salaires décidée au sein du Groupe.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minima indexé sur le salaire n⁻¹.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Le Président du Directoire a renoncé à percevoir l'indemnité équivalente à 1,5 salaire brut annuel, dans le cas de la rupture de son contrat de travail en l'absence de faute grave ou lourde.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit, correspondant à des éléments de rémunération, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction du mandataire ou postérieurement à celle-ci n'a été pris, en dehors des engagements cités ci-dessus.

Par ailleurs, il n'est versé aucun jeton de présence.

Un plan de stock option a été émis en 2003 : il est détaillé dans le rapport spécial du Directoire sur les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions.

2.11.2. Transactions effectuées sur les titres de la société

Les mandataires sociaux n'ont effectué aucune transaction sur l'exercice 2007.

2.11.3. Commissaires aux Comptes

Aucun mandat de Commissaires aux Comptes n'arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

2.12. SALARIÉS

Sur l'ensemble du Groupe, l'évolution des effectifs sur les trois derniers exercices est la suivante :

2005	2.121
2006	2.143
2007	2.316

Pour l'exercice 2007, nous avons étendu le recueil d'information concernant le rapport social et le rapport environnemental à l'ensemble du Groupe, pour tous les sujets traités, quelles que soient les législations nationales en vigueur.

Les informations 2007 concernent donc l'ensemble du Groupe ; cependant, s'agissant du premier exercice étendu à tout le Groupe, certaines comparaisons concerneront le périmètre qui était examiné jusque là, à savoir : intégralité des sociétés basées en France, CIPI-ACTIA en Tunisie et ACTIA DO BRASIL.

Par ailleurs, dans un souci de lisibilité, les informations ont été regroupées par secteur :

- Automotive France ;
- Automotive Europe (hors France) ;
- Automotive Monde (hors Europe) ;
- Automotive (cumul) ;
- Télécommunications ;
- Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES France ;
- Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES (cumul).

Cette sectorisation est appliquée à la fois au rapport social et au rapport environnemental.

Le périmètre global est détaillé au § 4.1.6.2 « Sociétés Consolidées ».

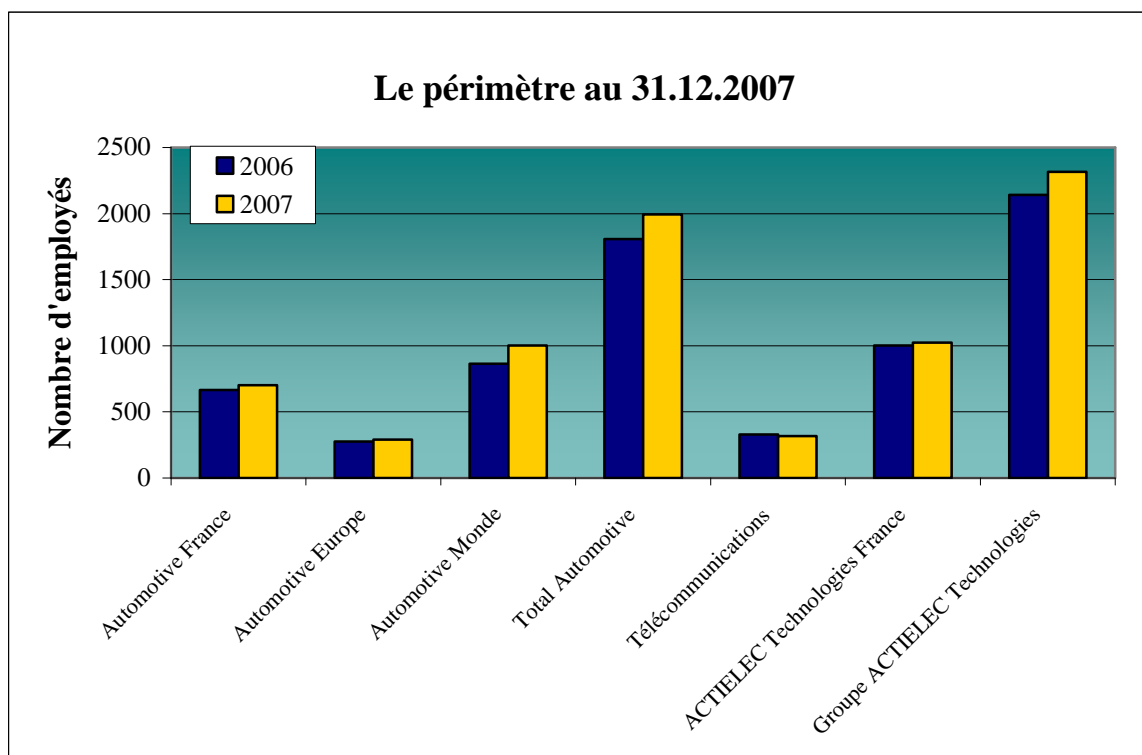
2.12.1. Ressources humaines et relations sociales

2.12.1.1 Emploi

➤ Effectifs

Périmètre global : les évolutions et répartitions des effectifs au 31 décembre 2007 sont les suivantes :

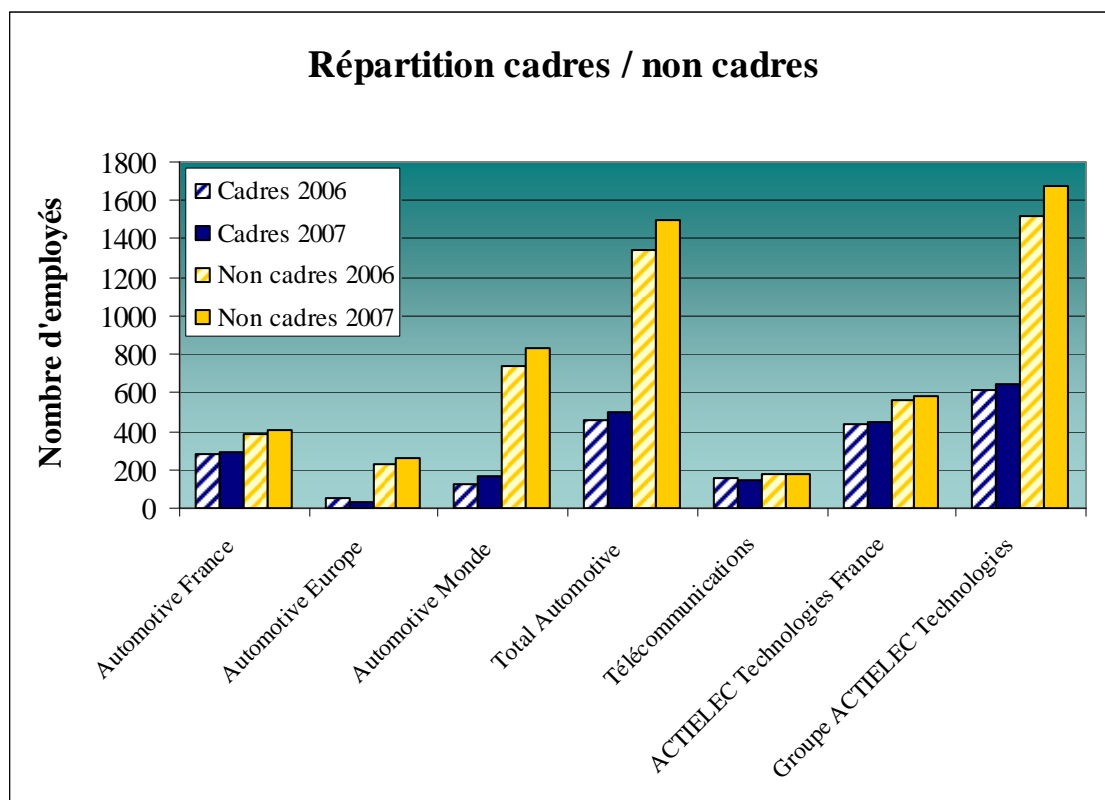
	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Monde	Total Automotive	Télécommunications	Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES France	Total Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES
2006	666	276	865	1807	329	1002	2.143
2007	701	290	1003	1994	316	1023	2.316



➤ **Répartition cadres / non cadres**

La répartition cadres / non cadres a suivi l'évolution suivante :

	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Monde	Total Automotive	Télécommunications	Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES France	Total Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES
Cadres 2006	283	52	125	460	153	442	619
Cadres 2007	294	33	169	496	144	443	645
Non-Cadres 2006	383	224	740	1.347	176	560	1.524
Non-Cadres 2007	407	257	834	1.498	172	580	1.671



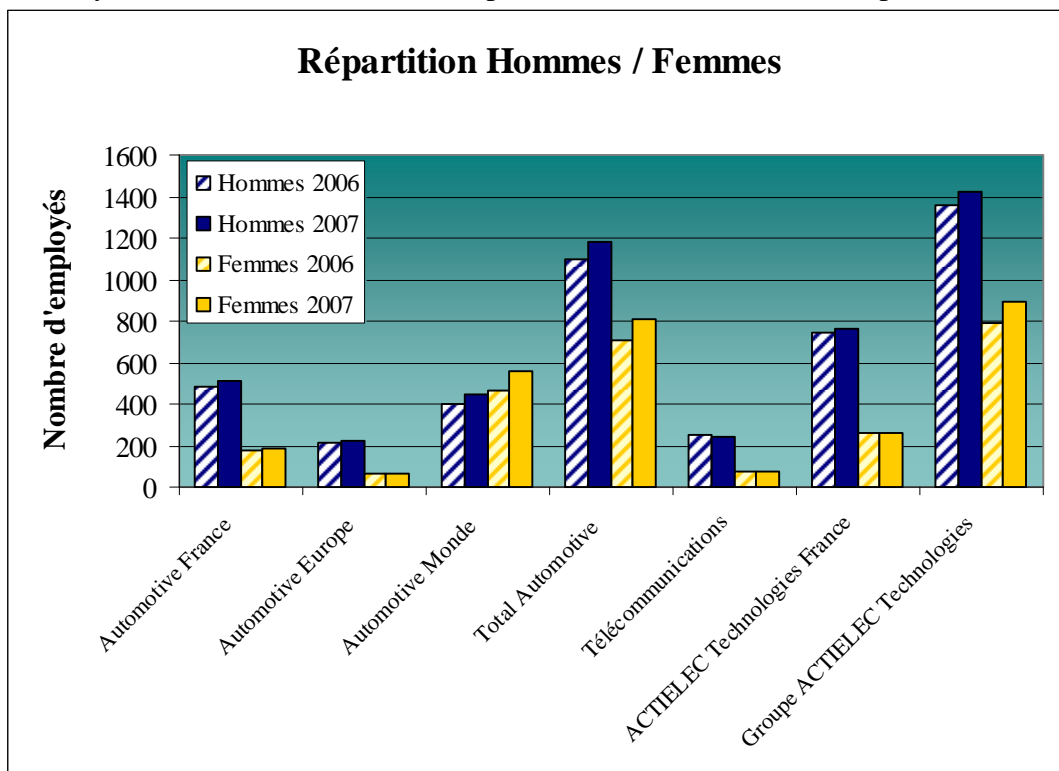
Les effectifs évoluent donc comme suit :

- ✓ Au 31 décembre 2006, 29 % de cadres et 71 % de non cadres,
- ✓ Au 31 décembre 2007, 28 % de cadres et 72 % de non cadres,

Sur le territoire national, la répartition reste homogène, avec 43 % de cadres, en légère baisse par rapport à la situation au 31 décembre 2006 (44 %).

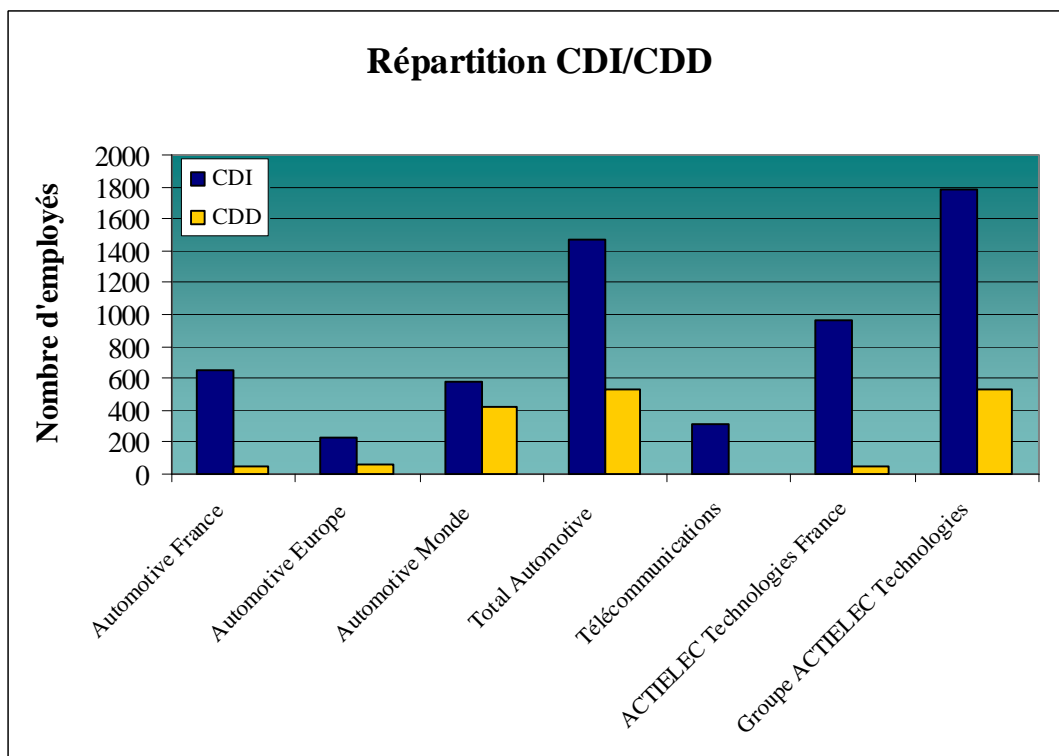
➤ **Répartition hommes / femmes**

En 2007, la moyenne des effectifs féminins représente 38 % des effectifs du périmètre.



➤ **Répartition CDI / CDD**

Le recours à des personnels en CDD a progressé en Tunisie à 62 % contre 50 % en 2006. La progression des effectifs s'est donc principalement faite au travers de CDD. La France compte 5 % de CDD. La répartition des CDI/CDD est la suivante :

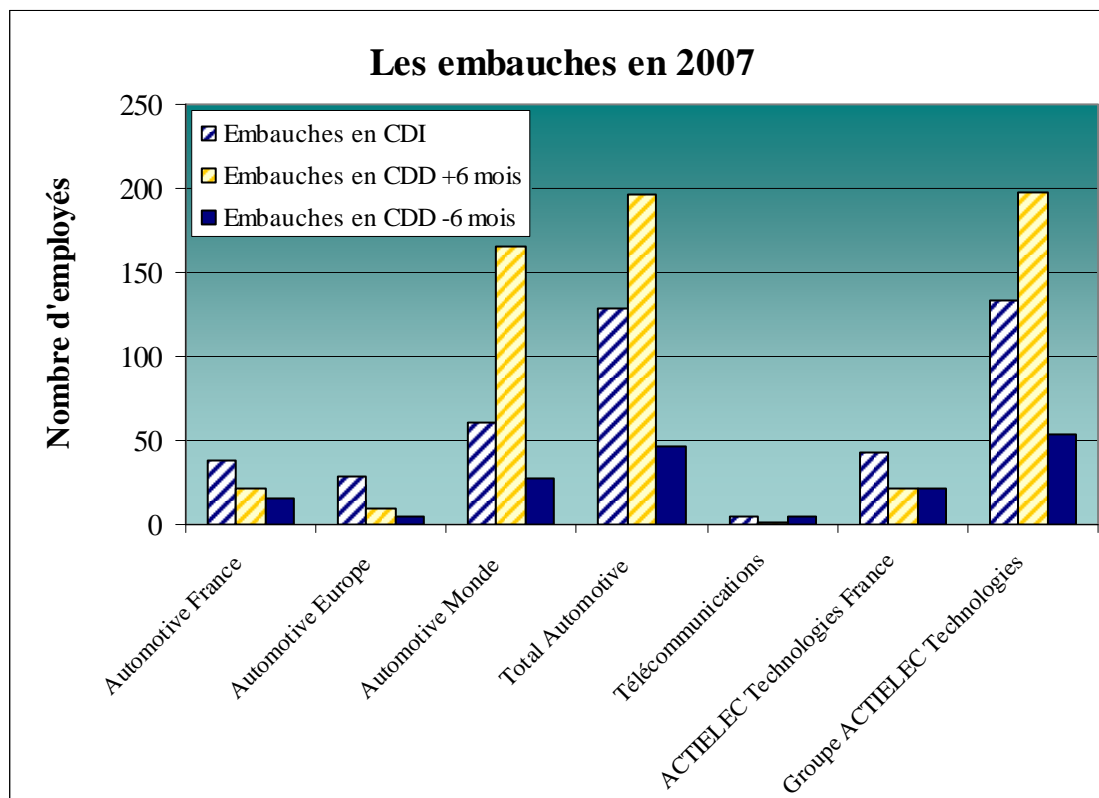


Au global, les contrats CDD représentent 23 % des effectifs du périmètre global.

➤ **Embauches**

Sur l'exercice 2007, les effectifs du Groupe ont progressé de 8 %. Comme le montre l'évolution de la répartition des contrats CDI / CDD étudiée ci-dessus, le recours à des CDD représente 65 % des embauches effectuées en 2007. En France et en Europe, le recours à des CDI reste cependant majoritaire. Au niveau mondial, le site de production de Tunisie a embauché 118 salariés en CDD, embauches liées à la charge de travail, ce qui impacte fortement les statistiques.

Sur l'ensemble du périmètre, le Groupe a embauché 384 personnes :



Quelques difficultés de recrutement ont été enregistrées au niveau de :

- ✓ ACTIA S.A. qui a été confrontée à des problèmes de rémunération et de classification lors des embauches réalisées ;
- ✓ ACTIA UK qui a éprouvé des difficultés pour trouver des vendeurs qualifiés et expérimentés et des ingénieurs en logiciel.

➤ **Intérimaires et contrats aidés**

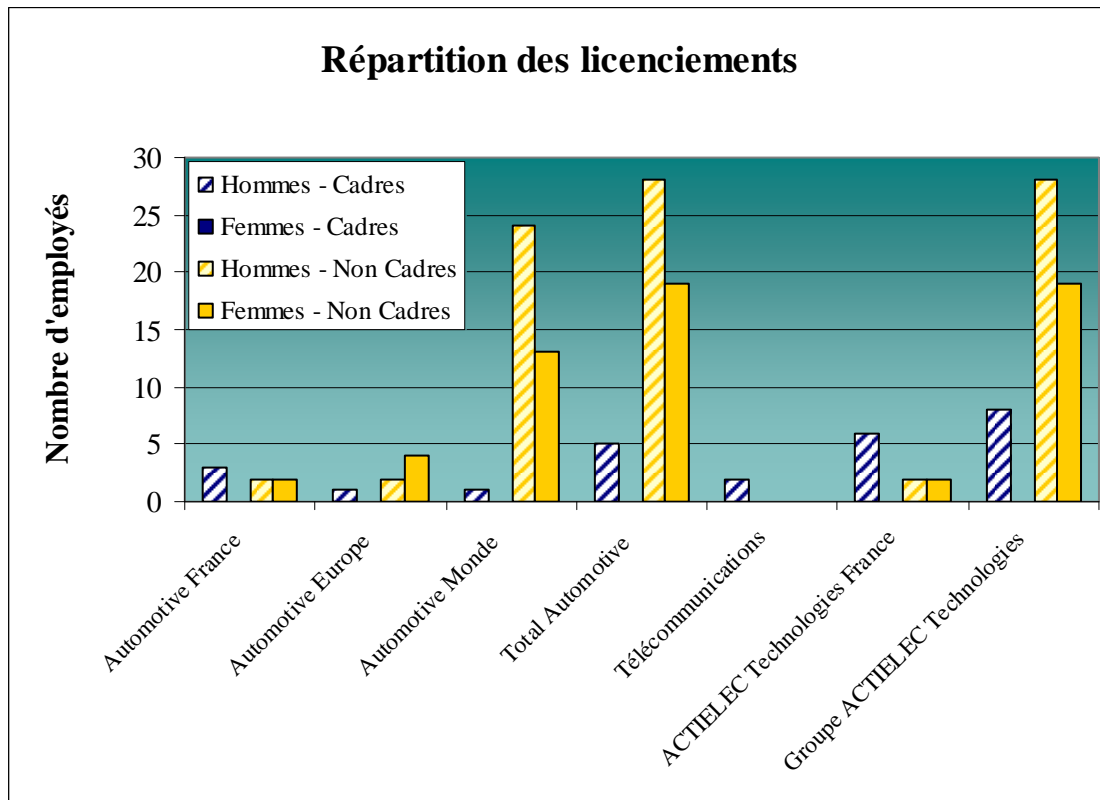
Le recours au travail en intérim a aussi été utilisé sur 2007 avec 247 intérimaires sur une partie des filiales. La durée moyenne des missions d'intérim est d'environ un mois. Les principaux sites faisant appel à ce type de main d'œuvre sont les filiales situées aux U.S.A. et les sociétés françaises.

Le Groupe a aussi employé 33 personnes en contrat aidé au cours de l'exercice 2007. A ce jour, ces contrats ont généré 13 embauches. La totalité de ces contrats a concerné la Branche AUTOMOTIVE, CIPI-ACTIA ayant recruté la totalité des salariés concernés par ce type de contrat.

Enfin, le Groupe fait appel à de nombreux stagiaires dans le cadre de formations diplômantes : parmi ces derniers, 9 ont été embauchés à la fin du stage.

➤ **Licenciements et démissions**

55 personnes ont été licenciées sur 2007 sur l'ensemble des filiales. La répartition est la suivante :



Les motifs sont les suivants :

- ✓ 16 pour motif économique (majoritairement aux U.S.A.),
- ✓ 12 pour cause réelle et sérieuse,
- ✓ 9 pour faute grave,
- ✓ 18 pour inaptitude.

Par ailleurs, le Groupe a enregistré 124 démissions, dont :

- ✓ 93 employés non cadres,
- ✓ 31 cadres.

2.12.1.2 Politique ressources humaines

➤ **Formation**

La majorité des entités spécifient l'existence d'un plan de formation annuel. Ces plans sont élaborés via:

- ✓ Une gestion prévisionnelle des compétences,
- ✓ Les entretiens annuels,
- ✓ Les négociations avec les représentants du personnel ou le responsable du site.

Ainsi, sur 2007 et sur l'ensemble du Groupe, 35.534 heures de formation ont été dispensées, ce qui représente une moyenne de 15 heures par salarié. La moyenne en France est de 23 heures (28 heures pour la Branche AUTOMOTIVE et 12 heures pour la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS).

En majorité, les heures de formation correspondent à des formations techniques, avec quelques formations au management des équipes. ACTIA VIDÉOBUS a dispensé, en moyenne, 44 heures de formation par employé sur l'exercice 2007 ce qui la place largement en tête par rapport à toutes les autres sociétés du Groupe.

➤ **Diversité et égalité des chances**

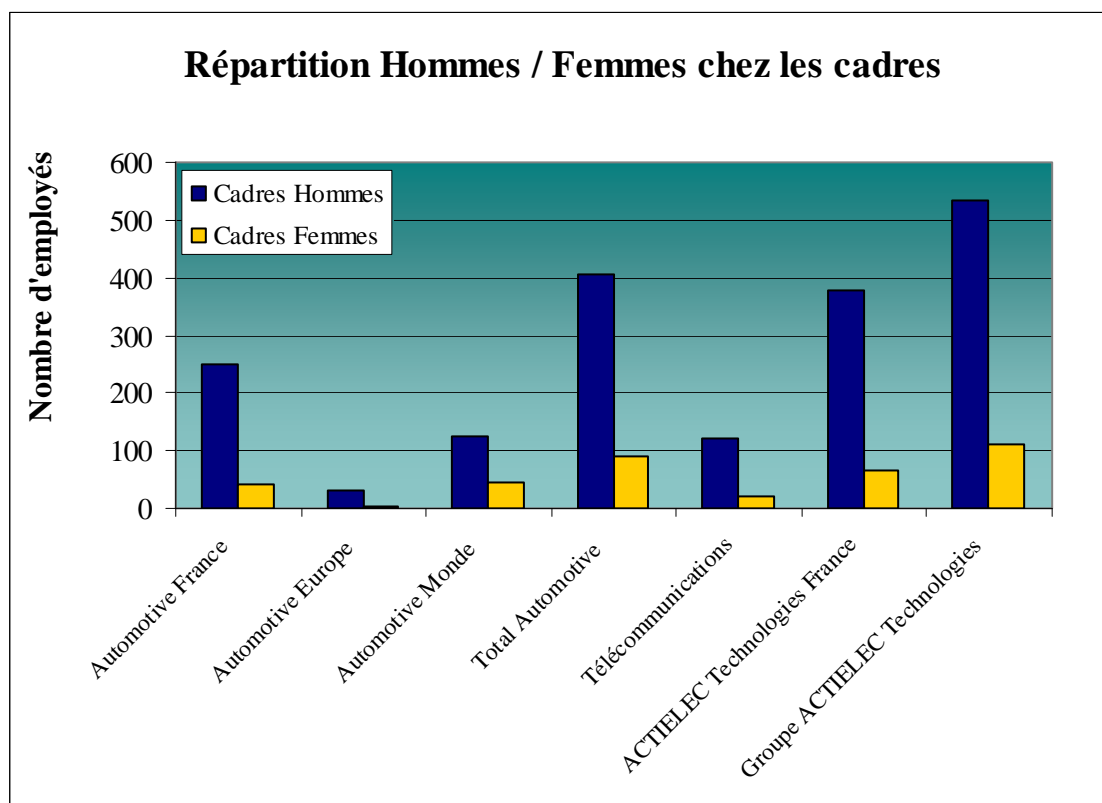
Sur les 2.316 employés du Groupe :

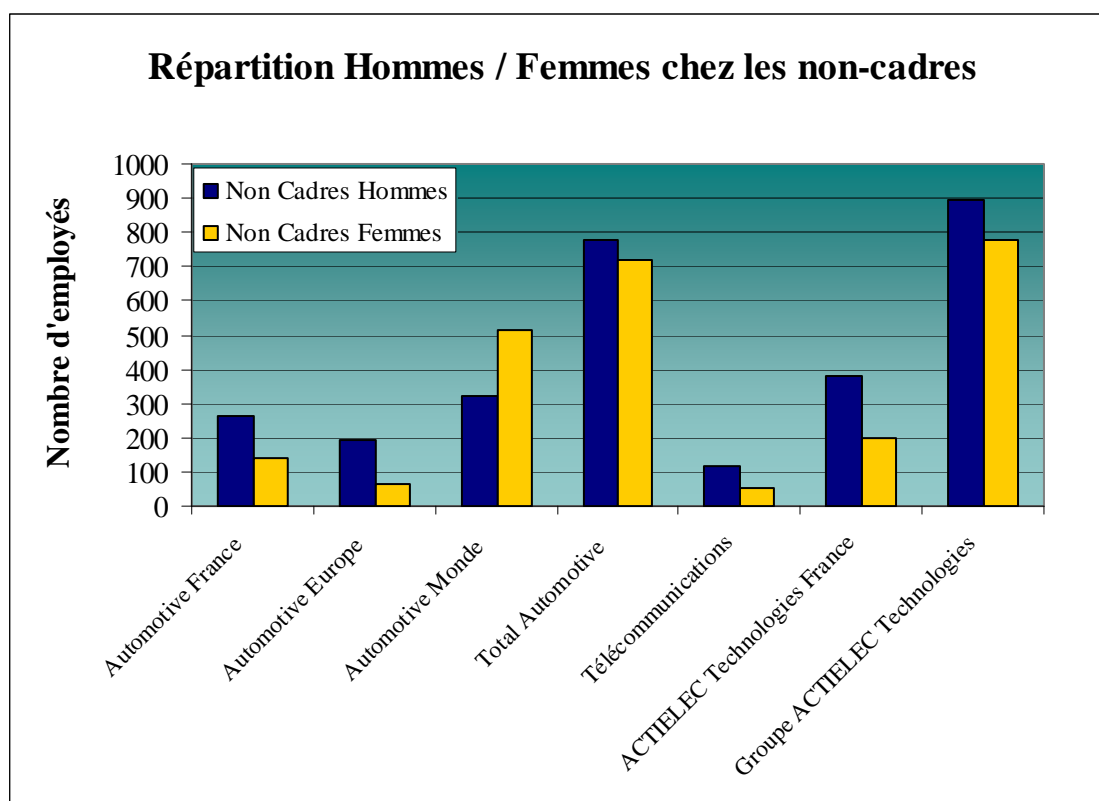
- ✓ 98,19 % sont de la nationalité de la filiale,
- ✓ 1,21 % sont des ressortissants de l'Union Européenne,
- ✓ 0,78 % viennent d'autres pays.

Cette répartition ne varie que très peu en fonction du pays considéré.

L'égalité professionnelle Hommes / Femmes est respectée au niveau des salaires sur l'ensemble du Groupe qui n'enregistre aucun sentiment de discrimination.

Les graphes suivants présentent la répartition cadres / non-cadres pour les catégories hommes et femmes.





Proportionnellement, les femmes sont donc moins bien représentées chez les cadres que chez les non cadres.

Enfin, certains sites sont dans l'obligation d'employer des travailleurs handicapés. Sur la totalité du Groupe, les entreprises concernées employaient, sur l'année 2007, 19 personnes entrant dans cette catégorie sur les 68 légalement imposés. On note donc un déficit du nombre de personnes handicapées employées dans le Groupe.

Pour pallier cette déficience, ces sites ont recours à des travaux via des CAT. Cette sous-traitance ne couvre que partiellement ce manque, représentant un équivalent de 19 personnes.

2.12.1.3 Organisation du temps de travail

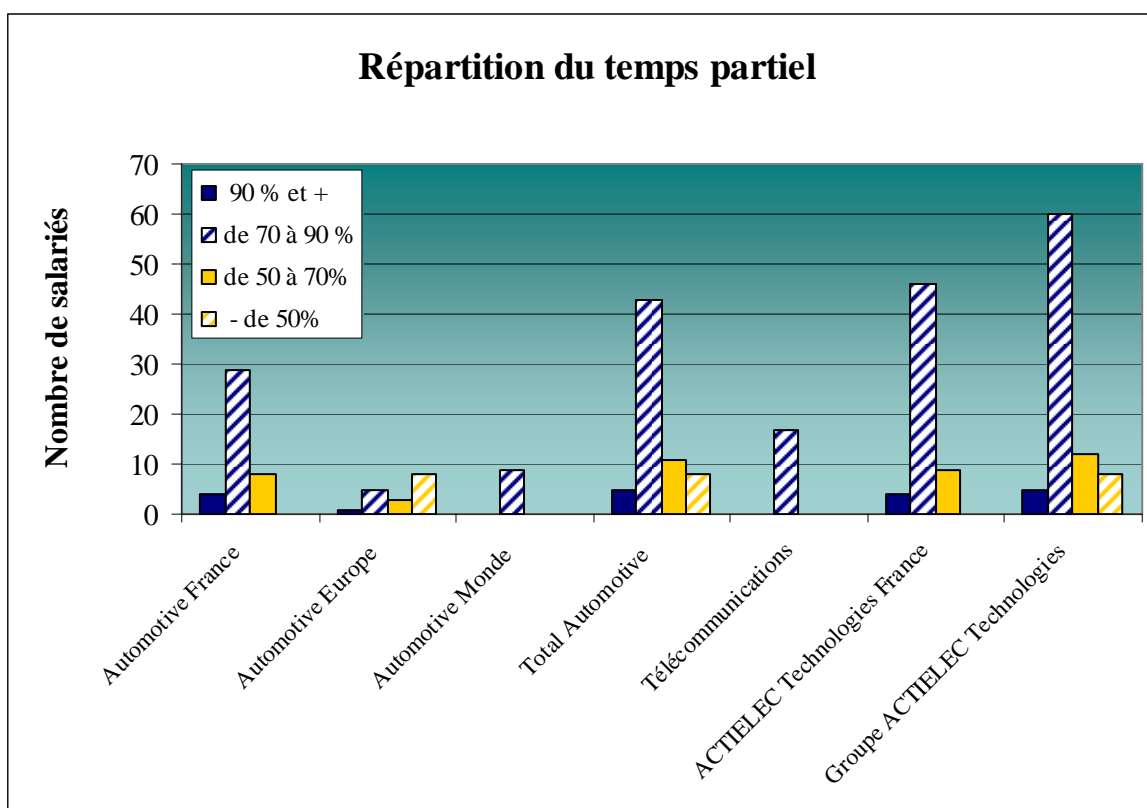
Dans le cadre de la législation, les sociétés françaises ont signé un accord « 35 heures ». Les cadres et assimilés sont employés selon un forfait annuel de jours de travail (en général 213 jours par an) ; les autres employés bénéficient de l'horaire hebdomadaire légal de 35 h en temps plein annualisé.

En France, le travail est organisé en 5 jours ; seul le site de Colomiers, qui présente une activité de production a une organisation en 2x8 ou 3x8.

Trois filiales travaillent 6 jours / 7 : ACTIA INDIA, ACTIA DE MEXICO et CIPI-ACTIA où, s'agissant d'un site de production, le travail est organisé en 3x8.

Temps partiels :

Sur l'ensemble du Groupe, 85 personnes sont employées à temps partiel. Parmi elles, 77 % sont des femmes. La répartition du temps partiel est détaillée dans le graphe ci-après :



Heures supplémentaires :

Le volume global des heures supplémentaires s'élève à 64.439 heures, effectuées à 97 % par les non cadres. Le site de production de Tunisie totalise 60 % des heures supplémentaires effectuées.

2.12.1.4 Relations sociales

Convention collective :

La totalité des sites français du Groupe est rattachée à la convention nationale de la métallurgie, via ses antennes régionales. La convention utilisée par les deux sites Tunisiens est celle de l'Electricité & de l'Electronique. Cependant, tous les pays n'ont pas cette notion de convention.

Représentation des organisations syndicales et représentants du personnel :

70 % des effectifs du Groupe sont représentés par des **organisations syndicales**.

Les **représentants du personnel**, quant à eux, sont au nombre de 72, dont 49 en France et 17 sur le site de production de Tunisie. Ces représentants sont répartis en plusieurs collèges: cadre / ouvrier / ETAM, pour les pays où la notion de collège existe.

Relations sociales et information des employés :

Tous les employés du Groupe reçoivent des informations de la direction via différents moyens qui varient d'une filiale à l'autre. Globalement, l'affichage sur tableau est toujours utilisé, ainsi que les courriers électroniques, les réunions, journaux, boîtes à idées, notes et courriers. Les employés sont dans tous les sites informés des résultats et objectifs de l'entreprise.

Avantages :

En dehors des obligations légales, les prestations suivantes sont proposées aux employés :

- ✓ santé: complémentaire, prévoyance... : 64 % des employés ;
- ✓ retraite complémentaire : 10 % des employés ;
- ✓ tickets restaurants : 58 % des employés ;
- ✓ maternité (prime naissance) : 44 % des employés ;
- ✓ Primes diverses : 77 % des employés se voient offrir différentes primes (13^{ème} mois, primes exceptionnelles, frais de funérailles, primes de mariage, etc.).

2.12.1.5 Santé & sécurité

Accidents du travail :

Sur l'année 2007, 57 accidents du travail ont été recensés, dont 32 en France. Au total, ces accidents représentent 277 jours d'arrêt de travail.

Arrêts maladie :

Les arrêts maladie représentent 13.286 jours sur 2007, dont 8.404 en France. Répartis par branche d'activité et par employé, cela équivaut à :

✓ Automotive France	6 jours / employé / an
✓ Automotive Europe	3 jours / employé / an
✓ Automotive Monde	4 jours / employé / an
✓ Télécommunications	13 jours / employé / an
✓ Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES France	8 jours / employé / an
✓ Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES (cumul)	6 jours / employé / an

Santé et sécurité au travail :

98,3 % des sociétés du Groupe respectent l'interdiction de fumer dans les locaux. Par ailleurs, la grande majorité des sites a mis en œuvre des diagnostics ou actions d'évaluation de l'ergonomie des postes de travail, la plupart du temps dans le cadre des CHSCT.

La majorité des sites considérés effectue au delà des visites médicales réglementaires, un suivi du personnel à risque par des visites médicales supplémentaires.

Les normes de sécurité incendie et d'installation électrique sont respectées dans toutes les filiales puisque les filiales qui ne réalisent pas les vérifications par elle-même bénéficient de cette prestation au travers de leur contrat de location.

Pour 88 % des effectifs, un CHSCT est présent sur le site ; 70 personnes composent l'ensemble de ces CHSCT.

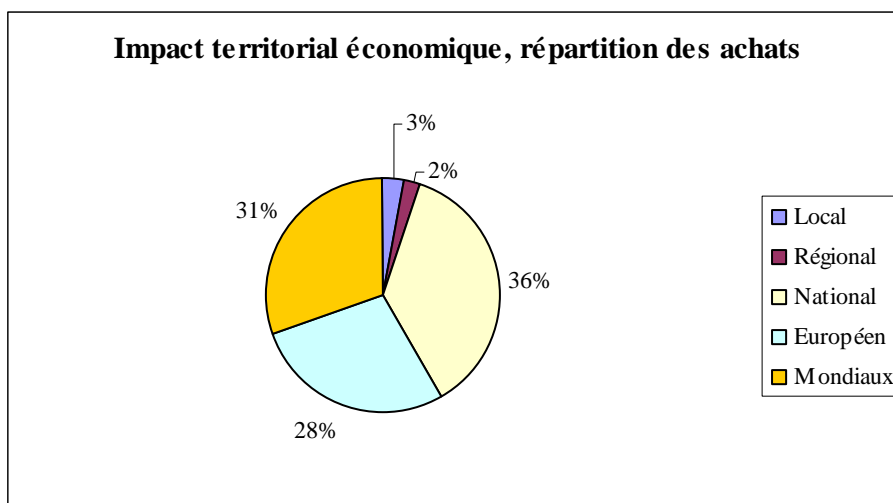
2.12.1.6 Sous-traitance

La plupart des sites considérés font appel à de la sous-traitance pour certains travaux.

Les sous-traitants actuels varient selon les entités du Groupe et certaines de nos filiales ont d'ores et déjà mis en place des procédures d'évaluation des sous-traitants (audits), au titre du respect des standards de qualité demandés et des normes environnementales souhaitées en fonction de leur niveau de certification.

2.12.1.7 Relations avec l'environnement local

L'impact territorial économique est calculé à partir de la répartition des achats et se répartit comme suit :



L'impact territorial de nos entités reste fort sur leur territoire national (42 % des achats).

Par ailleurs, tout en ayant une croissance internationale, la pérennité du Groupe permet d'avoir des retombées positives en terme d'impact économique sur le territoire français.

2.12.1.8 Relations avec les parties prenantes et les œuvres sociales

Les entités du Groupe sont adhérentes à certains organismes professionnels (UIMM - Union des Industries et Métiers de la Métallurgie - par exemple). Par ailleurs, le Groupe entretient d'excellentes relations avec les établissements d'enseignement via lesquels il conduit des activités de recherche et des partenariats dans le cadre de stages de fin d'études.

Enfin, aucun litige ni différend n'est à signaler avec les associations, ou même avec les particuliers vivant à proximité de nos sites.

2.12.2. Participation et intéressement

Un accord de participation a été conclu dans 7 filiales du Groupe : 67 % des effectifs en France et 42 % des effectifs du Groupe sont couverts par un accord de ce type. Les modalités d'application varient d'une entreprise à l'autre. Le montant constaté en charge au titre de l'exercice 2007 est de 390 k€ contre 169 k€ en 2006.

Un accord d'intéressement a également été conclu dans 4 filiales du Groupe : 67 % des effectifs en France et 36 % des effectifs du Groupe sont couverts par un accord de ce type. Là aussi, les modalités d'application varient d'une entreprise à l'autre. Le montant constaté en charge au titre de l'exercice 2007 est de 489 k€ contre 322 k€ en 2006.

2.12.3. Plan d'Epargne Groupe et Plan d'Epargne Groupe International

Il n'existe aucun accord de Plan d'Epargne Groupe ou de Plan d'Epargne Groupe International au sein du Groupe.

2.12.4. La quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice

A la clôture de l'exercice il n'y a pas de participation des salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de Commerce dans le Capital Social de la Société.

2.12.5. Augmentation de capital réservée

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mai 2007 a donné tous pouvoirs au Directoire à l'effet de réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un P.E.E dans la limite de 3 % du Capital aux moments et conditions qu'il jugera opportuns.

2.12.6. Nomination d'actionnaires salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Nous informons que le Conseil de Surveillance n'a reçu aucune candidature.

2.12.7. Désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés

La participation des salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de Commerce étant inférieure à 3 % du Capital Social de notre Société, il n'y a pas lieu de prévoir la mise en place des dispositions relatives à la désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés.

2.13. LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Comme pour le rapport social, les données recueillies et présentées concernent l'ensemble du Groupe, les incidences en terme de périmètre sont exposées § 2.12 « Salariés ».

2.13.1. Consommations et rejets

2.13.1.1 Consommation de ressources en eau

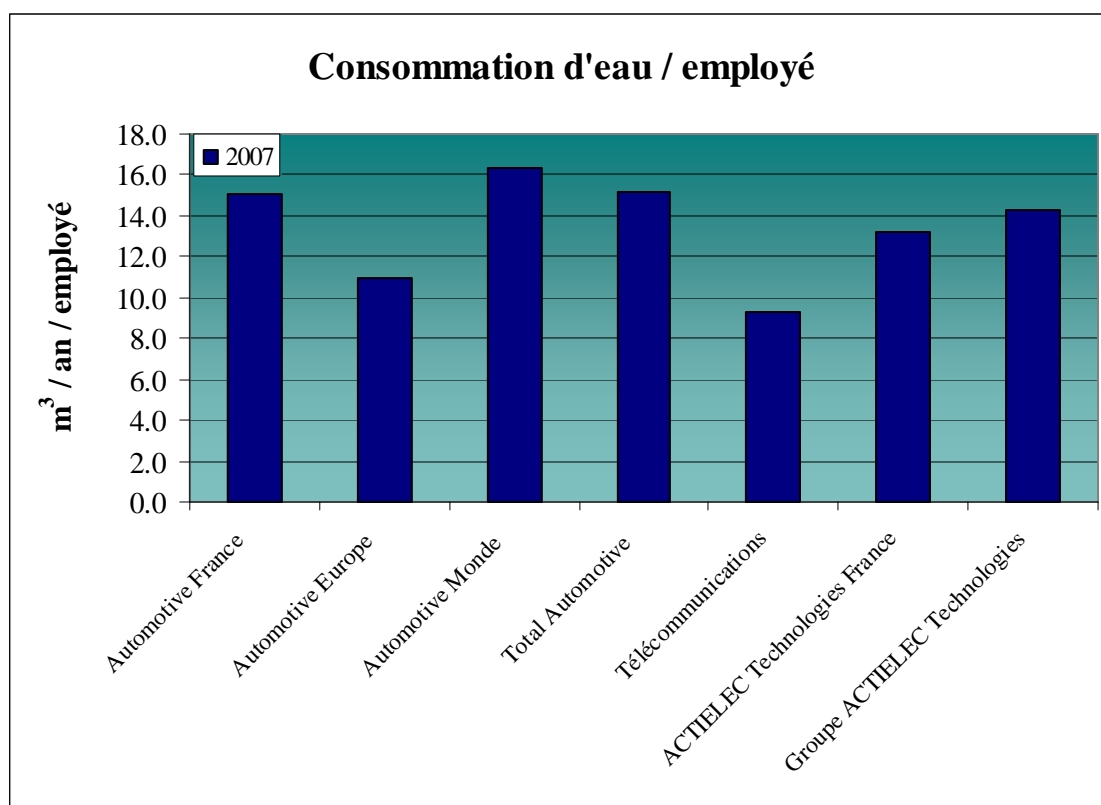
La consommation totale d'eau est de 33.115 m³, en forte diminution par rapport à 2006 grâce aux actions entreprises :

- ✓ d'une part sur le site de Pouvourville avec l'installation en 2007 d'un groupe froid en circuit fermé d'eau glacée pour le refroidissement des étuves qui a permis une diminution de la consommation totale de près de 20 %,
- ✓ d'autre part sur le site de Colomiers avec le colmatage d'une fuite réalisé en juillet 2006 et le remplacement de l'eau prélevée dans le puits par un circuit fermé d'eau glacée. 2007 a donc logiquement vu une forte baisse de la consommation d'eau sur les sites de Pouvourville et de Colomiers.

L'eau consommée sur l'ensemble des sites est issue majoritairement du réseau de distribution d'eau potable. En effet, en 2007, en Tunisie, un des deux puits a été condamné suite à l'extension de l'usine et seuls 2.000 m³ ont été prélevés dans le puits.

Ramenée au nombre d'employés, la consommation de l'ensemble des sites en 2007 avoisine les 14,3 m³ / an / employé, contre 29,7 m³ / an / employé sur les seuls sites pris en compte en 2006.

m ³ /an/employé en 2007	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Monde	Total Automotive	Télécommunications	Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES France	Total Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES
	15,1	11,0	16,3	15,1	9,3	13,2	14,3



Les consommations des sites (sauf les sites de production comme ACTIA Colomiers, CIPI-ACTIA Tunis et SODIELEC Provence) sont significatives d'une activité « services - études ».

2.13.1.2 Consommation de matières premières et d'emballages

L'activité de la Société ne consomme pas directement de matières premières extraites du milieu naturel puisqu'elle n'intervient que sur des produits déjà en partie manufacturés (composants électroniques, câbles électriques...), essentiellement composés de métaux et de matières plastiques. Plusieurs sites ont déjà mis en place des systèmes pour le tri des déchets : emballage essentiellement, avec la réutilisation des caisses bois et cartons. La standardisation et la diminution du nombre de références d'emballages sont également de rigueur.

La seule matière première utilisée est l'azote sur les sites de production de Colomiers et de Tunis. Par ailleurs, la législation sur le recours au plomb a été anticipée dans nos sites de production, où un process de brasage et de soudure sans plomb a été mise au point.

Le Groupe a recours à différents emballages (cartons, bois, matériaux de calage, plastiques, palettes). Tout est mis en œuvre pour limiter l'utilisation de tels matériaux, notamment au travers d'une politique volontariste de réemploi.

2.13.1.3 Consommation d'énergie

En 2007, deux types d'énergie sont principalement utilisés sur l'ensemble des sites :

- ✓ l'électricité : 9.989 MWh,
- ✓ le gaz naturel : 1.782 MWh.

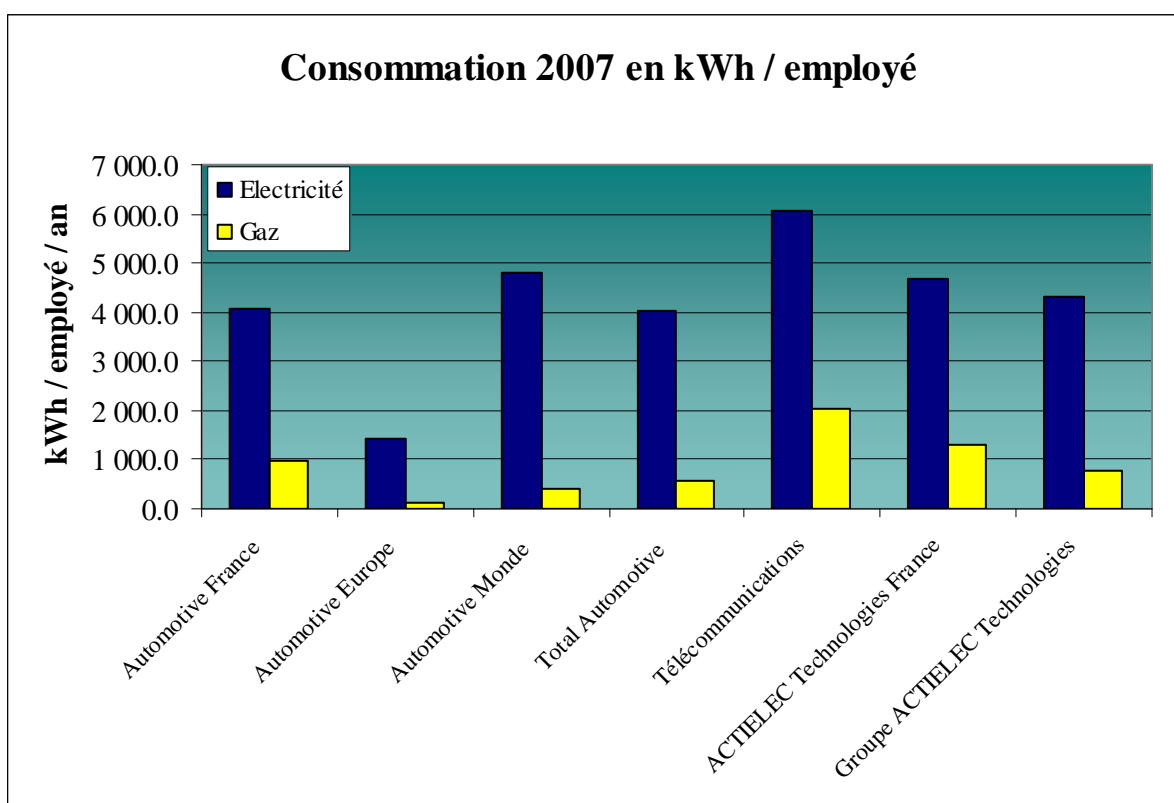
La consommation de fuel est extrêmement limitée puisqu'elle correspond à une énergie de 50 MWh ; ce combustible est uniquement utilisé par la filiale espagnole.

La consommation totale d'énergie sur l'ensemble des sites s'élève sur l'année 2007 à 11.821 MWh. Le changement amorcé dans les sources d'énergie utilisées avec un abandon du fioul, une baisse du gaz naturel et une légère augmentation de l'électricité se confirme.

Le tableau récapitulatif des consommations énergétiques est le suivant :

kWh/an/employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Monde	Total Automotive	Télécommunications	Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES France	Total Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES
Electricité	4.071,1	1.422,5	4.786,6	4.045,8	6.079,7	4.667,7	4.312,9
Gaz	969,2	135,6	414,7	569,0	2.049,9	1.297,4	769,6

Le graphe suivant illustre l'évolution de l'énergie consommée ramenée au nombre d'employés, en fonction de la source d'énergie utilisée :



Le ratio de consommation énergétique sur la totalité de Groupe s'élève à 5.082 kWh /an / employé. Le recours à des énergies renouvelables n'est pas encore appliqué par le Groupe ; néanmoins, l'ensemble du Groupe est sensibilisé pour limiter la consommation énergétique, ce qui se traduit par diverses actions :

- ✓ mise en place de détecteur de mouvement temporisé,
- ✓ récupérateurs de chaleur,
- ✓ sensibilisation du personnel,
- ✓ changement des appareils par des appareils moins gourmands en énergie,
- ✓ utilisation d'éclairage basse consommation,
- ✓ utilisation de climatiseurs réversibles,

- ✓ isolation des portes et des fenêtres,
- ✓ pose de thermostats programmables sur les radiateurs,
- ✓ changement des écrans des PC par des écrans qui consomment moins.

Ces actions traduisent une volonté réelle de prendre l'environnement en compte.

2.13.1.4 Conditions d'utilisation des sols

L'activité de l'ensemble des sites n'utilise pas les sols en tant que tels, si ce n'est pour l'implantation des bâtiments.

L'ensemble des sites représente une emprise globale sur les sols de 24 ha. Sur la totalité de la superficie des sites, 37 % de la surface est occupée par des espaces verts entretenus (56 % sur le périmètre français).

2.13.1.5 Rejets dans l'air

Les activités réalisées sur les sites ne semblent pas être à l'origine de rejets significatifs dans l'atmosphère.

Environ 85 % de l'énergie consommée est électrique ce qui ne génère pas de gaz à effet de serre (CO₂, ...).

Comme le site ACTIA de Colomiers avant lui en 2005, le site de CIPI-ACTIA en Tunisie a programmé de manière volontaire sur l'année 2006 une série de mesures destinées à évaluer plus précisément ses rejets dans l'atmosphère. Des mesures ont été faites au niveau des métaux lourds et des COV (Composés Organique Volatiles) : les résultats obtenus sont conformes à la législation ; aucune action n'a donc dû être entreprise.

2.13.1.6 Rejets dans l'eau, dans les sols

Les activités réalisées sur les sites ne sont pas à l'origine de rejets significatifs dans l'eau ou dans les sols:

- ✓ les eaux usées présentent un caractère « domestique » et sont rejetées dans les réseaux d'assainissement pour être traitées,
- ✓ les produits potentiellement polluants (vernis, solvants, ...) ne sont pas stockés à même le sol, mais stockés dans des contenants de rétention ad hoc avant traitement suivant la norme (cf. § 2.13.1.8 « Déchets »).

2.13.1.7 Nuisances sonores ou olfactives

Au regard des activités peu bruyantes et non odorantes exercées, aucune nuisance sonore ou olfactive n'a été enregistrée par les différents sites, ni même signalée par le voisinage sur l'année 2007.

2.13.1.8 Déchets

Les déchets issus des activités de l'ensemble des sites sont essentiellement des emballages (cartons, palettes, housses plastiques, ...), des déchets de bureau, des rebuts de fabrication dont certains classés déchets dangereux. Ces déchets ne sont pas éliminés ou traités sur place, ils sont stockés provisoirement dans des zones dédiées et équipées pour recevoir chaque type de déchets (bennes, compacteurs, bacs de rétention...) avant d'être régulièrement évacués vers les filières homologuées de recyclage, de valorisation ou de traitement.

Le recyclage déjà mis en place sur les sites concerne surtout les emballages : cartons, papiers, plastiques ainsi que les métaux. Certains sites ayant mis en place un tri des déchets pratiquent sur certains matériaux (cartons, palettes, caisses en bois...) une politique de réutilisation.

Une politique active de tri est d'ores et déjà en place sur la majorité des sites (89 % de la population au niveau mondial, 99 % au niveau français). Cependant, tous les sites ne font pas aujourd'hui de bilans de la quantité de déchets produite et/ou recyclée.

Sur l'exercice 2007, les sites qui réalisent des bilans ont recyclé leurs déchets selon les méthodes suivantes :

Déchets	Volume	Méthode
Cartons, bois électronique, plastique, papiers et métaux	218 tonnes	recyclage
Déchets DIB - DIS	56 tonnes	valorisation énergétique
Plastiques	10 tonnes	mise en décharge contrôlée
Déchets industriels dangereux	2 tonnes	traitement spécifique

2.13.2. Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel

Les activités des sites n'entraînent pas d'atteintes significatives à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales.

Il n'y a quasiment pas de rejets atmosphériques (gaz à effet de serre), d'émissions sonores et d'utilisation directe du milieu naturel (utilisation des sols, consommations de matières premières,...).

D'ailleurs, les mesures pour limiter les rejets liés aux eaux usées et aux produits potentiellement polluants sont déjà en place :

- Les eaux usées (essentiellement domestiques) rejoignent le réseau d'assainissement et sont traitées en station d'épuration ;
- Les produits potentiellement polluants pour les eaux et les sols sont stockés sous rétention, ils ne sont pas en contact direct avec le sol.

Les espaces verts présents sur les sites occupent 37 % de la surface totale, ce qui témoigne d'un souci d'intégration paysagère des activités dans leur contexte local.

2.13.3. Démarches d'évaluation et de certification

Les sites de ACTIA S.A., ACTIA NORDIC, CIPI-ACTIA et ACTIA DO BRASIL ont obtenu leur certification ISO 14001.

2.13.4. Mesures prises pour assurer la conformité

A travers les systèmes de management environnemental mis en place sur les sites certifiés, la veille réglementaire et les processus de suivi qui en découlent assurent le maintien de leur conformité réglementaire.

2.13.5. Dépenses engagées pour prévenir les conséquences

Compte tenu des dangers très limités en cas de dysfonctionnement des sites, des mesures déjà en place pour limiter les impacts des sites en fonctionnement normal sur l'environnement (évacuation des déchets, raccordement des eaux usées au réseau, ...) et des démarches de certification environnementale engageant les sites sur une amélioration continue et une meilleure maîtrise de leurs impacts environnementaux, les dépenses suivantes pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement ont été engagées :

- Site de Colomiers (France) : mise en place d'une machine de brasage sans plomb ; mise en place d'un groupe d'eau glacée en circuit fermé plus performant ; agrandissement et aménagement de la zone de stockage de déchets ; suite à une analyse de la CRAM, insonorisation de la zone « GPD » ; traitement des déchets avec la location d'équipements spécifiques ; suivi de la certification ; construction d'emplacement de parking (action prévue en 2008), suivi de la certification ;
- Site de Pouvoirville (France) : traitement des déchets avec la location d'équipements spécifiques ; mise en place d'un groupe d'eau glacée en circuit fermé ; suivi de la certification ;
- ACTIA DO BRASIL (Brésil) : maintien du contrôle des résidus ; suivi de la certification.

2.13.6. Organisation interne de la gestion de l'environnement

La direction administrative du Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES a la charge de coordonner l'ensemble des actions environnementales.

La mise en œuvre des démarches de management environnemental des deux sites ACTIA Pouvoirville et ACTIA Colomiers est assuré par un Responsable Environnement au sein de la Direction des Systèmes - Qualité / Environnement ACTIA. En outre, un technicien est en place sur le site de Colomiers pour la gestion des déchets du site.

Le Responsable Environnement a suivi des formations relatives au management environnemental.

Conformément à la mise en place de la norme ISO 14001, la session générale de sensibilisation pour la formation et l'information des salariés en matière d'environnement a été effectuée. Un plan de formation et un planning de sensibilisation ont été établis dans le cadre du SME (Système de

Management Environnemental) afin de sensibiliser tout nouvel employé. Sur les sites concernés, le personnel est informé des démarches qui sont menées et des moyens sont à sa disposition pour qu'il fasse remonter toute information pertinente.

L'organisation interne de la gestion des risques en cas d'accident a été menée sur les sites ayant engagé une démarche de mise en place d'un système de management environnemental (ACTIA Pouvourville et Colomiers, via la méthode AMDEC), système qui exige l'identification et l'évaluation des situations d'urgence (comme les accidents de pollution) afin de mieux y remédier avec obligation de rédiger une procédure de « réponse aux situations d'urgence », ainsi que d'identifier ces dernières.

Les structures qui disposent d'un service dédié à l'environnement (ACTIA S.A., CIPI-ACTIA, ACTIA NORDIC, ACTIA U.S.A., ACTIA DO BRASIL) totalisent un effectif global de 14 personnes.

Par ailleurs, une veille réglementaire est réalisée sur ces sites. Ceux-ci prennent également en compte les impacts environnementaux au niveau de la conception des nouveaux produits.

Le budget global du Groupe pour la formation à l'environnement est supérieur à 4 k€par an.

2.13.7. Montants des provisions et garanties

Au regard des activités du Groupe qui ne représentent pas de risque significatif en matière d'environnement, aucune provision et/ou garantie n'a été contractée sur l'année 2007, ni sur les exercices antérieurs.

2.13.8. Montants des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices

Aucune indemnité n'a dû être versée en 2007 suite à un problème ou accident environnemental ; aucune action réparatrice en matière d'environnement n'a été nécessaire en 2007.

2.13.9. Synthèse

Les fluctuations des consommations d'eau et d'énergie sont expliquées et maîtrisées lorsqu'une intervention humaine peut y remédier, ce qui a notamment permis de réaliser une baisse de la consommation d'eau.

Par ailleurs, les deux sites importants de production (Colomiers et Tunis) ont effectué, de manière volontaire, une série de mesures destinées à évaluer plus précisément les rejets dans l'air émis par l'activité. Les conclusions sont excellentes et montrent la volonté du Groupe de maîtriser les nuisances environnementales.

2.14. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

2.14.1. Répartition du capital social et des droits de vote

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement, aux dates mentionnées, plus de 5% - 10% - 15 % - 20% - 25 % - 33,33 % - 50% - 66,66 % - 90 % ou 95 % du Capital Social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

2.14.1.1 Capital social et droits de vote au 1^{er} janvier 2007

	Détenion		Contrôle /droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP ₂ C	8 218 769	41.38%	16 182 188	49.13%	16 182 188	49.23%
SIDMIA INT.	1 159 369	5.84%	1 886 266	5.73%	1 886 266	5.74%
Divers	826 524	4.16%	1 444 361	4.39%	1 444 361	4.39%
Total Pacte Concert	10 204 662	51.38%	19 512 815	59.25%	19 512 815	59.36%
SALVEPAR	3 069 617	15.46%	5 839 234	17.73%	5 839 234	17.76%
SGPFEC	977 660	4.92%	1 861 930	5.65%	1 861 930	5.66%
Public	5 544 641	27.92%	5 657 225	17.18%	5 657 225	17.21%
Autocontrôle	63 361	0.32%	63 361	0.19%	0	0.00%
Total	19 859 941	100.00%	32 934 565	100.00%	32 871 204	100.00%

2.14.1.2 Capital social et droits de vote au 31 décembre 2007

	Détenion		Contrôle /droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP ₂ C	8.224.435	41.41%	16.187.854	48.68%	16 187 854	48.77%
SIDMIA INT.	1 159 938	5.84%	2.181.923	6.56%	2.181.923	6.57%
Divers	829.985	4.18%	1 447 822	4.35%	1 447 822	4.36%
Total Pacte Concert	10 214 358	51.43%	19.817.599	59.60%	19.817.599	59.71%
SALVEPAR	3 069 617	15.46%	5 839 234	17.56%	5 839 234	17.59%
SGPFEC	977 660	4.92%	1.897.383	5.71%	1.897.383	5.72%
Public	5 534 977	27.87%	5 635 971	16.95%	5 635 971	16.98%
Autocontrôle	63 329	0.32%	63 329	0.19%	0	0.00%
Total	19 859 941	100.00%	33 253 516	100.00%	33 190 187	100.00%

2.14.1.3 Autres informations concernant le Capital Social

En application de l'article L.225-100-3, il est précisé les points suivants susceptibles d'avoir une incidence en matière d'offre publique :

- La structure du Capital Social ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière sont détaillées ci-dessus ;
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote ;
- A la connaissance de la Société, un pacte d'actionnaire a été conclu entre les familles des dirigeants (Louis PECH et Pierre CALMELS) et un industriel (la Société SIDMIA International) ; il est décrit au § 2.14.4 « Pacte d'actionnaires » ;
- Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux ;

- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier ;
- Les règles de nomination et de révocation des membres du Conseil de Surveillance sont les règles légales et statutaires ;
- En matière de pouvoirs du Directoire, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations d'augmentation du capital au § 2.16 « Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital » ;
- La modification des statuts de notre Société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- Il n'existe pas d'accord (contrats commerciaux, contrats financiers...) conclu par la Société qui soit modifié ou prenne fin en cas de changement de contrôle de la Société ;
- Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire.

2.14.1.4 Autres valeurs mobilières donnant accès au Capital Social

Il est rappelé qu'en date du 11 octobre 2004, notre Société a émis des valeurs mobilières donnant accès au Capital Social, sous la forme de Bons de Souscription d'Actions (1.875.000 titres) qui sont arrivés à échéance le 14 novembre 2007.

Au cours de l'exercice 2007, 64 BSA ont été convertis ; 32 actions auto détenues par la Société ont été affectées à cette opération.

Le bilan de cette opération est récapitulé dans le tableau suivant :

Date Exercice	Quantité de BSA exercés	Quantité d'actions délivrées
31/12/2004	70	35
15/06/2005	2.400	1.202
30/06/2005	40.000	20.040
14/11/2007	64	32
Total:	42.534	21.309

Parmi les actions délivrées :

- 67 ont été attribuées à partir des actions auto détenues par la Société ;
- 21.242 actions ont fait l'objet de la dernière augmentation de capital réalisée le 20 mars 2006.

2.14.1.5 Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscription et d'achat et des actions gratuites

Au cours de l'exercice 2007, aucun ajustement des bases de conversion n'a été opéré pour les Bons de Souscription d'Actions arrivés à échéance le 14 novembre 2007.

2.14.1.6 Marché des titres ACTIELEC TECHNOLOGIES

Au cours de l'exercice 2007, le total des actions ACTIELEC TECHNOLOGIES échangées (code ISIN FR0000076655) a été de 3.160.344 contre 4.343.993 en 2006, soit une moyenne quotidienne de 12.394 sur 255 jours de Bourse contre 17.035 actions en 2006.

En 2007, le cours en valeur de clôture a varié :

- ✓ Plus haut 3,37 € (18/05/2007)
- ✓ Plus bas 2,37 € (27/12/2007)
- ✓ Clôture 2,55 € (31/12/2007)

Evolution du cours de clôture et des volumes échangés du 1^{er} janvier 2006 jusqu'à la date d'établissement du présent document

Cours de clôture en euros

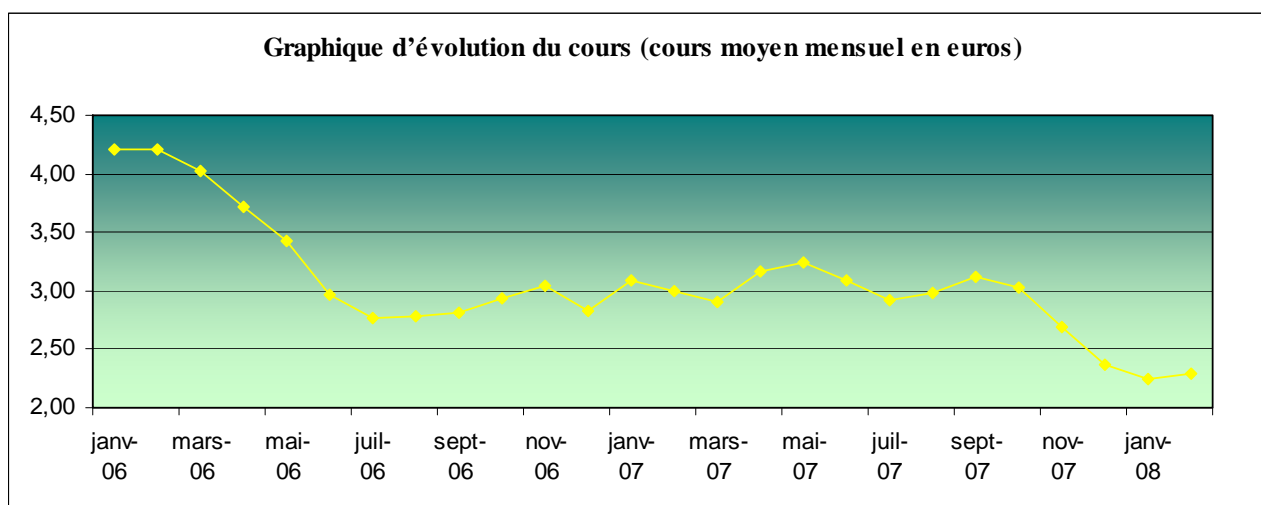
2006	janv-06	févr-06	mars-06	avr-06	mai-06	juin-06	juil-06	août-06	sept-06	oct-06	nov-06	déc-06
Cours le plus haut	4,61	4,82	4,37	3,90	3,72	3,20	3,00	3,05	3,17	3,15	3,18	3,00
Cours le plus bas	3,84	3,86	3,77	3,56	3,18	2,74	2,60	2,62	2,63	2,83	2,80	2,72
Cours moyen	4,21	4,21	4,02	3,72	3,42	2,97	2,77	2,79	2,81	2,94	3,04	2,83
Volume de titres échangés	525.492	571.322	651.913	356.166	296.406	261.777	119.425	209.148	244.836	177.406	477.088	505.437

2007	janv-07	févr-07	mars-07	avr-07	mai-07	juin-07	juil-07	août-07	sept-07	oct-07	nov-07	déc-07
Cours le plus haut	3,27	3,12	3,29	3,30	3,37	3,19	3,06	3,21	3,23	3,10	2,86	2,64
Cours le plus bas	2,98	2,85	2,76	3,08	3,07	3,03	2,82	2,81	2,98	2,90	3,00	2,80
Cours moyen	3,09	3,00	2,90	3,17	3,24	3,10	2,92	2,98	3,11	3,02	2,69	2,37
Volume de titres échangés	287.408	288.349	314.329	191.508	313.669	165.759	326.575	360.934	422.642	96.278	152.745	240.148

2008	janv-08	fév-08
Cours le plus haut	2,64	2,44
Cours le plus bas	2,00	2,00
Cours moyen	2,24	2,29
Volume de titres échangés	275.098	231.083

Source : Euronext Paris

Graphique d'évolution du cours (cours moyen mensuel en euros)



2.14.2. Actions propres détenues par la Société

Au moment de l'opération de fusion ACTIELEC – MORS réalisée en 2000, la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES détenait 1.400 de ses propres actions ; au cours des exercices suivants, leur nombre a atteint 63.396.

Par décisions successives des Assemblées Générales des 29 décembre 2000, 30 avril 2002, 9 mai 2003, 30 avril 2004, 9 mai 2005 et 9 mai 2006, la Société a été autorisée à procéder au rachat de ses propres actions.

En septembre 2003, 60.000 de ces titres ont été bloqués sur un compte spécial afin de répondre au plan de Stock Option (correspondant à l'offre d'options d'achat d'actions) décidé par le Directoire du 1^{er} septembre 2003.

Au cours de l'exercice 2007, la Société n'a procédé à aucune acquisition supplémentaire de titres en Bourse. 32 de ses actions propres ont été attribuées dans le cadre de la conversion de 64 BSA, opération concrétisée en décembre 2007. A l'issue de cette attribution, le nombre d'actions propres détenues par la Sociétés au 31 décembre 2007 est de 63.329 actions.

La valeur d'achat est de 443.156 € hors frais de négociation. Ce nombre d'actions, d'une valeur nominale totale de 47.497 € représente 0,32 % du Capital Social.

2.14.3. Contrôle et détention

Les informations concernant ce chapitre sont décrites au § 2.14.1 « Répartition du capital social et des droits de vote ».

2.14.4. Pacte d'actionnaires

Un pacte d'actionnaires entre Messieurs Louis PECH et Pierre CALMELS d'une part et la famille THRUM d'autre part a été signé le 8 novembre 2000.

Les parties déclarent agir de concert à l'égard de la société ACTIELEC TECHNOLOGIES en vue de prévoir principalement :

- Un engagement de concertation précédant tout Conseil et toute Assemblée Générale d'Actionnaires ;
- Un engagement de maintien de la répartition des sièges au Conseil ;
- Un engagement de maintien de participation afin que les adhérents détiennent un pourcentage minimal de droit de vote de la Société ;
- Un engagement de concertation avant toute cession réalisée par l'un des quelconques signataires de tout ou partie des valeurs mobilières qu'il détient (y compris les titres non maintenus au nominatif) ;
- Un droit de préemption réciproque entre les deux groupes d'actionnaires ;
- En cas d'offre publique, à laquelle l'une d'elles souhaiterait apporter ses titres, l'ensemble des parties s'engage à se concerter afin de prendre en commun les décisions tendant à permettre la réalisation du projet élaboré par la partie demanderesse sans remettre en cause les fondements

de ce pacte quant au maintien du contrôle d'ACTIELEC TECHNOLOGIES et à la poursuite de sa stratégie industrielle ;

- Dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, les actions ACTIELEC TECHNOLOGIES ne seraient plus inscrites sur un marché réglementé, et si les actionnaires du Groupe « PECH et CALMELS » envisagent de céder tout ou partie de leurs actions ACTIELEC TECHNOLOGIES et que la cession envisagée soit susceptible de leur faire perdre le contrôle (40% des droits de vote) d'ACTIELEC TECHNOLOGIES, ils devront offrir aux actionnaires du Groupe « THRUM » la possibilité de céder tous leurs titres ACTIELEC TECHNOLOGIES aux mêmes conditions de prix et de règlement que celles obtenues de l'acquéreur.

Ce pacte d'actionnaire a été déclaré au CMF le 17 novembre 2000.

Au 31 décembre 2007, ce pacte concernait un total de 10.214.358 actions (détention de 51,4 %) et de 19.817.599 droits de vote (contrôle de 59,6 %).

2.14.5. Engagements de conservation de titres

A l'exception du pacte d'actionnaires cité ci-dessus, il n'y a, à notre connaissance, pas d'engagement de conservation de titres sur les actions de la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES.

2.14.6. Nantissements d'actions ou d'actifs

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Conditions de levée	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% de capital nanti de l'émetteur
LP ₂ C	SDR TOFINSO	25-mars-03	25-juin-10	Remboursement prêt	41 958	0.21%
LP ₂ C	SOCIETE GENERALE	28-juil-04	28-juil-09	Remboursement prêt	550 000	2.77%
LP ₂ C	BNP PARIBAS	03-avr-06	Sans	Garantie d'Actif et de Passif	350 000	1.77%
LP ₂ C	BNP PARIBAS	12-févr-07			135 436	0.68%
LP ₂ C	BNP PARIBAS	14-juin-06	15-juin-09	Remboursement prêt	170 000	0.86%
LP ₂ C	BNP PARIBAS	12-févr-07	15-juin-09		24 174	0.12%
TOTAL GENERAL DES TITRES NANTIS					1 271 568	6.40%

A la connaissance de la Société, 1.271.568 actions sont donc nanties au profit d'établissements financiers à la date du 31 décembre 2007, ce qui représente un pourcentage de 6,4 % du capital social de la Société.

2.15. OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTES

2.15.1. Nature et montant des conventions réglementées réalisées par l'émetteur

Il est demandé d'approuver les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil de Surveillance.

Les Commissaires aux Comptes les présentent et donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui est reproduit ci-après.

2.15.2. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes



KPMG Audit
9, avenue Parmentier
BP 42398
31086 Toulouse Cedex 2
France

Eric Seyvos

14, rue Clapeyron
75008 Paris
France

Actielec Technologies S.A.

Rapport spécial des
commissaires aux comptes sur
les conventions et
engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2007
Actielec Technologies S.A.
25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse Cedex 4
Ce rapport contient 17 pages
Référence : PSP - 081.184 RS



KPMG Audit
9, avenue Parmentier
BP 42398
31086 Toulouse Cedex 2
France

Eric Seyvos

14, rue Clépeyron
75008 Paris
France

Actielec Technologies S.A.

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse Cedex 4
Capital social : €14.894.955,75

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1 Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec la société Actia S.A.

- Personnes concernées :
 - la société Actielec Technologies S.A. représentée par Marine Candelon ;
 - Pierre Calmels ;
 - Christian Desmoulins ;
 - Louis Pech ;
 - Alain Costes

- **Nature et objet** : garantie dans le cadre d'un emprunt de €. 2.000.000

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'un emprunt de €. 2.000.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2007 s'élève à €. 1.656.019.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 17.481 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet** : caution solidaire

- Modalités :

Votre société s'est portée caution de sa filiale en faveur de la société Airbus dans le cadre de l'exécution du contrat signé avec cette société le 1^{er} novembre 2007. Le montant maximum de cette garantie s'élève à €. 200.000.000.

Aucune facturation n'a été effectuée par votre société au cours de l'exercice.

- **Nature et objet** : garantie dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale à hauteur de € 1.200.000 dans le cadre d'un emprunt de €.1.000.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2007 s'élève à €. 956.381.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 4.591 H.T. sur l'exercice.



Eric Seyvos

Actielec Technologies S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés

31 mars 2008

- **Nature et objet :** autorisation de nantissement de titres
- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €2.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 7.800 titres de sa filiale Actia S.A.

- **Nature et objet :** autorisation de nantissement de titres
- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €2.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 7.910 titres de sa filiale Actia S.A.

Avec la société Sodielec S.A.

- Personnes concernées :
 - la société Actielec Technologies S.A. représentée par Louis Pech ;
 - Pierre Calmels ;
 - Christian Desmoulins ;

- **Nature et objet :** lettre de confort
- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €126.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a accordé une lettre de confort en faveur de cette banque en vue de garantir le paiement de l'emprunt. Cette lettre de confort fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2007 s'élève à € 116.636.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à € 596 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet :** lettre de confort
- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €1.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a accordé une lettre de confort en faveur de cette banque en vue de garantir le paiement de l'emprunt. Cette lettre de confort fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).



Eric Seyvos

Actielec Technologies S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés

31 mars 2008

L'encours au 31 décembre 2007 s'élève à €. 956.463.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 2.167 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet :** lettre de confort

- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €.500.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a accordé une lettre de confort en faveur de cette banque en vue de garantir le paiement de l'emprunt. Cette lettre de confort fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

Au 31 décembre 2007, l'encours s'élève €. 485.522.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 1.153 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet :** lettre de confort

- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €.750.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a accordé une lettre de confort en faveur de cette banque en vue de garantir le paiement de l'emprunt. Cette lettre de confort fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1% de l'engagement).

Au 31 décembre 2007, l'encours s'élève €. 750.000.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 604 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet :** lettre de confort

- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €.300.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a accordé une lettre de confort en faveur de cette banque en vue de garantir le paiement de l'emprunt. Cette lettre de confort fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1% de l'engagement).

Au 31 décembre 2007, l'encours s'élève €. 300.000.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 242 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet :** autorisation de nantissement de titres
- Modalités :

Dans le cadre d'un emprunt de €2.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 150.000 titres de sa filiale Sodielec S.A.

Cet emprunt a une durée de 4 ans. Le taux pratiqué est Euribor 3 mois + 1,5 % de marge.

L'encours au 31 décembre s'élève à €. 1.656.109.

2 **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la société LP2C S.A.

- Nature et objet : avance en compte courant
- Modalités :

Une convention d'avance en compte courant a été conclue avec la société LP2C S.A.

Aucune avance n'a été effectuée au titre de l'exercice 2007.

Avec la société Actia S.A.

- **Nature et objet :** garantie dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000
- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale à hauteur de € 1.200.000 dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2007 s'élève à €. 803.787.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 9.179 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet :** garantie dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000
- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1% de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2007 s'élève à €. 800.000.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 10.000 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet :** garantie dans le cadre d'un emprunt de €. 300.000

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'un emprunt de €. 300.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2007 s'élève à €. 224.111.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 2.697 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet :** garantie dans le cadre d'un emprunt de €. 1.500.000

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'un emprunt de €. 1.500.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2007 est nul.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 984 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet :** garantie dans le cadre d'un emprunt de €. 900.000

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'un prêt moyen terme de €. 900.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2007 s'élève à €. 517.337.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 6.268 H.T. sur l'exercice.

Nature et objet : garantie dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire afin de garantir l'emprunt de €. 1.000.000 contracté par la société Actia S.A. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours de cet emprunt s'élève à €. 142.864 au 31 décembre 2007.

Le montant des frais d'engagements perçus par votre société sur l'exercice 2007 s'élève à €. 2.321 H.T.

- **Nature et objet :** garantie dans le cadre d'un contrat avec Airbus

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale en faveur d'Airbus dans le cadre de la signature d'un contrat pour la fabrication, la pérennisation et la réparation d'équipements avioniques relatifs aux programmes ATR et Airbus. Ce contrat a été signé le 8 septembre 2005.

Aucune facturation de commission n'a été émise sur l'exercice.

- **Nature et objet :** caution solidaire auprès de l'ANVAR

- Modalités :

L'ANVAR a consenti à votre filiale Actia S.A. une avance remboursable de €. 1.200.000, dans le cadre de l'aide à l'innovation, liée à une partie du programme de développement et d'industrialisation du chronotachygraphe digital sécurisé. Votre société s'est portée caution solidaire afin de garantir l'avance remboursable de €. 1.200.000 contractée par la société Actia S.A. auprès de l'ANVAR. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours au 31 décembre 2007 s'élève à €. 650.000.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 7.250 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet :** garantie dans le cadre d'un emprunt de €. 4.000.000

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire dans le cadre d'un emprunt de €. 4.000.000. contracté par votre filiale. Cet emprunt a été contracté dans le but de financer une partie des dépenses de recherche et développement déjà engagées dans le projet du chronotachygraphe. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).



Eric Seyvos

Actielec Technologies S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés

31 mars 2008

L'encours au 31 décembre 2007 s'élève à €. 1.800.000.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 23.000 H.T. sur l'exercice.

Nature et objet : convention de groupe

Votre société dispose de compétences lui permettant d'assurer directement ou indirectement des prestations dans les domaines relevant de la gestion des activités de ses filiales. A ce titre, votre société s'est engagée à fournir des prestations au profit de sa filiale Actia S.A.

La présente convention a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006 pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2006 reconduite d'année en année par tacite reconduction.

• Modalités :

a) Missions permanentes

Votre société effectue pour sa filiale Actia S.A. les prestations suivantes :

- assistance en matière de Direction Générale,
- assistance dans le domaine de management stratégique et international,
- assistance dans le domaine des ressources humaines, qualité et systèmes d'informations,
- assistance dans le domaine de l'administration, des finances, du juridique et du contrôle de gestion.

La facturation est effectuée sur la base des coûts engagés par votre société, majorés d'une marge de 15 %. Un budget établi en début d'année permet des facturations périodiques, ajustées en fin d'exercice en fonction des coûts réels.

Le produit de l'exercice 2007 perçu par votre société s'élève globalement à €. 1.556.322 H.T. réparti de la façon suivante :

- part facturée en matière la Direction Générale :€. 164.985 H.T.
- part facturée en matière d'autres prestations administratives :€. 1.391.337 H.T.

b) Missions exceptionnelles

Votre société peut mettre en place des garanties au profit de sa filiale et consentir à des tiers sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par ses filiales.

Votre société exécute à la demande de sa filiale des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations permanentes.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte tenant compte des frais particuliers engagés par votre société.



Eric Seyvos

Actielec Technologies S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés

31 mars 2008

- **Nature et objet :** prestations financières
- Modalités :

Votre société perçoit des intérêts sur avances en compte courant rémunérées au taux moyen de la ressource plus un point.

L'avance effectuée par votre société au 31 décembre 2007 s'élève à €. 18.233.150.

Le montant des intérêts perçus par votre société au titre de l'exercice s'élève à €. 899.686.

Avec la société Actia Muller S.A.

- **Nature et objet :** caution solidaire en faveur de la SCI Luce Investissement
- Modalités :

Votre société s'est portée caution afin de garantir le parfait règlement du loyer, charges et accessoires du bail consenti par la société Luce Investissement à votre filiale Actia Muller S.A.

L'encours de cet engagement est de €. 1.341.000 au 31 décembre 2007.

Cette caution est rémunérée à hauteur de 1 % de l'encours.

Votre société a facturé €. 15.273 H.T. au titre de l'exercice 2007.

- **Nature et objet :** extension de garantie à première demande dans le cadre du règlement du loyer
- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire en faveur de sa filiale dans le cadre d'un contrat de crédit bail visant les locaux de Lucé. Cet engagement d'une durée irrévocable de 6 ans restera valable tant que votre société occupera les locaux.

Les loyers restant à payer par votre société au 31 décembre 2007 s'élèvent à €. 337.500 H.T.

Les frais facturés, sur l'exercice 2007, au titre de cette extension de garantie s'élèvent à €. 3.687 H.T.



Eric Seyvos

*Actielec Technologies S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

31 mars 2008

Avec la société Sodielec S.A.

- **Nature et objet :** lettre de confort
- Modalités :

Votre société a signé en faveur de votre filiale une lettre de confort envers une banque dans le cadre d'un emprunt pour un montant de €. 105.000. Cette lettre d'intention est rémunérée au taux de 1 % du montant des sommes dues par la société Sodielec S.A. en début de chaque trimestre.

L'encours au 31 décembre 2007 de cet emprunt chez Sodielec S.A. est de €. 67.639.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 745 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet :** lettre de confort
- Modalités :

Dans le cadre de la cession bail des immeubles du Puy-Sainte-Réparate, votre société a accordé une lettre de confort en faveur d'une banque en vue de garantir le paiement des échéances de crédit-bail contracté au cours de la période par Sodielec S.A. Elle fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

Au 31 décembre 2007, le montant des redevances de crédit-bail restant à payer par Sodielec S.A. s'élève à €. 2.330.823.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 24.489 H.T.

- **Nature et objet :** autorisation de nantissement de titres
- Modalités :

Votre société a autorisé le nantissement de 125.000 titres Sodielec en garantie d'un découvert de €. 1.250.000.

- **Nature et objet :** lettre d'intention en faveur d'une banque
- Modalités :

Votre société a accordé une lettre d'intention en faveur d'une banque en vue de conforter le remboursement d'un emprunt de €. 2.286.735 contracté par la société Sodielec S.A. Elle fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2007 s'élève à €. 196.385.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à 4.330 H.T.

- **Nature et objet :** lettre d'intention en faveur d'une banque
- Modalités :

Votre société a accordé une lettre d'intention en faveur d'une banque en vue de conforter le remboursement d'un emprunt de €. 500.000 d'une durée de 5 ans contracté par la société Sodielec S.A. Elle fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2007 s'élève à €. 200.000.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 2.500 H.T.

- **Nature et objet :** convention de groupe

Votre société dispose de compétences lui permettant d'assurer directement ou indirectement des prestations dans les domaines relevant de la gestion des activités de ses filiales. A ce titre, votre société s'est engagée à fournir des prestations au profit de sa filiale Sodielec S.A.

La présente convention a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006 pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2006 reconduite d'année en année par tacite reconduction.

- Modalités :

a) Missions permanentes

Votre société effectue pour sa filiale Sodielec S.A. les prestations suivantes :

- assistance en matière de Direction Générale,
- assistance dans le domaine de management stratégique et international,
- assistance dans le domaine des ressources humaines, qualité et systèmes d'informations,
- assistance dans le domaine de l'administration, des finances, du juridique et du contrôle de gestion.



Eric Seyvos

Actielec Technologies S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés

31 mars 2008

La facturation est effectuée sur la base des coûts engagés par votre société, majorés d'une marge de 15 %. Un budget établi en début d'année permet des facturations périodiques, ajustées en fin d'exercice en fonction des coûts réels.

Le produit de l'exercice 2007 perçu par votre société s'élève globalement à €. 615.800 H.T. réparti de la façon suivante :

- part facturée en matière la Direction Générale :€. 299.005 H.T.
- part facturée en matière d'autres prestations administratives :.....€. 316.795 H.T.

b) Missions exceptionnelles

Votre société peut mettre en place des garanties au profit de sa filiale et consentir à des tiers sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par ses filiales.

Votre société exécute à la demande de sa filiale des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations permanentes.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte tenant compte des frais particuliers engagés par votre société.

- **Nature et objet :** prestations financières
- Modalités :

Votre société perçoit des intérêts sur avances en compte courant rémunérées au taux moyen de la ressource plus un point.

L'avance effectuée par votre société au 31 décembre 2007 s'élève à €. 519.469.

Le montant des intérêts perçus par votre société au titre de l'exercice s'élève à €. 23.278.

Avec la société Ardia

- **Nature et objet :** caution solidaire
- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'une sous-location de matériels informatiques.

Le montant du matériel acheté au 31 décembre 2007 est porté à €. 158.609.

Les loyers facturés, sur l'exercice 2007, s'élèvent à €. 37.263 H.T.

- **Nature et objet :** avance de trésorerie
- Modalités :

Votre société a signé une convention de trésorerie dans le cadre d'avances à la filiale Ardia.

Le montant de l'avance au 31 décembre 2007 s'élève à €. 58.320.

Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice s'élève à €. 5.071.

Avec la société SCI L'Oratoire

- **Nature et objet :** convention de trésorerie
- Modalités :

Votre société a conclu une convention de trésorerie avec la SCI de L'Oratoire dans le cadre de la cession bail de ses immeubles afin de rétribuer la mise à disposition de €. 2.000.000 par la SCI L'Oratoire.

L'avance effectuée au profit de votre société au 31 décembre 2007 s'élève à €. 1.771.030.

Le montant des intérêts comptabilisés en charges par votre société au 31 décembre 2007 s'élève à €. 85.249.

Nature et objet : autorisation de nantissement de parts

- Modalités :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de €.3.000.000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI L'Oratoire qu'elle détient pour la durée de l'opération.

Avec la société SCI Les Coteaux de Pouvoirville

- **Nature et objet :** contrat de sous-location

- Modalités :

Selon un contrat de sous-location, la SCI Pouvoirville loue à votre société des locaux sis chemin de Pouvoirville à Toulouse avec refacturation de la taxe foncière.

Le montant des loyers versés sur l'exercice s'élève à €. 69.400 H.T.

Le montant de la taxe foncière refacturée sur l'exercice s'élève à €. 5.829.

- **Nature et objet :** autorisation de nantissement de titres

- Modalités :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de €.4.500.000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI les Coteaux de Pouvoirville qu'elle détient pour la durée de l'opération.

3 **Convention conclue au cours de l'exercice antérieur, non approuvée par l'assemblée générale, et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Avec la société LP2C S.A.

- **Nature et objet :** prestations comptables et financières

- Modalités :

Votre société a effectué des prestations comptables et financières pour la société LP2C S.A.

La facturation de l'exercice effectuée par votre société s'élève à €. 46.408. H.T. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

- **Nature et objet :** convention de groupe

La société LP2C S.A. dispose de compétences lui permettant d'assurer directement ou indirectement des prestations dans les domaines relevant de la gestion des activités de ses filiales. A ce titre, la société LP2C S.A. s'est engagée à fournir des prestations au profit de votre société.

La présente convention a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006 pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2006 reconduite d'année en année par tacite reconduction.

- Modalités :

- a) Missions permanentes

La société LP2C S.A. effectue pour votre société les prestations suivantes :

- assistance en matière de Direction Générale,
- assistance dans le domaine du management stratégique et international,
- assistance dans le domaine des ressources humaines, qualité et systèmes d'informations,
- assistance dans le domaine de l'administration, des finances, du juridique et du contrôle de gestion.

La facturation est effectuée sur la base des coûts engagés par LP2C S.A., majorés d'une marge de 15 % d'une part, et sur la base des temps passés au taux journalier de €. 3.054 H.T., pour les prestations de management stratégique et international et de communication, d'autre part. Un budget établi en début d'année permet des facturations périodiques, ajustées en fin d'exercice en fonction des coûts réels.

La charge de l'exercice 2007 pour votre société s'élève à € 1.723.216 H.T.

- b) Missions exceptionnelles

La société LP2C S.A. peut mettre en place des garanties au profit de votre société et consentir à des tiers sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par votre société.

La société LP2C S.A. exécute à la demande de votre société des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations permanentes.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte tenant compte des frais particuliers engagés par LP2C S.A.

Cette partie de convention n'a eu aucune incidence sur l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Votre assemblée générale du 3 mai 2007, en sa 3^{ème} résolution, n'avait pas adopté la proposition d'approbation de cette convention.



Eric Seyvos

Actielec Technologies S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés


31 mars 2008

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

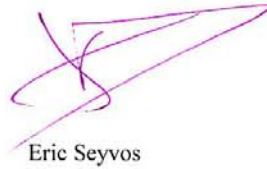
Toulouse, le 31 mars 2008

Paris, le 31 mars 2008

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé



Eric Seyvos

2.15.3. Opérations avec les entreprises liées

Cf. § 4.1.6.20 « Opérations avec les entreprises liées ».

2.16. DÉLÉGATIONS ACCORDÉES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

2.16.1. Augmentation de Capital Social

A la date de clôture, les délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité sont les suivantes :

LIBELLE	A.G.E.	Échéances	Montant autorisé	Augmentations et émissions réalisées les années précédentes	Augmentations et émissions réalisées au cours de l'exercice	Autorisation résiduelle au jour de l'établissement du présent tableau
Autorisation d'augmenter le capital en faveur des adhérents d'un PEE	3-mai-2007	3-juil-09	3 % du Capital			3 % du Capital

2.16.2. Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions

Rapport spécial du Directoire sur les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Un plan d'options de souscription ou d'achat d'actions a été consenti en 2003 au profit d'un mandataire social, au titre des mandats exercés.

Ce plan d'options de souscription ou d'achat d'actions a été attribué par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 9 mai 2003, dans sa neuvième résolution. Il a été consenti par le Directoire lors de sa réunion du 1^{er} septembre 2003. Il porte sur :

I - Options consenties par la Société		
Nature	Souscription d'actions	Achat d'actions
Nombre	240.000	60.000
Échéance	31 août 08	31 août 08
Prix d'exercice	1,92 €	3,76 €
Bénéficiaire unique	Christian DESMOULINS Président du Directoire	Christian DESMOULINS Président du Directoire
II - Options exercées		
Options exercées en 2003	Néant	Néant
Options exercées en 2004	Néant	Néant
Options exercées en 2005	Néant	Néant
Options exercées en 2006	Néant	Néant
Options exercées en 2007	Néant	Néant

Mis à part ce plan, il n'existe aucun autre plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

2.16.3. Délégation en matière d'attribution d'options

Enfin, aucune délégation en matière d'attribution d'options de souscription d'actions entraînant une augmentation du capital social n'est en cours de validité à la date de clôture du présent exercice.

2.17. CONCLUSION

Il sera demandé de donner quitus entier et définitif au Directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils relatent dans leur rapport général.

Le Directoire invite tout actionnaire à approuver, par son vote, le texte des résolutions qu'il propose.

LE DIRECTOIRE

3. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

3.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La loi de Sécurité Financière du 1^{er} août 2003 fait obligation au Président du Conseil de Surveillance de rendre compte, dans un rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

C'est pour respecter cette obligation inscrite à l'article L.225-68 du Code de Commerce que sont communiquées les informations suivantes :

- Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

3.1.1. Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

ACTIELEC TECHNOLOGIES S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

3.1.1.1 Composition du Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2007, la composition du Conseil de Surveillance est la suivante :

Louis PECH	Président du Conseil de Surveillance
Pierre CALMELS	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Günther THRUM	Membre du Conseil de Surveillance
Véronique VEDRINE	Membre du Conseil de Surveillance
Alain COSTES	Membre du Conseil de Surveillance

3.1.1.2 Fréquence des réunions

Les modalités de convocation, de réunion, de quorum et de majorité du Conseil de Surveillance sont fixées par les statuts de la Société.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois, conformément à la législation et aux statuts.

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que le nécessite la gestion des affaires courantes qui sont du ressort de cet organe de décision. Il est régulièrement convoqué sur les analyses des comptes (situations ou arrêtés) avec une approche systématique de l'analyse du trimestre, du semestre ou de l'année et des perspectives et stratégies à développer.

Sont également abordées les problématiques de financement, soit au niveau de la Holding, soit au niveau des filiales, avec les garanties afférentes.

Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance entend les présentations relatives aux :

- Principes et méthodes comptables retenus ;
- Principales options comptables retenues ;
- Impacts des changements de méthodes éventuels ;
- Variations de périmètre de consolidation ;
- Principales données chiffrées communiquées (formation du résultat, présentation du bilan et de la situation financière).

Il entend également le compte rendu des Commissaires aux Comptes sur l'étendue, l'avancement et les conclusions de leurs missions.

3.1.1.3 Convocation des Conseils

Conformément à la réglementation en vigueur, à nos statuts et aux pratiques de la Société, les membres du Conseil de Surveillance ont été convoqués par téléphone, courriel et/ou courrier dans un délai suffisant pour permettre la présence du plus grand nombre à l'ensemble des réunions.

Par ailleurs, conformément à l'article L.225-38 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à l'ensemble des réunions qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires, par courriel et Lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leur communiquer toute information ou document nécessaire dans un délai préalable raisonnable.

C'est ainsi que le projet des comptes annuels a été transmis aux membres du Conseil au cours de la semaine précédant la réunion du Conseil appelé à les vérifier.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en fait la demande, le Président lui communique, dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il désire recevoir.

3.1.1.4 Tenue des réunions

Les réunions du Conseil de Surveillance se sont toutes déroulées au Siège Social.

La présence physique des membres aux réunions a été requise.

Le taux de présence des membres du Conseil de Surveillance peut varier d'une réunion à l'autre, dans le respect des règles de quorum et de majorité nécessaires. Les membres du Conseil ont témoigné d'une assiduité habituelle, aucun absentéisme notable n'étant à déplorer. Le taux de membres présents ou représentés sur l'ensemble de ces Conseils a été de 100 %.

3.1.1.5 Décisions adoptées

Toutes les résolutions soumises au Conseil de Surveillance ont été adoptées à l'unanimité.

3.1.1.6 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous ses membres, en vue de leur relecture. L'approbation dudit procès-verbal est effectuée au cours du Conseil suivant.

3.1.1.7 Mandataires Indépendants

Critères retenus : n'est pas considéré comme mandataire indépendant :

- Tout cadre supérieur, ancien cadre supérieur ou salarié de la Société ou de l'une quelconque de ses filiales ;
- Tout actionnaire, tout représentant ou salarié d'un actionnaire qui, agissant seul ou de concert, détient au moins 5 % du nombre total des droits de vote de la Société ;
- Toute autre personne ayant avec la Société un lien susceptible d'entraver l'exercice de ses responsabilités en tant que membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire.

Liste des mandataires sociaux indépendants :

- Alain COSTES Membre du Conseil de Surveillance ;
- Véronique VEDRINE Membre du Conseil de Surveillance.

3.1.1.8 Nombre d'actions devant être détenues par un membre du Conseil de Surveillance

Les statuts de la Société prévoient qu'il est nécessaire de détenir une action de la Société pour être membre du Conseil de Surveillance.

3.1.1.9 Nombre de membres du Conseil de Surveillance élus par les salariés

Les membres du Conseil de Surveillance ont tous été élus ou ratifiés au cours de nos Assemblées Générales. Aucun membre n'est issu de l'élection prévue pour la nomination des membres salariés.

3.1.1.10 Nombre de censeurs nommés

Aucun censeur n'a été nommé au cours de l'exercice 2007.

3.1.1.11 Règlement intérieur

Le Conseil de Surveillance n'a pas mis en place de règlement intérieur, mais améliore régulièrement les règles qu'il s'impose en matière de bonnes pratiques de gouvernance, en veillant à respecter les lois en vigueur et à intégrer les recommandations lorsqu'elles représentent un intérêt pour la Société, en fonction de sa taille et de son organisation.

A ce jour, aucun comité spécialisé n'a été créé.

3.1.2. Procédures de contrôle interne mises en place par la Société

Nous vous rappelons que notre Groupe a mis en place des procédures de contrôle interne en vue d'assurer une gestion financière rigoureuse et la maîtrise des risques, et d'élaborer les informations données aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes.

Ainsi, ces procédures comprennent un dispositif de prévention et de maîtrise des risques résultant de nos activités et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers, et ce afin d'assurer la protection du patrimoine et la pérennité de notre Groupe.

Le contrôle interne, mis en œuvre par le Directoire, le management et le personnel du Groupe, a pour objectif de nous assurer que les informations financières sont exactes, exhaustives et fiables, élaborées dans le respect des règles générales applicables en la matière, et que les lois et réglementations en vigueur sont respectées.

3.1.2.1 Maîtrise des risques liés à l'activité

ACTIELEC TECHNOLOGIES intervient en tant qu'équipementier électronique sur deux segments d'activité:

- La Branche AUTOMOTIVE avec ACTIA S.A. et ses filiales,
- La Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS avec SODIELEC S.A..

Le Groupe fixe la politique générale, la stratégie et les marchés sur lesquels il souhaite se développer.

Le suivi de l'activité est organisé par activité. On rappellera qu'il s'agit :

- Pour l'AUTOMOTIVE :
 - ✓ Diagnostic : équipements et logiciels de diagnostic à destination des constructeurs et leur SAV, des réseaux de réparation et de maintenance, des garagistes et des centres de contrôle technique,
 - ✓ Systèmes Embarqués : systèmes embarqués pour les véhicules commerciaux et spéciaux, dont les systèmes chronotachygraphe,
 - ✓ Services : fabrication pour le compte de tiers et pérennisation.
- Pour les TÉLÉCOMMUNICATIONS :
 - ✓ Stations Terriennes : stations terriennes (équipements en systèmes Satcom),
 - ✓ Broadcast : équipements et systèmes pour la TV et la radio numérique,
 - ✓ Systèmes de Télécommunications : équipements et systèmes pour les domaines de Télécommunications, transmission, énergie, aéronautique et intégration.

Dans tous ces domaines, le Groupe a obtenu toutes les certifications de qualité nécessaires à l'exercice de ses métiers et en particulier la certification ISO 9001 ; il maîtrise les risques liés aux principaux processus de conception, d'achat-approvisionnement, de production et de contrôle des produits. Cette qualité fait l'objet d'un audit externe annuel par une autorité indépendante et de multiples audits des clients.

Les certifications obtenues et/ou en cours d'obtention témoignent de la volonté du Groupe de maintenir son niveau qualité en progression et adapté aux demandes de ses clients. Le site de Colomiers s'est engagé dans le processus d'obtention de la nouvelle certification aéronautique

NADCAP pour les processus spéciaux de fabrication de cartes électroniques, assurant une maîtrise complète des risques, tant dans le domaine aéronautique que pour toutes les autres fabrications du site.

- Les principaux domaines d'intervention identifiés :
 - ✓ maîtrise des risques technologiques, industriels et commerciaux,
 - ✓ maîtrise des risques liés aux principaux processus de conception, d'achats, d'approvisionnements, de production et de contrôle des produits,
 - ✓ maîtrise de la rotation des stocks,
 - ✓ maîtrise de l'ensemble des dépenses et des frais généraux,
 - ✓ orientation et suivi de la R&D,
 - ✓ prévention des risques juridiques et contentieux.

- Les acteurs

Le Directoire pour la Holding ACTIELEC TECHNOLOGIES, les Comités de Direction et leurs équipes associées pour les filiales jouent un rôle important dans le contrôle interne. Par ailleurs, le Groupe fait appel, en tant que de besoin, à des experts spécialisés, comme dans le domaine des assurances.

- Leur rôle

Le Directoire d'ACTIELEC TECHNOLOGIES et les Comités de Direction des filiales, lors de leurs réunions régulières, suivent les risques déjà identifiés, et réalisent une veille permanente des marchés, des évolutions technologiques, de la concurrence, afin d'identifier les éventuels nouveaux risques pouvant survenir.

Ils sont chargés de l'élaboration et du contrôle périodique des indicateurs dans les différents domaines, sous l'autorité de la Directrice financière, du Secrétaire Général et du Président du Directoire. Ils sont chargés de mettre en œuvre les actions préventives et/ou correctives adéquates et ont un rôle d'alerte prépondérant.

Ils interviennent également pour coordonner le processus d'élaboration des prévisions budgétaires réalisées par les Branches et pour assurer le suivi des réalisations.

Une analyse des incidences potentielles et du degré de maîtrise estimé des principaux risques identifiés est effectuée selon l'information détaillée au § 2.3 « Facteurs de risques ».

La communication interne sur les risques est réalisée, en fonction de leur nature, lors des réunions des Comités de Direction, des Budget Meetings, des Executive Committees, des Financial Committees...

3.1.2.2 Contrôle interne

- Les procédures

En matière comptable et financière : un contrôle de gestion et d'audit interne est organisé par chaque Branche au niveau de chaque Business Unit et/ou Business Group.

Ce contrôle interne est réalisé par une équipe dédiée de contrôle de gestion ou par le responsable financier de la filiale, dans le cas de filiales dont l'effectif est réduit.

Des procédures comptables écrites existent et sont adaptées en fonction de l'activité, des risques identifiés, des systèmes d'information et de la taille des différentes filiales concernées.

En matière de contrôle financier Groupe : une équipe dédiée assure le contrôle financier international du Groupe. Ce contrôle s'effectue au travers des procédures de reporting et est appuyé par des visites ponctuelles dans les filiales. En 2007, les travaux réalisés ont consisté à :

- ✓ superviser, organiser et coordonner la fourniture et le contrôle des informations financières par les services administratifs, comptables et financiers du Groupe ; s'assurer de la cohérence des méthodes comptables appliquées,
- ✓ collecter toutes les informations nécessaires auprès des responsables opérationnels,
- ✓ structurer les données représentatives de la marche du Groupe relatives aux prises de décision (bilans, comptes de résultats, tableaux de bord),
- ✓ conseiller les Directions Générales sur les prévisions à court et moyen termes,
- ✓ coordonner le suivi des procédures de contrôle interne et la mise en application des recommandations formulées par les Commissaires aux Comptes,
- ✓ formuler des propositions sur les outils de gestion du Groupe et leur mise en œuvre,
- ✓ réaliser des études financières et économiques nécessaires (choix des investissements, etc...).

La procédure de reporting du Groupe comprend :

- ✓ le reporting mensuel avec des outils informatiques développés en interne,
- ✓ la situation trimestrielle des comptes,
- ✓ la consolidation des comptes.

Par ailleurs, le Comité Financier animé par le Secrétaire Général du Groupe a en charge l'animation des différentes filiales afin d'être garant de la cohérence des différents systèmes comptables et financiers et de la fiabilité des synthèses financières et économiques élaborées. Il a poursuivi ses activités notamment dans les domaines suivants :

- ✓ suivi des budgets,
- ✓ évolution des procédures de reporting en place,
- ✓ délais de production des comptes,
- ✓ suivi des règles et méthodes comptables du Groupe, notamment concernant les frais de développement, immobilisés et stockés, la reconnaissance du revenu,
- ✓ suivi des règles locales pour l'établissement des comptes sociaux,
- ✓ suivi des règles IFRS pour l'établissement des comptes consolidés.

Les principes comptables et les retraitements IFRS sont centralisés au niveau de la maison mère et de sa principale filiale ACTIA.

En vue du respect des réglementations qui s'imposent à toutes les sociétés cotées, un échéancier des obligations périodiques est formalisé tant sur les problématiques de publication que sur les autres procédures réglementaires (juridiques, fiscales, ...). La veille réglementaire est assurée par le bureau de consolidation et par la Direction Financière du Groupe.

Avant leur diffusion, les informations provenant du bureau de consolidation sont contrôlées par le contrôle de gestion et validées par la Directrice Financière et le Secrétaire général. Puis, l'ensemble des informations publiées est soumis au contrôle de la Direction Générale.

En 2007, les outils mis en place chez SODIELEC ont d'une part été améliorés voire complétés et d'autre part permis au management de disposer d'éléments opérationnels pertinents et fiables pour le pilotage de la Société, avec notamment :

- ✓ l'exploitation d'un tableau de bord mensuel présentant un compte de résultat détaillé par activité,
- ✓ l'exploitation de l'outil de mesure des coûts industriels,
- ✓ le reporting mensuel avec visites sur sites du Secrétaire Général d'ACTIELEC TECHNOLOGIES,
- ✓ l'exploitation et le perfectionnement de modules informatiques fluidifiant et fiabilisant la construction des reportings financiers mensuels,
- ✓ les audits économiques spécifiques : clés de répartition, stocks non tournants,

➤ Les systèmes d'informations

L'évolution des systèmes d'information a pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, disponibilité et pertinence de l'information comptable et financière.

La rationalisation des serveurs et des logiciels ERP utilisés (MOVEX et SAP Business One) dans les principales filiales d'ACTIA tant en France qu'à l'étranger se poursuit (mise en service opérationnelle de MOVEX chez CIPI-ACTIA). Les solutions ERP servent de support dans l'exploitation opérationnelle d'ACTIA MULLER, ACTIA VIDEOBUS, CIPI-ACTIA et AIXIA.

De façon systématique, l'accès aux systèmes (système d'informations techniques (ERP), RH, financiers, messageries,...) n'est possible qu'à partir du moment où l'utilisateur est identifié par un mot de passe (avec une procédure de changement contraignante en place).

Les outils que nous utilisons sont des progiciels d'information du commerce. La façon dont ils traitent l'information est validée au moment de leur mise en service opérationnel sur le site et au fur et à mesure de leur utilisation.

Tous nos serveurs sont en infogérance chez des tiers. Nous avons des contrats d'engagement de prestataires infogérants qui nous garantissent la sauvegarde quotidienne et hebdomadaire des données et l'intégrité physique des informations qui sont sur les serveurs de données.

3.1.2.3 Axes de progrès

➤ Actions menées

Flux financiers : l'étude lancée par le Groupe sur l'optimisation des flux financiers, notamment entre ACTIA et ses filiales, selon les différentes offres du marché, a abouti à l'établissement de conventions bilatérales de trésorerie avec les filiales disposant de trésorerie suffisante. Cette opération doit permettre d'améliorer la fluidité et générer, à terme, une baisse des coûts financiers.

Un **système extranet** a été mis en place pour permettre les échanges de données techniques et d'informations générales sur le Groupe, les marchés, les produits. Le système (ActiaCity) est très apprécié et efficient.

En terme de **qualité**, avec la participation active au Comité d'Elaboration de la norme internationale NADCAP (Aéronautique), le Groupe a préparé en 2007 son unité de production de cartes électroniques de Colomiers pour répondre aux critères de qualité les plus stricts. Le processus de qualification, long et rigoureux, doit aboutir dans le courant du 1^{er} semestre 2008, à la certification du site.

Par ailleurs, les process qualité mis au point en France continuent progressivement d'être déployés dans chaque filiale, avec l'objectif d'aboutir à une charte de qualité Groupe.

Pour les **systèmes d'informations** , les actions suivantes ont été menées :

- ✓ ERP : poursuite de l'extension des outils dans nos filiales, avec deux systèmes selon la taille de nos structures,
- ✓ informations comptables et financières : déploiement d'un outil permettant la collecte en local des opérations intragroupe et automatisant les rapprochements. Extension progressive de l'intégration automatique d'informations comptables pour l'élaboration des comptes consolidés sans traitement manuel dans la collecte. Modification du schéma de validation des informations pour un contrôle par le département « contrôle de gestion Groupe », avant publication.

➤ Actions à mener

Au niveau des assurances, un programme international a été lancé en 2007 dans lequel toutes les sociétés du Groupe seront intégrées en 2008. Ce programme repose sur une étude préalable, avec l'intervention d'un expert. De plus, pour donner une appréciation de la valeur de remplacement à neuf et de la valeur vénale des biens à assurer, une expertise a été mise en œuvre sur les sites de Colomiers et de Tunis, sites dans lesquels nous avons l'essentiel des moyens onéreux de production. Par ailleurs, une réflexion est conduite sur la poursuite de la couverture du risque manager.

Au niveau des finances, 2008 verra la mise en application des conventions de trésorerie. Par ailleurs, les Financial Committees, mis en place en 2007, seront mobilisés en 2008 pour aboutir à une meilleure sensibilisation aux résultats du Groupe, à l'optimisation de la trésorerie et des immobilisations d'études (actifs incorporels) et au contrôle interne.

Les activités de l'entreprise reposent sur des procédures établies en vue de maîtriser et prévenir tout risque. Afin d'optimiser ces procédures et de contrôler leur adéquation avec les évolutions du Groupe, celle de la législation et les préconisations de l'AMF, un groupe de travail a été mis en place en 2008. Il a en charge de vérifier l'adéquation des manuels de procédures existants avec les objectifs affichés, de contrôler la performance des audits cycliques, de proposer les améliorations qui pourraient ressortir de ce travail et de mettre en place une procédure d'actualisation régulière. Dans le respect de l'indépendance de chaque Société du Groupe, il devra s'assurer de l'adaptation permanente des procédures quelle que soit l'évolution du Groupe et des législations applicables.

3.1.3. Rémunérations des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux de la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES ne sont pas rémunérés par cette dernière. Pour les mandataires qui reçoivent une rémunération, cette dernière est versée par la Société LP₂C, Société Contrôlante, au titre de leur contrat de travail les liant à LP₂C ou du mandat exercé dans cette Holding.

Ces rémunérations, sous la responsabilité du Conseil de Surveillance de LP₂C, ont été attribuées en fonction du marché environnant, de la cohérence de ces rémunérations par rapport aux Cadres Dirigeants du Groupe, et répondent à une volonté de pérennité.

3.1.4. Pouvoirs du Directoire

La limite des pouvoirs du Directoire a été définie par le Conseil de Surveillance du 3 février 2004, selon les termes suivants :

« Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, le Conseil de Surveillance décide de modifier les limites qu'il a fixées lors de sa réunion du 12 novembre 2002 et autorise par conséquent le Directoire à effectuer, sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, les opérations suivantes dans les limites suivantes :

1. Achat d'immeubles par nature dont la valeur est inférieure à 1 000 k€H.T..
2. Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur est inférieure à 1 000 k€H.T..
3. Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera inférieur à 1 000 k€ avec obligation d'information du Conseil de Surveillance.
4. Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera inférieur à 1 000 k€ par emprunt avec une durée inférieure à 7 ans. L'enveloppe globale annuelle de ces emprunts ne pourra excéder 3 000 k€ et sera révisée chaque année.
5. Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises, dont le montant est inférieur à 1 000 k€ par opération, avec obligation d'information du Conseil de Surveillance.
6. Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, d'une durée supérieure à 1 an et d'un montant en principal inférieur à 500 k€ par opération et 2 000 k€ par an toutes opérations confondues.
7. Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, d'une durée pouvant aller jusqu'à 9 ans et pour un loyer inférieur à 500 k€HT par an.
8. Contrats commerciaux d'une durée inférieure à 3 ans et portant sur un montant inférieur à 2 000 k€H.T..
9. Engagements directs même non assortis de garanties, pour des montants inférieurs à 2 000 k€
10. Engagements et licenciements d'employés de la Société dont le salaire annuel sera inférieur à 300 k€

Toutes opérations dépassant les limites fixées ci-dessus devront faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

En outre, le Directoire ne pourra pas donner de cautions, d'avals ou de garanties sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance. »

3.1.5. Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2007

SOCIETE	ISO 9001 (V.2000)	ISO TS 16949 (V.2002)	ISO 14001 (V.2004)	EN 9100 (V.2003)	NADCAP
ACTIA SA	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié	En cours de certification
ACTIA MULLER	Certifié				
ATON SYSTEMES	Planifié pour 2008				
AIXIA					
ACTIA ITALIA	Certifié				
ACTIA NL	En cours de certification. Prévu pour 2008				
ACTIA POLSKA					
I+ME ACTIA	Certifié				
ACTIA VIDEOBUS	Certifié				
ACTIA NORDIC	Certifié		Certifié		
ACTIA UK	Certifié				
ATAL	En cours de certification. Prévu pour 2008				
ACTIA INDIA	Certifié	Planifié pour 2008			
ACTIA DE MEXICO	En cours de certification				
ACTIA SHANGHAÏ	Certifié				
CIPI-ACTIA	Certifié	Certifié	Certifié		
ARDIA	En cours de certification. Prévu pour 2009				
ACTIA DO BRASIL	Certifié	Certifié	Certifié		
ACTIA USA	Certifié				
SODIELEC	Certifié			Certifié	

Les autres certifications :

- SODIELEC site de Provence : PART 21 G + PART 145 (exigences aéronautiques) ;
- ACTIA MULLER : Certification d'approbation de système qualité par le LNE (métrologie légale, réparation d'analyseurs de gaz et d'opacimètres).

Les certifications en cours d'homologation :

- ACTIA MULLER : Agrément délivré par la DRIRE pour le contrôle des appareils de mesure de pollution ;
- ACTIA S.A. : PART 21 G + PART 145 (exigences aéronautique) ; IRISRAIL.

Fait à Toulouse, le 14 mars 2008

Louis PECH

Président du Conseil de Surveillance

3.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



KPMG Audit
8, avenue Pasteur
BP 42390
31086 Toulouse Cedex 2
France

Eric Seyvos

14, rue Clépeyron
75008 Paris
France

Actielec Technologies S.A.

Rapport du commissaire aux comptes, établi
en application de l'article L.225-235 du
Code de commerce, sur le rapport du
Président du Conseil de Surveillance de la
société Actielec Technologies S.A., pour ce
qui concerne les procédures de contrôle
interne relatives à l'élaboration et au
traitement de l'information comptable et
financière

Exercice clos le 31 décembre 2007
Actielec Technologies S.A.
25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse
Cedex 04

Ce rapport contient 3 pages
Référence : PSP - 081.194 RC1



KPMG Audit
9, avenue Parmentier
BP 42398
31086 Toulouse Cedex 2
France

Eric Seyvos

14, rue Clapeyron
75008 Paris
France

Actielec Technologies S.A.

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse Cedex 04
Capital social : € 14.894.955,75

Rapport du commissaire aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Actielec Technologies S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Actielec Technologies S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Eric Seyvos

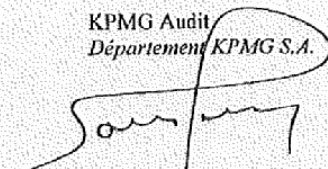
*Actelec Technologies S.A.
Rapport du commissaire aux comptes, établi en
application de l'article L.225-235 du Code de
commerce, sur le rapport du Président du Conseil de
Surveillance de la société Actelec Technologies S.A.,
pour ce qui concerne les procédures de contrôle
interne relative à l'élaboration et au traitement de
l'information comptable et financière
27 mars 2008*

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Les commissaires aux comptes


Toulouse, le 27 mars 2008

KPMG Audit
Département KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé

Paris, le 27 mars 2008



Eric Seyvos

3.3. RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Convoqués en Assemblée Générale Mixte conformément à la Loi et aux statuts, les Actionnaires viennent de prendre connaissance des rapports du Directoire et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Conformément à l'article L.225-68 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance nos observations relatives au rapport du Directoire et aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

1. Observations du Conseil de Surveillance

- sur le rapport du Directoire

Le rapport du Directoire n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

- sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Tels qu'ils ont été présentés, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 n'appellent pas d'observation de la part du Conseil de Surveillance.

Le Conseil vous invite à approuver les résolutions proposées par le Directoire.

2. Objet des travaux du Conseil de Surveillance

En application des règles légales, et au delà de l'examen des comptes sociaux et du rapport du Directoire au sujet desquels il vient de vous faire ses observations, le Conseil de Surveillance entend périodiquement le rapport du Directoire sur la marche de la Société. Il autorise les constitutions de sûretés, les cessions partielles ou totales de participations et de biens et droits immobiliers.

Fait à TOULOUSE

Le 14 mars 2008

Le Conseil de Surveillance

3.4. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'ÉMETTEUR EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN VIGUEUR EN FRANCE

Le passage en structure de Conseil de Surveillance et Directoire, décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002, va dans le sens des recommandations du rapport consolidé AFEP / MEDEF sur le gouvernement d'entreprise.

Toutefois, en raison de sa taille et des moyens financiers à mettre en œuvre, aucun comité spécialisé (cf. rapports Viénot et Bouton) n'a été créé à ce jour. Le Conseil préfère privilégier l'organisation de débats entre les membres du Conseil et ceux du Directoire, pendant et après les séances. Le Conseil de Surveillance estime que la politique de gouvernement d'entreprise menée par le Groupe est appropriée compte tenu de sa taille et de son activité.

Dans cette optique, aucun Comité spécialisé n'est envisagé dans un avenir proche, sauf disposition réglementaire nouvelle qui l'exigerait.

4. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

4.1. COMPTES CONSOLIDÉS

4.1.1. Préambule

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2007 ont été arrêtés par le Directoire du 14 mars 2008 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 6 mai 2008.

Base de préparation des états financiers :

Déclaration de conformité

Les états financiers sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, cette conformité couvrant les définitions, modalités de comptabilisation, d'évaluation et de présentation préconisées par les IFRS ainsi que l'ensemble des informations requises par les normes. Les états financiers sont conformes à toutes les dispositions des IFRS d'application obligatoire au 31 décembre 2007.

Les nouveaux textes IAS/IFRS et interprétations obligatoirement applicables aux comptes consolidés 2007 sont les suivants :

- IFRS 7 : Informations à fournir sur les instruments financiers ;
- IAS 1 : Amendement relatif aux informations sur le capital ;
- IFRIC 7 : Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 ;
- IFRIC 8 : Champ d'application d'IFRS 2 ;
- IFRIC 9 : Réexamen des dérivés incorporés ;
- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciation.

Aucune incidence liée à l'application de ces nouvelles normes et interprétations de norme n'est à signaler.

Les textes IAS/IFRS et interprétations applicables par anticipation aux comptes consolidés 2007 sont les suivants :

- Application obligatoire le 1/01/08 :
 - ✓ IFRIC 11 : Actions propres et transactions intra-groupe,
 - ✓ IFRIC 12 : Concessions de services,
 - ✓ IFRIC 14 : Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum ;
- Application obligatoire le 1/07/08 :
 - ✓ IFRIC 13 : Programmes de fidélisation clients.
- Application obligatoire le 1/01/09 :
 - ✓ IAS 1 révisée : Présentation des états financiers,
 - ✓ IAS 23 : Amendement de la norme IAS 23 : Coût des emprunts,
 - ✓ IFRS 8 : Segments opérationnels.

Aucune de ces normes ou interprétation de norme n'a été appliquée par anticipation dans les comptes consolidés 2007.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul ont été appliquées de manière identique pour l'ensemble des périodes présentées.

Les montants mentionnés dans ces états financiers sont exprimés en milliers d'euros (k€).

Recours à des estimations

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs, passifs, produits et charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables compte tenu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables de certains actifs et passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est enregistré dans la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou dans la période du changement et les périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont les impôts différés actifs (cf. § 4.1.6.10 « Impôts différés »), les écarts d'acquisition (cf. § 4.1.6.3 « Immobilisations incorporelles »), les frais de développement immobilisés (cf. § 4.1.6.3 « Immobilisations incorporelles ») et les provisions (cf. § 4.1.6.15 « Provisions »).

Changement de présentation

Jusqu'en 2006, le Crédit Impôt Recherche était inclus dans la rubrique « Charge d'impôt » du compte de résultat. A compter du 1^{er} janvier 2007 et conformément à la norme IAS 20, le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES a opté pour une présentation du Crédit Impôt Recherche plus pertinente dans le résultat opérationnel. Une rubrique spécifique a été créée à cet effet. Le compte de résultat de 2006 présentait, avant reclassement :

➤ un résultat opérationnel de	4.669 k€
➤ une charge d'impôt de	<649>k€

Après reclassement du Crédit Impôt Recherche qui s'élevait à 1.430 k€, le compte de résultat 2006 présente :

➤ un résultat opérationnel de	6.099 k€
➤ une charge d'impôt de	<2.079>k€

4.1.2. Bilan Consolidé

BILAN ACTIF Consolidé Normes IFRS en k€	Notes Annexes	Montants 31/12/07	Montants 31/12/06
ACTIF NON COURANT			
Goodwill	4.1.6.3	22.960	22.102
Frais de développement	4.1.6.3	17.434	18.101
Autres immobilisations incorporelles	4.1.6.3	1.260	1.293
Total immobilisations incorporelles		41.655	41.495
Terrains	4.1.6.4	1.412	1.473
Constructions	4.1.6.4	4.990	5.506
Installations techniques	4.1.6.4	7.056	7.055
Autres immobilisations corporelles	4.1.6.4	3.677	3.454
Total immobilisations corporelles		17.136	17.489
Titres des sociétés mises en équivalence	4.1.6.5	196	167
Actifs financiers non courants	4.1.6.6	748	684
Impôt différé actif	4.1.6.10	7.077	7.857
Crédit Impôt Recherche non courant	4.1.6.8	3.717	3.472
TOTAL ACTIF NON COURANT		70.527	71.165
ACTIF COURANT			
Stocks	4.1.6.7	59.399	57.520
Créances clients	4.1.6.8	77.434	72.958
Autres créances courantes liées à l'activité	4.1.6.8	3.819	3.211
Crédit d'impôt courant	4.1.6.8	3.890	2.316
Autres créances courantes diverses	4.1.6.8	1.175	1.136
Instruments financiers	4.1.6.9.2	17	
Total créances courantes		145.734	137.140
Valeurs mobilières de placement	4.1.6.9.1	122	118
Disponibilités	4.1.6.9.1	17.554	10.674
Total trésorerie et équivalents de trésorerie		17.675	10.791
TOTAL ACTIF COURANT		163.409	147.932
BILAN ACTIF		233.937	219.097

BILAN PASSIF ET CAPITAUX PROPRES Consolidé Normes IFRS en k€	Notes Annexes	Montants 31/12/07	Montants 31/12/06
CAPITAUX PROPRES			
Capital	4.1.6.13	14.895	14.895
Primes	4.1.6.13	17.280	17.280
Réserves	4.1.6.13	13.083	10.625
Report à nouveau	4.1.6.13	10.296	11.083
Écart de conversion	4.1.6.13	<1.908>	<1.057>
Actions propres	4.1.6.13	<443>	<443>
Résultat de l'exercice	4.1.6.13	5.838	1.598
Capitaux propres attribuables au Groupe		59.040	53.980
Résultat des minoritaires	4.1.6.13	289	79
Réserves minoritaires	4.1.6.13	3.954	4.085
Capitaux propres minoritaires		4.242	4.164
CAP. PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		63.282	58.144
PASSIF NON COURANT			
Emprunts auprès des établissements de crédit	4.1.6.12	25.203	15.324
Dettes financières diverses	4.1.6.12	962	1.192
Dettes financières Crédit-bail	4.1.6.12	5.863	6.961
Total dettes financières non courantes		32.029	23.478
Impôt différé passif	4.1.6.10	168	97
Provision pour retraite et autres avantages à long terme	4.1.6.15	3.820	2.977
TOTAL PASSIF NON COURANT		36.017	26.552
PASSIF COURANT			
Provisions à court terme		4.875	4.996
Emprunts obligataires	4.1.6.12		912
Dettes financières à moins d'un an	4.1.6.12	51.926	57.045
Instruments financiers	4.1.6.9.2	159	
Total passifs financiers courants		52.085	57.957
Fournisseurs	4.1.6.16	41.303	42.073
Autres dettes d'exploitation	4.1.6.16	22.715	20.505
Dettes fiscales (IS)	4.1.6.16	1.367	914
Autres dettes diverses	4.1.6.16	3.315	2.521
Produits constatés d'avance	4.1.6.16	8.978	5.434
TOTAL PASSIF COURANT		134.638	134.401
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		233.937	219.097

4.1.3. Compte de Résultat Consolidé

COMPTE DE RESULTAT Consolidé Normes IFRS en k€	Notes Annexes	2007	2006
Chiffre d'affaires	4.1.6.17	250.617	222.099
- Achats consommés	4.1.6.17	<105.438>	<96.923>
- Charges de personnel	4.1.6.17	<70.036>	<66.114>
- Charges externes	4.1.6.17	<47.867>	<45.156>
- Impôts et taxes	4.1.6.17	<4.619>	<3.860>
- Dotations aux amortissements	4.1.6.17	<8.757>	<7.807>
+/- Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	4.1.6.17	<1.423>	2.742
+/- Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation	4.1.6.17	<132>	<77>
+ Crédit Impôt Recherche	4.1.6.17	1.443	1 430
+ Autres produits d'exploitation	4.1.6.17	546	641
- Autres charges d'exploitation	4.1.6.17	<1.139>	<950>
+/- values sur cessions d'immobilisations	4.1.6.17	<33>	73
Résultat opérationnel	4.1.6.17	13.161	6 099
+ Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4.1.6.19	21	25
- Intérêts et charges financières	4.1.6.19	<4.500>	<3.609>
+ Autres produits financiers	4.1.6.19	414	1.197
- Autres charges financières	4.1.6.19	<222>	<58>
Coût de l'endettement financier net	4.1.6.19	<4.286>	<2.445>
+ Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	4.1.6.5	120	102
- Charge d'impôt	4.1.6.18	<2.868>	<2 079>
Résultat		6.126	1.677
* attribuable au Groupe		5.838	1.598
* intérêts minoritaires		289	79
Résultat de base par action (En €)	4.1.6.14.1	0.295	0,081
Résultat dilué par action (En €)	4.1.6.14.2	0.291	0,074

4.1.4. Variation des capitaux propres

<i>En k€</i>	Capital	Titres auto détenus	Primes	Réserves, RAN, résultat consolidés	Ecart de conversion	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 01/01/06 IFRS	14.879	<443>	17.296	21.742	<920>	52.554	3.911	56.465
Résultat consolidé				1.598		1.598	79	1.677
Variation des écarts de conversion					<137>	<137>		<137>
Sous total charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	0	0	1.598	<137>	1.461	79	1.540
Distributions effectuées						0		0
Variation de capital	16		<16>			0		0
Autres				<35>		<35>	174	139
Au 31/12/06 IFRS	14.895	<443>	17.280	23.305	<1.057>	53.980	4.164	58.144
Résultat consolidé				5.838		5.838	289	6.126
Variation des écarts de conversion					<851>	<851>		<851>
Sous total charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	0	0	5.838	<851>	4.987	289	5.276
Distributions effectuées						0		0
Variation de capital						0		0
Variation de périmètre							<62>	<62>
Autres				74		74	<149>	<75>
Au 31/12/07 IFRS	14.895	<443>	17.280	29.217	<1.908>	59.040	4.242	63.282

4.1.5. Flux de trésorerie

Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé	2007	2006
<i>En k€</i>		
Résultat net de la période	6.126	1.677
<i>Ajustements pour :</i>		
Amortissements et provisions	9.979	8.677
Résultat de cession d'immobilisations	33	<280>
Charges d'intérêts	4.500	3.871
Charge d'impôt courant (hors crédit impôt recherche)	2.005	1.702
Variation des impôts différés	863	377
Crédit impôt recherche	<1.443>	<1.430>
Autres charges et produits	6	<743>
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	<120>	<102>
<i>Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement</i>	<i>21.949</i>	<i>13.749</i>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	<2.121>	<6.260>
<i>Trésorerie provenant des activités opérationnelles</i>	<i>19.828</i>	<i>7.489</i>
Impôt sur le résultat payé (hors crédit impôt recherche)	<1.553>	<1.432>
Encaissement sur Crédit Impôt Recherche	17	87
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	18.292	6.144
Acquisitions d'immobilisations	<7.643>	<5.812>
Dividendes reçus des entreprises associées	23	0
Produit de cessions d'immobilisations	156	3.605
Acquisitions de l'exercice sous déduction de la trésorerie acquise	<1.187>	<18>
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	<8.651>	<2.225>
Dividendes payés	<32>	<25>
Augmentation de capital en numéraire	19	122
Nouveaux emprunts	22.383	7.296
Remboursement d'emprunts	<15.084>	<11.332>
Intérêts payés	<4.500>	<3.871>
Trésorerie nette provenant des activités de financement	2.786	<7.810>
Effet de la variation du taux de change	<259>	<15>
Trésorerie d'ouverture (Voir détail au § 4.1.6.9)	<34.287>	<30.381>
Trésorerie de clôture (Voir détail au § 4.1.6.9)	<22.119>	<34.287>
Variation de trésorerie	12.168	<3.906>

4.1.6. Notes annexes aux comptes consolidés

4.1.6.1 Principes comptables

4.1.6.1.1 Périmètre et critères de consolidation

Les états financiers des entreprises contrôlées, directement ou indirectement, par ACTIELEC TECHNOLOGIES sont intégrés globalement dans les états financiers consolidés. Les comptes des sociétés dans lesquelles ACTIELEC TECHNOLOGIES possède une influence notable sont consolidés par mise en équivalence.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels le 31 décembre.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation figure au § 4.1.6.2 « Sociétés Consolidées ».

4.1.6.1.2 Élimination des opérations entre les sociétés consolidées

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes réalisés, compris dans l'actif immobilisé et dans les stocks des sociétés consolidées, sont éliminés. Les pertes internes sont éliminées de la même façon que les profits internes, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

4.1.6.1.3 Conversion des comptes annuels des filiales libellés en monnaies étrangères

Les comptes annuels des sociétés étrangères, hors zone Euro, sont convertis de la manière suivante :

- Les actifs et les passifs, y compris les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis au taux de clôture, à l'exception des écarts d'acquisition antérieurs à la date de transition, le 1^{er} janvier 2005 ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de l'exercice. En cas d'activité située dans des pays à forte inflation, les postes du compte de résultat de la filiale concernée seraient convertis au taux de clôture en application de la norme IAS 29 ;
- La différence de conversion est inscrite en tant que composante distincte des capitaux propres et n'affecte pas le résultat.

4.1.6.1.4 Conversion des transactions libellées en devises

- Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque société au taux de change en vigueur à la date de la transaction ;
- Les dettes et créances libellées en devises sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les différences de change latentes dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat ;

- Conformément à l'IAS 21, les différences de change relatives à des financements permanents faisant partie de l'investissement net dans une filiale consolidée sont constatées dans les capitaux propres, en réserve de conversion. Lors de la cession ultérieure de ces investissements, les résultats de change cumulés constatés dans les capitaux propres seront enregistrés en résultat.

4.1.6.1.5 Principes de reconnaissance du revenu

La reconnaissance du revenu dans les comptes consolidés dépend de la nature du revenu :

- Contrats de construction ;
- Prestations de services : études, service après vente... ;
- Ventes de biens.

Les produits des activités ordinaires sont reconnus lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable ;
- Les coûts encourus ou restant à encourir peuvent être évalués de façon fiable ;
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise.

Les contrats de construction

Critères de sélection d'un contrat de construction IAS 11

Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés ou interdépendants en termes de conception, de technologie et de fonction, ou de finalité ou d'utilisation.

Un ensemble de contrats, qu'ils soient passés avec un client ou avec un ensemble de clients différents, doit être traité comme un contrat de construction unique lorsque :

- Cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global ;
- Les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale ;
- Les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Nature des contrats de construction

Dans le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES, les contrats de construction sont de deux natures différentes :

- Les contrats d'étude et de fabrication pour un client spécifique ; la marge est reconnue à l'avancement physique méthode dite des « milestones » ou des pièces fabriquées ;
- Les contrats de fabrication spécifiques pluriannuels : le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés en fonction de l'avancement des coûts réalisés par rapport aux coûts estimés du contrat.

Lorsqu'il est probable que les coûts estimés du contrat seront supérieurs aux produits estimés, la perte attendue est immédiatement constatée en charges.

Les prestations de services

Le produit résultant du **service après vente** est étalé de façon linéaire sur la période couverte par la garantie.

Dans le cadre des contrats d'**abonnement**, les sociétés sont amenées à facturer en début de période des prestations qui sont livrées de manière échelonnée. Les produits sont pris en compte de manière linéaire sur les périodes concernées.

Pour les autres prestations de service, lorsque le résultat peut être connu de façon fiable, la comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon le degré d'avancement.

Les ventes de biens

Le produit résultant de la vente de biens est comptabilisé en chiffre d'affaires lors du transfert des risques et avantages liés aux biens. Dans la majorité des cas, il s'agit de la date de livraison du bien.

4.1.6.1.6 Regroupement d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2004 sont évalués :

- Les actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquis à leur juste valeur ;
- Le coût d'acquisition des titres comprenant les coûts directs attribuables.

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis. Lorsque le goodwill est positif, il est inscrit à l'actif du bilan en immobilisation incorporelle non amortissable (IFRS 3). Lorsque le goodwill est négatif (badwill), il est intégré au résultat de la période.

Pour les sociétés mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est comprise dans la valeur comptable de la participation.

Des intérêts minoritaires sont constatés à hauteur de leur quote-part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels à la date d'acquisition.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, l'écart d'acquisition est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1^{er} janvier 2004.

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation (cf. § 4.1.6.3 « Immobilisations incorporelles ») dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Lorsqu'il résulte du test une perte de valeur, l'écart d'acquisition est diminué du montant correspondant de façon définitive.

4.1.6.1.7 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont reconnues à l'actif si elles procurent des avantages économiques futurs au Groupe et si elles satisfont aux critères d'identification ci-dessous :

- Elles sont séparables de l'entité (Possibilité de vente, transfert, cession ...) de façon individuelle ou liées avec un autre actif / passif, ou
- Elles résultent des droits contractuels ou autres droits légaux.

Les différentes natures d'immobilisations incorporelles identifiables dans le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES sont les frais de développement et brevets et marques.

Les amortissements des immobilisations incorporelles autres que les frais de développement sont calculés linéairement sur des durées d'utilité de 3 à 5 ans.

Les frais de développement : une immobilisation incorporelle résultant de la phase de développement est comptabilisée à l'actif si, et seulement si, les critères suivants sont respectés :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût de cette immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par le Groupe.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche n'est comptabilisée à l'actif. Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les amortissements des frais de développement reflètent le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Les méthodes utilisées sont l'amortissement linéaire ou la méthode des unités d'œuvre. Les durées d'utilité sont fonction des actifs concernés. Elles sont de 3 à 5 ans, à l'exception du chronotachygraphe dont la durée d'utilité est estimée à 15 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilité est considérée indéfinie.

4.1.6.1.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES a choisi le modèle du coût historique comme méthode d'évaluation.

Les éléments du coût comprennent :

- Le prix d'achat y compris droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordées ;
- Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et remise en état du site.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Lorsque des éléments significatifs d'immobilisations corporelles peuvent être déterminés et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (par composant).

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où le coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES a déterminé trois composants pour les constructions :

- Le gros œuvre : durée d'utilité 40 ans ;
- Le second œuvre : durée d'utilité 20 ans ;
- L'agencement : durée d'utilité 10 ans.

La décomposition de certains bâtiments dont la structure est très spécifique (bardage verre ...) a été adaptée pour que les durées d'utilité correspondent à la véritable durée de vie du bien.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : sur 6 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Le Groupe n'a pas déterminé de valeur résiduelle significative pour ses immobilisations corporelles.

4.1.6.1.9 Contrats de location financement

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location - financement.

Les actifs financés au moyen de contrats de location - financement sont présentés à l'actif à leur juste valeur ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Cette valeur est ultérieurement minorée du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers et amortie sur la durée du contrat. Au compte de résultat, la charge de location est remplacée par une dotation aux amortissements et une charge financière.

L'actif est amorti conformément à la durée d'utilité prévue par le Groupe pour les actifs de même nature.

4.1.6.1.10 Dépréciations d'actifs incorporels et corporels

Des tests de dépréciation annuels sont réalisés sur :

- Les écarts d'acquisition (Cf. § 4.1.6.3 « Immobilisations incorporelles ») ;
- Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ;
- Les immobilisations incorporelles en cours de constitution.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation des autres actifs est systématiquement réalisé.

Ce test porte sur un actif déterminé ou sur une Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.). Une U.G.T. est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les écarts d'acquisition sont affectés à une ou plusieurs U.G.T.. En règle générale, l'U.G.T. pour les écarts d'acquisition est l'entité acquise à l'origine. Dans un cas particulier, l'écart d'acquisition d'ACTIA Corp. est affecté à plusieurs U.G.T. :

- A hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la Branche AUTOMOTIVE (en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis) ;
- Pour le reliquat aux entités américaines : ACTIA Corp. (Systèmes Embarqués) et ACTIA Inc. (Diagnostic).

Le test de dépréciation a pour but de comparer la valeur comptable de l'actif ou de l'U.G.T. à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- La valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente ;
- La valeur d'utilité, valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'actif ou d'une U.G.T.. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de prévisionnels à quatre ans de l'U.G.T. ou des groupes d'U.G.T. concernés, validés par la Direction du Groupe. Les taux de croissance retenus pour les périodes ultérieures sont stables. Les taux d'actualisation sont déterminés en retenant un taux sans risque de la zone géographique concernée, augmenté d'une prime de risque spécifique aux actifs concernés.

Lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel. La perte de valeur d'une U.G.T. est affectée en priorité aux écarts d'acquisition puis aux autres actifs de l'U.G.T., au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition n'est jamais reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

En cas de perte de valeur d'un actif ou d'une U.G.T., une provision est systématiquement constatée. Elle est affectée à la rubrique « Dotations aux amortissements » du compte de résultat, qui sera renommée de ce fait « Dotations aux amortissements et provisions pour perte de valeur ».

4.1.6.1.11 Stocks

Les coûts des stocks comprennent :

- Les coûts d'acquisition : prix d'achat et frais accessoires ;
- Les coûts de transformation : main d'œuvre et frais indirects de production ;
- Les autres coûts ne sont inclus dans les coûts des stocks que s'ils sont encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les stocks d'encours de services sont évalués à leur coût de production, main d'œuvre et autres frais de personnel directement engagés pour fournir le service.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS/FIFO) ou celle du coût moyen pondéré.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation (prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

4.1.6.1.12 Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur, le montant de la perte constatée est la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

4.1.6.1.13 Transferts d'instruments financiers actifs

S'il n'y a pas de possibilité de recours par le banquier ou le factor, les créances sont sorties des comptes. Les risques attachés à la créance sont en effet transférés.

En cas de garantie, les créances sont sorties des comptes, sauf à hauteur de la garantie donnée.

Dans le cas contraire, les créances sont maintenues à l'actif du bilan, le Groupe gardant le risque de défaillance du débiteur. La somme versée par la banque est inscrite en trésorerie en contrepartie de l'inscription d'une dette bancaire au passif. Celle-ci et la créance ne disparaissent du bilan que lorsque le débiteur s'est acquitté de sa dette auprès de l'établissement financier. Les frais encourus sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, au taux d'intérêt effectif, c'est-à-dire présentés en déduction de la dette et étalés sur la durée de celle-ci. Enfin, s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

4.1.6.1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La **trésorerie** est constituée des disponibilités bancaires en compte à la date de clôture. Les découverts bancaires remboursables à vue constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les **équivalents de trésorerie** sont des placements à court terme très liquides constitués de valeurs mobilières de placement facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont comptabilisés à la valeur liquidative à la date de clôture, le boni de placement étant constaté au compte de résultat.

4.1.6.1.15 Subventions et autres aides publiques

Le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES a bénéficié d'aides publiques du type "avances remboursables". Ces types de financements porteurs d'intérêts ne rentrent pas dans le cadre de gestion des subventions publiques et des critères de la norme IAS 20. Compte tenu des projets financés et de la forte probabilité de remboursement de ces avances, elles sont présentées en dettes dans les états financiers.

La politique de Recherche & Développement du Groupe se traduit par l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche par les sociétés établies en France. Ce Crédit Impôt Recherche est affecté dans une rubrique spécifique du compte de résultat et impacte le résultat opérationnel.

4.1.6.1.16 Impôts

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période, en retenant les taux d'imposition en vigueur et tout ajustement de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés

Les impositions différées résultent notamment :

- Des pertes fiscales reportables ;
- Du décalage temporel pouvant exister entre la valeur en consolidation et la base fiscale de certains actifs et passifs.

En application de la méthode bilancielle du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte des taux d'imposition (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

En application d'IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

4.1.6.1.17 Instruments financiers

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise, les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les autres passifs financiers.

➤ Actifs détenus jusqu'à échéance :

Le Groupe ACTIELEC Technologies n'en possède aucun.

➤ Prêts et créances émis par l'entreprise :

Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif. De ce fait, les effets escomptés non échus et les Dailly à titre de garantie sont maintenus au poste « Créances clients ».

➤ Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat :

Les achats et ventes d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés à la date de transaction.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture.

➤ Autres dettes (prêts et emprunts portant intérêt) :

Elles sont comptabilisées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

➤ Titres de participation :

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Conformément à la Norme IAS 39, les titres sont analysés comme disponibles à la vente et sont normalement comptabilisés à la juste valeur avec variation de valeur en capitaux propres. Toutefois, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût. En cas d'indication objective de dépréciation, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

➤ Instruments financiers composés :

Le Groupe utilise également des Obligations Convertibles ou Bons de Souscription d'Actions. Ces instruments financiers composés sont ventilés en une composante dette et une composante capitaux propres.

➤ Instruments financiers dérivés :

Le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient ni n'émet des instruments financiers à des fins de transactions. Cependant, les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs.

✓ La couverture de risque de taux : le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES a adopté une politique globale de couverture de taux ; ces instruments de couverture ne sont pas directement affectables à certains emprunts mais permettent de couvrir les emprunts à taux variable de façon globale. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat,

✓ La couverture du risque de change : pour certaines filiales du Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES, la comptabilité de couverture (couverture de flux futurs - cash-flow hedge) a été appliquée lorsque les critères étaient respectés (la part efficace de la juste valeur des instruments de couverture est constatée en capitaux propres, puis rapportée en résultat opérationnel lors de la réalisation du sous-jacent, les variations de juste valeur ultérieures suivent le traitement des variations de valeur du sous-jacent liées au change). Les critères n'étant pas respectés pour les périodes présentées, les instruments de couverture ont été comptabilisés comme ci-dessus (instruments de couverture du risque de taux).

4.1.6.1.18 Gestion du capital

Les actions ordinaires, hormis les actions propres (Cf. § 4.1.6.1.19 « Actions propres »), sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Le Groupe contrôle régulièrement l'évolution de son niveau d'endettement par rapport aux capitaux propres.

A ce jour, il n'existe aucun Plan d'Epargne Groupe ni Plan d'Epargne Groupe International au sein du Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES. Néanmoins, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mai 2007, le Directoire a reçu tous pouvoirs à l'effet de réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un P.E.E. dans la limite de 3 % du capital aux moment et conditions qu'il jugera opportuns.

4.1.6.1.19 Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES sont déduites des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente ou de l'annulation des actions propres. La contrepartie versée ou reçue lors de ces transactions est directement comptabilisée en capitaux propres.

Le plan de stocks options existant dont les droits sont acquis avant la date de transition n'a fait l'objet d'aucun retraitement conformément à la dérogation prévue par IFRS 1.25.

4.1.6.1.20 Provisions

Une provision est comptabilisée :

- Lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés ;
- Lorsqu'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- Lorsque son montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation de la dépense. Si l'impact est significatif, le montant est actualisé par application d'un taux avant impôt qui reflète la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques au passif.

Une provision pour garanties est comptabilisée au moment de la vente des biens ou services correspondants. La provision repose sur les données historiques des garanties et est évaluée en pondérant toutes les sorties possibles en fonction de leur probabilité.

4.1.6.1.21 Avantages au personnel

Les avantages à court terme sont reconnus en charges de personnel de la période.

Les avantages à long terme concernent :

- Les régimes à cotisations définies : les obligations du Groupe se limitent au paiement des cotisations périodiques à des organismes extérieurs. La charge est comptabilisée au cours de la période sous la rubrique « charges de personnel » ;
- Les régimes à prestations définies : il s'agit des indemnités de départ en retraite, provisionnées selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte de facteurs démographiques (rotation du personnel, table de mortalité) et de facteurs financiers (augmentation des salaires). Le taux d'actualisation retenu est le taux des obligations d'État. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été calculés ;
- Les autres avantages à long terme : ils sont provisionnés en fonction de leur acquisition par les salariés concernés. Le montant de l'obligation est calculé en utilisant la méthode des unités de

crédit projetées. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été calculés.

4.1.6.1.22 Fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres crédateurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Des produits constatés d'avance concernent les contrats d'abonnement souscrits par les clients. Les revenus relatifs à ces contrats sont répartis linéairement sur la durée du contrat (cf. § 4.1.6.1.5 « Principes de reconnaissance du revenu »).

4.1.6.1.23 Modalités de calcul du résultat par action

Le **résultat de base par action** correspond au résultat net de l'exercice attribuable au Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice retraité des actions propres.

Le **résultat dilué par action** prend en compte tous les contrats qui peuvent donner à leur titulaire le droit d'acheter des actions ordinaires appelées actions ordinaires potentielles dilutives.

Pour le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES, l'effet des plans de souscription d'actions et des bons de souscription d'actions est pris en compte dans le résultat dilué par action.

4.1.6.1.24 Secteurs opérationnels

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Le Groupe a retenu une ventilation par secteur d'activité pour le niveau primaire d'information sectorielle et une ventilation géographique pour le niveau secondaire, ainsi qu'exposé dans la note § 4.1.6.17 « Secteurs opérationnels »).

4.1.6.2 Sociétés Consolidées

Nom	Siège	N° Siren	% de Contrôle		Méthode de consolidation		Métiers
			12/06	12/07	12/06	12/07	
ACTIELEC TECHNOLOGIES	Toulouse	542 080 791	Société consolidante		Société consolidante		Holding
AUTOMOTIVE							
ACTIA	Toulouse	389 187 360	99,97	99,97	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA MULLER	Toulouse	350 183 182	99,99	99,99	I.G.	I.G.	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle
PARMA ⁽¹⁾	Méry sur Oise	400 812 897	100,00	-	I.G.	-	Société Liquidée
AIXIA ⁽²⁾	Le Bourget du Lac	381 805 514	99,93	99,90	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ATON SYSTÈMES ⁽²⁾	Maison Alfort	384 018 263	87,81	87,80	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA UK	Newtown (<i>Pays de Galles</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
TEKHNE	Farnborough (<i>Angleterre</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Sans activité industrielle depuis 1995
ACTIA VIDEOBUS	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications de matériels audio et vidéo
ACTIA AUTOMOTIVE	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)		80,01	80,01	I.G.	I.G.	Distribution de produits de diagnostic
SCI LOS OLIVOS	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)		39,99	39,99	M.E.	M.E.	Immobilier
KARFA	Mexico (<i>Mexique</i>)		90,00	90,00	I.G.	I.G.	Gestion de participations
ACTIA DE MEXICO	Mexico (<i>Mexique</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Fabrication et distribution de matériels audio et vidéo
ACTIA DO BRASIL	Porto Alegre (<i>Brésil</i>)		90,00	90,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA INC.	Elkhart-Indiana (<i>USA</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ATAL	Tabor (<i>Rep.Tchèque</i>)		89,98	89,98	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA ITALIA	Torino (<i>Italie</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
I + ME ACTIA	Braunsweig (<i>Allemagne</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA CORP.	Elkhart-Indiana (<i>USA</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA NL	Nuenen (<i>Pays-Bas</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA POLSKA	Lodz (<i>Pologne</i>)		70,00	70,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
CIPI-ACTIA	Tunis (<i>Tunisie</i>)		65,80	65,80	I.G.	I.G.	Fabrications électroniques
ACTIA INDIA	New Delhi (<i>Inde</i>)		51,00	51,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA SHANGHAI	Shanghai (<i>Chine</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA NORDIC ⁽³⁾	Spanga (<i>Suède</i>)		55,56	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
TÉLÉCOMMUNICATIONS							
SODIELEC SA ⁽⁴⁾	St Georges de Luzeçon	699 800 306	91,10	91,51	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
SCI SODIMOB ⁽⁵⁾	St Georges de Luzeçon	419 464 490	60,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
PILGRIM ⁽⁶⁾	Toulouse	403 566 375	99,99	-	I.G.	-	Société Liquidée
ARDIA ⁽⁷⁾	Tunis (<i>Tunisie</i>)		60,00	73,33	I.G.	I.G.	Études électroniques
SCI DE L'ORATOIRE ⁽⁸⁾	Toulouse	345 291 405	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	Toulouse	343 074 738	27,50	27,50	M.E.	M.E.	Immobilier

(1) La société PARMA (Société Immobilière) a été liquidée le 6 septembre 2007.

(2) ACTIA SA a cédé, à de nouveaux administrateurs, des titres qu'elle détenait sur AIXIA et ATON Systèmes.

(3) ACTIA SA a procédé au rachat de 600 titres de la société ACTIA NORDIC à des minoritaires en date du 1^{er} octobre 2007. Le pourcentage de contrôle de la société est désormais de 100,00 % contre 55,56 % en 2006.

(4) ACTIELEC TECHNOLOGIES SA a procédé au rachat de 10 041 titres de la société SODIELEC à des minoritaires (10.001 en date du 18 janvier 2007 puis 40 titres en date du 28 septembre 2007). Le pourcentage de contrôle de la société est désormais de 91,51 % contre 91,10 % en 2006.

(5) SODIELEC SA a procédé au rachat de 20 titres de la société SCI SODIMOB à des minoritaires en date du 11 juillet 2007. Le pourcentage de contrôle de la société est désormais de 100,00 % contre 60,00 % en 2006.

(6) La société PILGRIM a été liquidée le 20 novembre 2007.

(7) La Société ARDIA a procédé à une augmentation de capital social en date du 22 mai 2007. Le pourcentage de contrôle du Groupe est désormais de 73,33 % (dont ACTIELEC TECHNOLOGIES SA 53,33 % et ACTIA SA 20,00 %) contre 60,00 % en 2006 (dont ACTIELEC TECHNOLOGIES 60,00 %).

(8) SCI DE L'ORATOIRE est détenue à 86,00% par ACTIELEC TECHNOLOGIES et 14,00 % par ACTIA.

4.1.6.3 Immobilisations incorporelles

Les valeurs brutes des **immobilisations incorporelles** ont évolué comme suit :

➤ Au cours de l'exercice 2007 :

<i>En k€</i>	Au 31/12/06 IFRS	Variation périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transfert>	Cessions et autres diminutions	Au 31/12/07 IFRS
Écarts d'acquisition	22.102	858				22.960
Frais de développement	26.987		<221>	3.429	<459>	29.736
Autres immobilisations incorporelles	7.053		<23>	741	<396>	7.376
Total	56.143	858	<244>	4.170	<855>	60.072

➤ Au cours de l'exercice 2006 :

<i>En k€</i>	Au 31/12/05 IFRS	Variation périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transfert>	Cessions et autres diminutions	Au 31/12/06 IFRS
Écarts d'acquisition	21.998	104				22.102
Frais de développement	27.254		<126>	2.538	<2.679>	26.987
Autres immobilisations incorporelles	6.913	<17>	<40>	298	<100>	7.053
Total	56.165	<87>	<166>	2.836	<2.780>	56.143

Dans le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES, aucune immobilisation incorporelle ne fait l'objet de nantissement ou autres garanties.

Et les **amortissements** :

➤ Au cours de l'exercice 2007 :

<i>En k€</i>	Au 31/12/06 IFRS	Variation périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	Au 31/12/07 IFRS
Frais de développement	8.886		<142>	4.259	<702>	12.302
Autres immobilisations incorporelles	5.761		<16>	778	<408>	6.115
Total	14.647		<158>	5.038	<1.110>	18.417

➤ Au cours de l'exercice 2006 :

<i>En k€</i>	Au 31/12/05 IFRS	Variation périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	Au 31/12/06 IFRS
Frais de développement	8.333		<32>	3.506	<2.921>	8.886
Autres immobilisations incorporelles	5.147	<17>	<20>	751	<100>	5.761
Total	13.480	<17>	<52>	4.257	<3.021>	14.647

En 2007, **les écarts d'acquisition** ont évolué de la façon suivante :

- Sur ACTIA NORDIC : l'écart d'acquisition a augmenté de 660 k€ suite à l'acquisition de 600 titres détenus par des minoritaires. L'écart d'acquisition global s'élève donc à 1.351 k€ et le pourcentage de contrôle de ACTIA SA s'élève à 100 % contre 55,6 % en 2006.
- Sur SODIELEC : l'écart d'acquisition a augmenté de 110 k€ suite à l'acquisition de 10.001 titres détenus par des minoritaires. L'écart d'acquisition global s'élève donc à 12.415 k€ et le

pourcentage de contrôle de ACTIELEC TECHNOLOGIES SA s'élève à 91,5 % contre 91,1 % en 2006.

- Sur SODIMOB : un nouvel écart d'acquisition de 88 k€ a été constaté suite à l'acquisition de 20 titres détenus par des minoritaires. Le pourcentage de contrôle de SODIELEC SA s'élève à 100 % contre 70 % en 2006.

Le détail des écarts d'acquisition est le suivant :

En k€	Valeurs au bilan
CIPI-ACTIA	922
ATON Systèmes	390
KARFA	31
ACTIA Corp.	7.501
ACTIA Polska	224
ACTIA Automotive	38
ACTIA Nordic	1.351
SODIELEC	12.415
SODIMOB	88
Total	22.960

Conformément à la norme IAS 36, la totalité des écarts d'acquisition a été soumise à des tests de dépréciation, qui n'ont pas mis en évidence de perte de valeur.

Il s'agit notamment des écarts d'acquisition de ACTIA Corp. et de SODIELEC dont les informations relatives aux tests sont détaillées ci-dessous :

- Test sur l'écart d'acquisition de ACTIA Corp. (USA) :

L'écart d'acquisition d'ACTIA Corp. est affecté à plusieurs UGT :

- ✓ à hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la Branche AUTOMOTIVE, en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux Etats-Unis,
- ✓ pour le reliquat aux entités américaines : ACTIA Corp. (Systèmes Embarqués) et ACTIA Inc. (Diagnostic).

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'UGT. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- ✓ les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des quatre prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- ✓ le niveau d'investissement annuel,
- ✓ le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur l'expérience passée,
- ✓ la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de quatre années (de 2008 à 2011),
- ✓ le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital. Il a été établi sur la base d'un coût du capital de 9,793 % et d'un coût net de la dette de 3,6 %. Le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 8,3 % après impôt,
- ✓ ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
 - Coût du capital :
 - T Bonds US : 3,861 %
 - Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 5,51 %
 - Beta de 1,08 (correspondant à la moyenne de 3 betas : 1,285 « Source Barra – Historique », 0,99 « Source Barra – Prospectif » et 0,955 « Source Datastream »),
 - Coût de la dette :
 - Coût de la dette à moyen long terme avant impôt de 6 %,

Un taux d'imposition de 40 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows.

- ✓ la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %.

➤ **Test sur l'écart d'acquisition de SODIELEC :**

L'écart d'acquisition de SODIELEC a été rattaché à une UGT composée de l'ensemble des actifs opérationnels de la société SODIELEC SA.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'UGT. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- ✓ les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des quatre prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- ✓ le niveau d'investissement annuel,
- ✓ le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur l'expérience passée,
- ✓ la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de quatre années (de 2008 à 2011),
- ✓ le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital. Il a été établi sur la base d'un coût du capital de 10,6 % et d'un coût net de la dette de 3,7 %. Le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 8,7 % après impôt.
- ✓ ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
 - Coût du capital :
 - OAT 10 ans : 4,66 %
 - Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 5,51 %
 - Beta de 1,08 (correspondant à la moyenne de 3 bétas: 1,285 « Source Barra – Historique », 0,99 « Source Barra – Prospectif » et 0,955 « Source Datastream »),
 - Coût de la dette :
 - Coût de la dette à moyen long terme avant impôt de 5,5 %,
 - Un taux d'imposition de 33 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows.
- ✓ la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %.

Les **nouvelles immobilisations incorporelles** :

- | | | |
|--|----------|--------------------|
| ➤ Ont été générées en interne (production immobilisée) | + 2,8 M€ | (+ 2,5 M€ en 2006) |
| ➤ Ont été acquises à l'extérieur | + 1,4 M€ | (+ 0,3 M€ en 2006) |

L'augmentation des **frais de développement immobilisés** provient essentiellement de :

- | | |
|-------------------|----------|
| ➤ ACTIA SA | + 0,8 M€ |
| ➤ ACTIA MULLER SA | + 0,2 M€ |
| ➤ SODIELEC SA | + 1,5 M€ |

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du coût total des dépenses de Recherche & Développement :

<i>En k€</i>	2007	2006
Automotive	28.965	29.816
<i>dont coût des études commandées par les clients</i>	15.384	17.410
<i>dont immobilisations</i>	2.111	1.015
<i>dont charges de l'année</i>	11.470	11.391
Télécommunications	6.208	6.889
<i>dont coût des études commandées par les clients</i>	1.364	2.650
<i>dont immobilisations</i>	1.347	1.469
<i>dont charges de l'année</i>	3.497	2.770
Total	35.173	36.705
Amortissement des frais de développement immobilisés n'entrant pas dans le calcul du coût total	4.344	3.495

L'ensemble des sociétés de la Branche AUTOMOTIVE réalise des travaux de R&D. La société ACTIA SA contribue environ pour la moitié de ces travaux, la société I+ME ACTIA (Allemagne) pour 17%, le reste des entités de la Branche se répartissant équitablement le solde.

Pour la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS, les travaux sont réalisés par tous les établissements de SODIELEC SA.

La politique d'investissement en frais de développement du Groupe est concentrée dans trois domaines :

- Le diagnostic automobile et le contrôle technique ;
- Les systèmes embarqués pour véhicules commerciaux et militaires ;
- Les équipements professionnels de communication par hyperfréquence.

Dans ces trois domaines, le Groupe doit anticiper l'arrivée de nouveaux produits, faire appel aux technologies les plus modernes tout en répondant aux exigences d'une normalisation mondiale croissante. Le Groupe doit également accompagner ses clients à l'export ou trouver de nouveaux marchés étrangers par la création de filiales.

Le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES, désormais implanté dans 15 pays, assume des dépenses de R&D importantes. Sur les trois dernières années, la moyenne s'établit à 16,5 % du chiffre d'affaires consolidé. La conséquence de cette politique volontariste se traduit en France par l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche.

En 2007, les dépenses totales de R&D ont représenté 14,0 % du chiffre d'affaires du Groupe contre 16,5 % en 2006.

L'année 2007 a été marquée par une diminution des dépenses totales de R&D par rapport à l'année 2006. Cette réduction est conforme à la politique du Groupe qui était de ramener le ratio R&D sur chiffre d'affaires à 12,5 % d'ici trois ans essentiellement par une diminution du coût de la R&D sans diminution sensible de volume.

4.1.6.4 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

➤ Au cours de l'exercice 2007 :

<i>En k€</i>	Au 31/12/06	Variation périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions et transferts	Cessions et autres diminutions	Au 31/12/07
Terrains	1.487		<61>			1.426
Constructions	11.047		<264>	98	120	11.001
Installations techniques	30.245		<318>	2.628	63	32.618
Matériels outillages	13.380		<313>	941	<142>	13.866
Total	56.159		<955>	3.666	41	58.910
Dont crédit bail:						
Terrains	288					288
Constructions	6.137					6.137
Installations techniques	5.579					5.579
Matériels outillages	1.651					1.651

➤ Au cours de l'exercice 2006 :

<i>En k€</i>	Au 31/12/05	Variation périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions et transferts	Cessions et autres diminutions	Au 31/12/06
Terrains	1.619		<76>	67	<124>	1.487
Constructions	11.663	<77>	<242>	2.038	<2.335>	11.047
Installations techniques	28.830	<22>	<325>	2.210	<449>	30.245
Matériels Outillages	13.421	<74>	<273>	1.456	<1.150>	13.380
Total	55.533	<173>	<916>	5.771	<4.057>	56.159
Dont crédit bail:						
Terrains	221			67		288
Constructions	4.300			1.837		6.137
Installations techniques	4.706			873		5.579
Matériels outillages	1.633			18		1.651

La totalité des nouvelles immobilisations corporelles a été acquise auprès de fournisseurs extérieurs.

Les acquisitions les plus significatives concernent :

	en 2007	en 2006
➤ Les installations techniques	+ 2,6 M€	+ 2,2 M€
Dont ACTIA SA	+ 0,8 M€	+ 1,2 M€
et CIPI-ACTIA	+ 1,0 M€	+ 0,4 M€
➤ Les autres immobilisations	+ 1,0 M€	+ 1,5 M€
Dont CIPI-ACTIA	+ 1,0 M€	+ 0,1 M€

Les **amortissements** :

➤ Au cours de l'exercice 2007 :

<i>En k€</i>	Au 31/12/06 IFRS	Variation périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	Au 31/12/07 IFRS
Terrains	13					13
Constructions	5.541		<71>	477	64	6.011
Installations techniques matériels	23.190		<211>	2.695	<112>	25.562
Outillages	9.926		<166>	750	<322>	10.189
Autres immobilisations						
Total	38.670		<448>	3.922	<370>	41.774
Dont crédit bail:						
Terrains	13					13
Constructions	3.783			291		4.074
Installations techniques matériels	3.536			878		4.414
Outillages						
Autres immobilisations	1.633			6		1.639

➤ Au cours de l'exercice 2006 :

<i>En k€</i>	Au 31/12/05 IFRS	Variation périmètre	Écarts de Conversion	Dotations	Reprises	Au 31/12/06 IFRS
Terrains	13					13
Constructions	5.471	<77>	<48>	2.014	<1 819>	5.541
Installations Techniques Matériels	21.788	<22>	<173>	2.525	<930>	23.190
Outillages	9.688	<74>	<127>	873	<434>	9.926
Autres immobilisations						
Total	36.960	<173>	<347>	5.413	<3 183>	38.670
Dont crédit bail:						
Terrains	13					13
Constructions	2.022			1.761		3.783
Installations Techniques Matériels	2.751			786		3.536
Outillages						
Autres immobilisations	1.623			10		1.633

Les immobilisations corporelles données en garantie sont détaillées au paragraphe 4.1.6.23 « Garanties sur éléments d'actif ».

La société CIPI-ACTIA a prévu d'investir 1 M€ dans des installations techniques en 2008. Cet investissement sera financé par un emprunt auprès d'un établissement de crédit local.

4.1.6.5 Titres des sociétés mises en équivalence

<i>En k€</i>	Valeur des titres IFRS		Quote-part du résultat IFRS	
	31/12/07	31/12/06	31/12/07	31/12/06
SCI Los Olivos	196	167	28	25
SCI de Pouvoirville			92	77
Total	196	167	120	102

La situation nette de SCI de Pouvoirville est devenue négative du fait du retraitement de la plus-value sur lease-back fin 2004 et de la distribution de dividende début 2005. Les titres mis en équivalence négatifs sont présentés en provisions au 31 décembre (cf. § 4.1.6.15 « Provisions »).

Des informations financières relatives aux sociétés mises en équivalence sont données ci-dessous :

<i>En k€</i>	31/12/2007		31/12/2006	
	SCI Los Olivos	SCI de Pourville	SCI Los Olivos	SCI de Pourville
Total actifs	1.434	738	1.501	818
Dettes	945	55	1.083	194
Chiffre d'affaires	210	677	205	624
Résultat	71	143	62	86

4.1.6.6 Actifs financiers non courants

<i>En k€</i>	Valeurs nettes 31/12/07	Valeurs nettes 31/12/06
Autres titres immobilisés		
Branche AUTOMOTIVE	97	101
Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS	0	0
Non affecté	18	18
Créances rattachées à des participations		
Branche AUTOMOTIVE	148	174
Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS	0	0
Non affecté	0	0
Dépôts et cautionnements		
Branche AUTOMOTIVE	406	351
Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS	23	21
Non affecté	11	7
Prêts et divers		
Branche AUTOMOTIVE	35	6
Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS	0	0
Non affecté	10	6
Total	748	684

Au titre de la période 2007, les actifs financiers ont généré des profits (inclus dans la rubrique « Autres produits financiers » du compte de résultat) à hauteur de 0,3 M€

4.1.6.7 Stocks

Les valeurs de réalisation nette des stocks ont évolué comme suit :

<i>En k€</i>	2007				2006			
	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté (*)	Comptes consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté (*)	Comptes consolidés Groupe
Matières premières	18.148	7.078	0	25.226	16.939	6.721	0	23.660
En cours de biens et services	2.533	8.811	0	11.345	3.850	9.080	0	12.930
Produits intermédiaires et finis	8.468	3.355	0	11.823	8.875	2.702	0	11.577
Marchandises	10.852	154	0	11.006	9.219	46	88	9.353
Total	40.001	19.398	0	59.399	38.883	18.549	88	57.520

(*) Stock DGA porté par ACTIELEC TECHNOLOGIES (Comptes sociaux) : 0 k€ contre 88 k€ en 2006.

Au cours de l'exercice 2007, les mises au rebut de stocks se sont élevées à 1 M€ principalement liées à des stocks de composants chez ACTIA SA (0,8 M€).

Les **dépréciations** de stocks ont évolué comme suit :

En k€	2007				2006			
	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe
Matières premières	1.975	675	0	2.650	1.819	475	0	2.294
En cours de biens et services	2	0	0	2	54	0	0	54
Produits intermédiaires et finis	492	134	0	625	491	130	0	621
Marchandises	2.445	0	0	2.445	2.045	0	0	2.045
Total	4.913	809	0	5.722	4.409	605	0	5.014

Les nantissements de stocks sont indiqués au § 4.1.6.23 « Garanties sur éléments d'actif ».

4.1.6.8 Clients et Autres créances

Les **créances clients** sont à échéance à moins d'un an. Elles ont évolué comme suit :

En k€	2007				2006			
	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe
Clients (valeurs brutes)	55.064	24.269	145	79.478	49 542	25 199	<84>	74 657
<i>Dont financement Daily</i>	9.552	8.122	0	17.674	9 006	7 590	0	16 596
<i>Dont effets escomptés non échus</i>	3.398	0	0	3.398	2 647	0	0	2 647
<Provisions>	<1.593>	<451>	0	<2.044>	<1 241>	<433>	<26>	<1 700>
Total	53.471	23.818	145	77.434	48 301	24 766	<110>	72 957

Les **autres créances liées à l'activité** ont évolué comme suit :

En k€	2007				2006			
	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe
Avances et acomptes	1.425	13	7	1.445	622	28	4	654
Créances sociales	163	20	0	183	117	28	0	145
Créances de TVA	696	179	209	1.084	1 338	155	198	1 691
Charges constatées d'avance	738	215	154	1.107	462	157	102	721
Total	3.023	427	369	3.819	2 539	368	304	3 211

Les crédits d'impôt courants ont évolué comme suit :

En k€	2007				2006			
	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe
Créances fiscales	1.018	75	0	1.093	402	6	0	408
Autres créances fiscales et IS	1.011	0	15	1.026	1 301	0	20	1 321
Crédit Impôt Recherche courant	950	821	0	1.771	535	52	0	587
Total	2.979	896	15	3.890	2 238	58	20	2 316

Le Crédit Impôt Recherche courant et non courant a évolué comme suit :

En k€	2007				2006			
	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe
Crédit Impôt Recherche non courant	1.948	1.768	0	3.717	1 445	2 027	0	3 472
Crédit Impôt Recherche courant	950	821	0	1.771	535	52	0	587
Total	2.898	2.589	0	5.488	1 980	2 080	0	4 060

4.1.6.9 Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

4.1.6.9.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Elles ont évolué comme suit :

En k€	2007				2006			
	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe
VMP disponibles à la vente	13	108	1	122	14	104	0	118
Disponibilités bancaires	16.066	1.153	335	17.554	9 395	622	657	10 674
<Concours bancaires courants>	<26.981>	<9.303>	<3.511>	<39.795>	<29 733>	<9 472>	<5 874>	<45 079>
Total	<10.902>	<8.042>	<3.175>	<22.119>	<20 324>	<8 746>	<5 217>	<34 287>

Les Concours bancaires courants sont inclus dans les "Dettes Financières à moins d'un an" dans le Passif Courant.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. L'impact sur les réserves et le résultat est détaillé dans le tableau ci-dessous :

En k€	2007				2006			
	Valeur comptable	Juste valeur	Impact réserves	Impact résultat	Valeur comptable	Juste valeur	Impact réserves	Impact résultat
Valeurs mobilières de placement	90	122	28	4	90	118	26	2

4.1.6.9.2 Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils comprennent :

➤ **Les instruments de couverture du risque de taux :**

Au 31 décembre 2007, la société ACTIA SA a souscrit un SWAP de taux portant sur :

- ✓ 15 M€ au taux fixe de 3,95 % sur une période de un an à compter du 21 décembre 2007,
- ✓ 20 M€ au taux fixe de 3,95 % sur une période de 4 ans à compter du 21 décembre 2008.

Le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES comptabilise ses instruments de couverture de taux à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2007		31/12/2006	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
Instruments financiers ACTIF <PASSIF>				
CAP	-	-	1	0
SWAP	<6>	<6>	-	-
Total des instruments financiers	<6>	<6>	1	0

Une analyse des risques de taux encourus par le Groupe ACTIELEC Technologies est détaillée au § 2.3.2 « Risque de taux ».

➤ **Les instruments de couverture du risque de change :**

Au 31 décembre 2007, les sociétés ACTIA et ACTIA MULLER ont souscrit des contrats de couverture du risque de change :

- ✓ Pour ACTIA SA : une option de change EUR/USD du type Tunnel, portant sur un achat échelonné sur 3 ans de 6 M\$. Les cours minimum et maximum ont été fixés respectivement à 1,40 et 1,4635. La couverture arrivera à échéance le 23 septembre 2010.
- ✓ Pour ACTIA Muller : un contrat de change à terme EUR/USD, portant sur la vente de 188 k\$ au cours de 1,4222 (échéance le 15 février 2008) et sur la vente 564 k\$ au cours de 1,4239 (échéance le 16 juin 2008).

Le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES comptabilise ces instruments de couverture de change à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

<i>En k€</i>	31/12/2007		31/12/2006	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
Instruments financiers ACTIF <PASSIF> Couverture EUR/USD	<137>	<137>	-	-
Total des instruments financiers	<137>	<137>	-	-

4.1.6.10 Impôts différés

<i>En k€</i>	31/12/07	31/12/06
Actifs d'impôts constatés au titre des :		
Décalages temporels	2.434	1.195
Déficits reportables	4.643	6.662
Total Net des Actifs d'impôts	7.077	7.857
Passifs d'impôts constatés au titre des:		
Passifs d'impôts différés	168	97
Total Net des Passifs d'impôts	168	97
Total Net des Actifs ou Passifs d'impôts différés	6.909	7.760

Le montant des pertes fiscales non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu s'élève à 1.891 k€ Le gain d'impôt potentiel s'élève à 630 k€ Ces pertes fiscales ont une durée de vie illimitée.

4.1.6.11 Actifs et passifs financiers

Conformément à la norme IFRS 7, les actifs et passifs financiers sont détaillés dans le tableau suivant :

<i>En k€</i>	31/12/2007				31/12/2006			
	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe
Actifs financiers dérivés	17	0	0	17	0	0	0	0
Prêts et créances	100.535	44.854	328	145.717	92.921	44.096	123	137.140
Actifs financiers disponibles à la vente	13	108	1	122	13	105	0	118
Total des Actifs Financiers	100.565	44.962	329	145.856	92.934	44.201	123	137.258
Passifs financiers dérivés	159	0	0	159	0	0	0	0
Passifs financiers évalués au coût amorti	63.325	14.704	<351>	77.678	53.870	16.712	866	71.448
Total des Passifs financiers	63.484	14.704	<351>	77.837	53.870	16.712	866	71.448

Il n'existe aucun actif financier échoué et non provisionné au 31 décembre 2007.

4.1.6.12 Dettes financières

Les dettes financières par nature de crédit et par échéance se répartissent de la façon suivante :

En k€	2007				2006			
	<31/12/08	>01/01/09 <31/12/12	>01/01/13	Total	<31/12/07	>01/01/08 <31/12/11	>01/01/12	Total
Emprunts obligataires				0	1.142			1.142
Emprunts auprès des étab. de crédit	10.045	23.075	2.128	35.249	9.680	12.888	2.437	25.005
Dettes financières diverses	818	962		1.779	649	1.192		1.841
Dettes financières crédit bail *	1.267	3.185	2.679	7.131	1.407	3.956	3.005	8.368
Concours bancaires et découverts	39.795			39.795	45.079			45.079
Total	51.926	27.222	4.807	83.954	57.957	18.036	5.442	81.435

* Cf. paragraphe 4.1.6.4 « Immobilisations corporelles »

Les dettes financières par devise de souscription se répartissent de la façon suivante :

En k€	2007				
	Euro	Dollar	Couronne Suédoise	Autres	Total
Emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédit	33.358	1.766		125	35.249
Dettes financières diverses	1.488		23	268	1.779
Dettes financières crédit bail	7.131				7.131
Concours bancaires et découverts	36.381	1.788	1.558	68	39.795
Total	78.357	3.554	1.581	462	83.954

➤ Le ratio « endettement net / fonds propres » est le suivant :

Chiffres exprimés en k€	31/12/07	31/12/06
Emprunts obligataires convertibles		1.142
Dettes financières établissements de crédits	35.249	25.005
Dettes financières diverses	1.779	1.841
Dettes financières de crédit bail	7.131	8.368
Concours bancaires et découverts	39.795	45.079
Sous-Total A	83.954	81.435
Autres valeurs mobilières	122	118
Disponibilités	17.554	10.674
Sous-Total B	17.675	10.791
Total endettement net = A - B	66.279	70.643
Total fonds propres	63.282	58.144
Ratio endettement net / fonds propres	105%	121%

La répartition de l'endettement entre taux fixe et taux variable est présentée au § 2.3.2 « Risque de taux ».

Les **concours bancaires et découverts** sont accordés généralement pour une durée de un an et sont renouvelables en milieu d'exercice. Ils sont impactés du poids du financement du poste client (Dailly et Effets Escomptés Non Échus) pour 21,1 M€ au 31/12/07 contre 19,2 M€ au 31/12/06.

L'**emprunt obligataire convertible en actions** qui avait été émis fin décembre 2001 par SODIELEC SA a été totalement remboursé au cours de l'exercice 2007. Aucune obligation n'ayant été transformée en action, une prime de non-conversion a été calculée et versée de façon à ce que le taux actuariel brut global de l'emprunt soit égal à 6 % l'an.

L'**ensemble des covenants** sur emprunts et concours bancaires est respecté au 31 décembre 2007. Les covenants à respecter sont les suivants :

➤ Fin 2003, ACTIA SA a obtenu un emprunt de 4 M€ dans le cadre du financement des coûts de développement du chronotachygraphe. Cet emprunt est assorti du respect de covenants lié au démarrage du marché chronotachygraphe, calculés en fonction de l'endettement de la Branche Automotive. Les ratios financiers d'endettement à respecter sont les suivants :

- ✓ R1 = Dette financière nette consolidée divisée par les fonds propres consolidés : inférieur à 1 en 2005,
- ✓ R2 = Dette financière nette consolidée divisée par l'excédent brut d'exploitation consolidé : inférieur à 4 en 2005 et inférieur à 3 à partir de 2006,
- ✓ R3 = Cash flow libre consolidé divisé par le service de la dette financière consolidée : supérieur à 1,1.

Au 31 décembre 2007, ces ratios financiers sont respectés.

La Société ACTIELEC TECHNOLOGIES, en tant que caution de sa filiale ACTIA, s'engage à distribuer à ses Actionnaires à compter des résultats des exercices 2004 et suivants, des dividendes au delà des sommes nécessaires au désendettement, uniquement si le ratio endettement net sur fonds propres (sans prise en compte du financement du poste client) du Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES, et après distribution est inférieur ou égal à 1.

➤ En 2005, la société ACTIA SA a obtenu un emprunt de 1,5 M€ et un emprunt de 1 M€, tous deux soumis au même covenant. Le ratio d'endettement net sur fonds propres (sans prise en compte du financement du poste client) doit être inférieur à 1. Au 31 décembre 2007, ce ratio est respecté.

➤ En 2007, la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES SA a obtenu un emprunt de 1,8 M€ et un emprunt de 1 M€, tous deux soumis au même covenant. Le ratio d'endettement net sur fonds propres doit être inférieur à 125 %. Au 31 décembre 2007, ce ratio est respecté.

➤ Au cours de l'exercice 2007, la société ACTIA CORP. a procédé au remboursement partiel de son découvert bancaire à la Comerica Bank du fait du non-respect de covenant au 31 décembre 2006 (ratio d'endettement sur fonds propres). Au 31 décembre 2007, le covenant est respecté et le découvert bancaire stabilisé à 2.575 k\$ contre 3.658 k\$ au 31 décembre 2006.

Une **avance remboursable** d'un montant de 1.600 k€ accordée par l'ANVAR, Agence Française de l'Innovation (devenue OSEO Anvar) a été convertie en 2003 en 941 bons de souscription d'actions (BSA), sur la Société ACTIA. Ces BSA ont les caractéristiques suivantes :

- ✓ chaque bon émis permettra la souscription d'une action de la Société,
- ✓ les actions nouvelles souscrites au moyen de l'exercice des bons devront être intégralement libérées lors de leur souscription à un prix de 283 € par action,
- ✓ les bons pourront être exercés à tout moment dans un délai de 8 ans à compter de l'autorisation d'émission. Au delà, les bons non exercés perdront toute valeur.

En 2006, OSEO Anvar (OSEO) a notifié par écrit à ACTIELEC TECHNOLOGIES SA son intention de céder la totalité de ses BSA pour une valeur globale de 650 k€. Le produit lié à la

comptabilisation de la juste valeur de cette dette, soit 950 k€ a été constaté dans le résultat de l'exercice 2006 dans la rubrique "autres produits financiers". Le 2 février 2007, la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES SA a acquis les BSA pour un montant de 650 k€ Cette opération a eu pour conséquence de diminuer les dettes financières diverses du Groupe d'un montant de 650 k€ au cours de l'exercice 2007.

Les garanties données sur les emprunts et dettes financières sont listées au § 4.1.6.23 « Garanties sur éléments d'actif ».

4.1.6.13 Capitaux Propres

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de maintenir un équilibre entre les capitaux propres et l'endettement, afin de faciliter son activité et accroître la valeur pour les Actionnaires.

Pour maintenir ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux Actionnaires, ou décider de nouvelles augmentations de capital.

Le principal ratio suivi par le Groupe pour la gestion de son capital est le ratio d'endettement.

Ainsi, afin de permettre l'amélioration de ce ratio, le Groupe n'a pas versé de dividendes au cours des derniers exercices.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital demeurent inchangés en 2006 et 2007.

Au cours de l'exercice 2007, la variation des **capitaux propres** du Groupe est notamment liée à :

- La variation de périmètre liée au rachat de 10.001 titres de la société SODIELEC le 18 janvier 2007 ;
- La variation de périmètre liée au rachat de 600 titres de la société ACTIA NORDIC le 1^{er} octobre 2007 ;
- La variation de périmètre liée au rachat de 20 titres SODIMOB le 11 juillet 2007.

Le **programme de rachat d'actions propres** a été initialement autorisé par l'AMF (COB) le 14 décembre 2000 sous le VISA n°00-2041 puis le 11 avril 2002 sous le VISA n° 02-357. Trois nouveaux programmes de rachat d'actions propres ont été successivement autorisés par les Assemblées Générales des 9 mai 2003, 30 avril 2004, 9 mai 2005 et 9 mai 2006 pour des durées respectives de 18 mois. Ces programmes n'ont pas nécessité d'autorisation préalable de l'AMF car la possibilité d'annuler les actions rachetées (prévue dans les deux premiers programmes) a été supprimée. Nous rappelons que ces programmes sont conformes aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce et que l'objectif de ce programme est la régularisation du cours en fonction des situations de marché. Il est arrivé à échéance le 9 novembre 2007.

Depuis l'origine du programme et jusqu'au 31 décembre 2007, ACTIELEC TECHNOLOGIES SA a racheté 61.996 actions propres. ACTIELEC TECHNOLOGIES SA a également transféré :

- En 2005, 35 actions propres à un actionnaire lors de la transformation de 70 BSA,
- En 2007, 32 actions propres à deux actionnaires lors de la transformation de 64 BSA.

Au cours de l'exercice 2007, aucune opération d'acquisition ou de cession n'a été effectuée sur le titre ACTIELEC TECHNOLOGIES.

Au 31 décembre 2007, le programme de rachat d'actions propres se solde par la détention de 61.929 actions comptabilisées en diminution des capitaux propres pour leur valeur brute (290.004 €). Le prix moyen d'achat s'élève à 4,68 €

Hors programme de rachat, ACTIELEC TECHNOLOGIES SA détient également 1.400 actions propres comptabilisées en moins des capitaux propres pour une valeur brute de 153.152 €. Ces actions étaient détenues par MORS SA au moment de la fusion.

Lors de l'**augmentation de capital** du 16 octobre 2004, la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES SA a émis 1.875.000 **BSA** (ISIN FR0010121061). Le titulaire de BSA avait la faculté d'exercer les bons à tout moment jusqu'au 14 novembre 2007. Passé cette date, les bons non exercés sont devenus caducs.

Au 14 novembre 2007, 42.534 BSA ont été exercés et ont donné lieu à :

- Une augmentation de capital en date du 20 mars 2006 suite à la transformation de 42.400 BSA en 2005. Cette augmentation de capital a porté le nombre d'actions à 19.859.941 actions de 0,75 € chacune, soit un Capital Social de 14.894.955,75 €. La Société a créé 21.242 actions nouvelles de 0,75 € de nominal et 3,741 € de prime d'émission ;
- Un transfert de 35 actions propres suite à une transformation de 70 BSA en 2005, sans effet sur le capital social ;
- Un transfert de 32 actions propres suite à une transformation de 64 BSA en 2007, sans effet sur le capital social.

Au 14 novembre 2007, il restait 1.832.466 BSA (ISIN FR0010121061) en circulation qui sont devenus caducs.

Un **plan d'options de souscription ou d'achat d'actions** a été consenti en 2003 au profit de mandataires sociaux, au titre des mandats exercés. Ce plan d'options de souscription ou d'achat d'actions porte sur l'option de souscription de 240.000 actions au prix unitaire de 1,92 € et l'option d'achat de 60.000 actions au prix unitaire de 3,76 €. La date d'échéance a été fixée au 31 août 2008. Au 31 décembre 2007, aucune option n'a été exercée. Les options étant acquises dès leur octroi, c'est-à-dire avant la date de transition aux normes IFRS, la norme IFRS 2 n'a pas été appliquée. Excepté ce plan, il n'existe aucun autre plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société.

L'Assemblée Générale du 3 mai 2007 a autorisé l'émission d'actions nouvelles en faveur des adhérents d'un Plan Épargne Entreprise représentant 3% du capital d'ACTIELEC TECHNOLOGIES SA. A ce jour, aucune action nouvelle n'a été émise suite à cette autorisation.

Le détail de l'**évolution du nombre d'action** au cours de l'exercice est le suivant :

<i>En unités</i>	31/12/06	Augmentation de capital	Transformation de BSA	31/12/07
Actions ACTIELEC TECHNOLOGIES ISIN : FR0000076655	19.859.941	0	0	19.859.941

Au 31 décembre 2007, le capital social est constitué de 6.403.037 actions à droit de vote simple, 13.393.575 actions à droit de vote double et 63.329 actions auto détenues sans droit de vote. Il existe 14.388.398 titres nominatifs et 5.471.543 titres au porteur. 60.000 actions auto détenues sont réservées dans le cadre d'un plan de stocks options. Aucune action à dividende prioritaire, ni action

de préférence, n'existe dans la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES SA. Les actions sont totalement libérées au 31 décembre 2007.

4.1.6.14 Résultat par action

4.1.6.14.1 Résultat de base par action

Le calcul du résultat de base par action au 31 décembre 2007 a été effectué sur la base du résultat attribuable au Groupe de la période soit 5.837.947 € divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, soit 19.796.584 actions. Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

<i>En Euros</i>	31/12/07	31/12/06
Résultat consolidé attribuable au Groupe (en €)	5.837.947	1.597.703
Nombre moyen pondéré d'actions		
Actions émises au 1 ^{er} janvier	19.859.941	19.838.699
Actions propres détenues en fin de période	<63.329>	<63.361>
Transformation de BSA (FR0010121061)	0	16.703
Nombre moyen pondéré d'actions	19.796.584	19.792.041
Résultat de base par action (en €)	0,295	0,081

4.1.6.14.2 Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2007 a été effectué sur la base du résultat consolidé de la période attribuable au Groupe qui s'élève à 5.837.947 € corrigé de l'effet de la transformation des BSA ACTIA : 0 € au 31/12/07 (49.045 € au 31/12/06), divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles de la période, soit de 20.036.584 actions.

Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

<i>En Euros</i>	31/12/07	31/12/06
Résultat dilué (en €)	5.837.947	1.548.658
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	19.796.584	19.792.041
Effet des BSA (FR 0010121061)	0	918.098
Effet des plans de souscription d'actions	240.000	240.000
Nombre moyen pondéré dilué	20.036.584	20.950.139
Résultat dilué par action (en €)	0,291	0,074

4.1.6.15 Provisions

Elles ont évolué de la manière suivante :

➤ Au cours de l'exercice 2007 :

En k€	31/12/06	Variation périmètre écart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/07
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour retraite et autres avantages à long terme	2.977	0	884	<41>	0	3.820
Provisions à court terme	4.996	<74>	2.343	<2.065>	<326>	4.875
Total	7.973	<74>	3.227	<2.106>	<326>	8.695

➤ Au cours de l'exercice 2006 :

En k€	31/12/05	Variation périmètre écart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/06
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour retraite et autres avantages à long terme	2.656		366	<44>	0	2.977
Provisions à court terme	4.623	<30>	1.523	<764>	<355>	4.996
Total	7.279	<30>	1.889	<809>	<355>	7.973

Les dotations aux provisions à court terme concernent notamment :

- Des provisions sur garanties clients 1.428 k€
- Des provisions pour pénalités sur marché 483 k€
- Des provisions pour autres risques 432 k€

Les reprises de provisions utilisées concernent principalement :

- Des provisions sur garanties clients 1.202 k€
- Une reprise de provision pour rupture anticipée de contrat 618 k€

Les reprises de provisions non utilisées concernent :

- Des provisions pour autres risques 326 k€

Les passifs éventuels : au 31 décembre 2007, il n'y a aucun passif éventuel significatif à signaler dans le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES.

La plus-value sur lease-back réalisée en 2004 par la SCI de Pouvourville est étalée sur 12 ans. Cet étalement permettra de réduire progressivement le montant des titres mis en équivalence négatif. Au 31 décembre 2007, la provision pour titres des sociétés mises en équivalence s'élève à 383 k€

Conformément à la Norme IAS 19 - Avantages du personnel, la provision pour retraite comptabilisée au passif du bilan a pour but de constater l'indemnité retraite acquise par les membres du personnel à la fin de la période :

- L'obligation en matière d'engagement retraite est totalement provisionnée car non couverte par des actifs dédiés ;

- La dotation nette de la période s'élève à 843 k€ et correspond au :
 - ✓ coût du service : 513 k€
 - ✓ coût financier : 94 k€
 - ✓ écart actuariel : 236 k€
- Une reprise pour provision non utilisée (départ de salarié) s'élève à 25 k€ et concerne ACTIELEC TECHNOLOGIES ;
- Les principales hypothèses retenues à la date de la clôture sont :
 - ✓ taux d'actualisation 4,41 % correspondant au taux des obligations long terme de décembre 2007 (3,87 % au 31 décembre 2006),
 - ✓ taux d'évolution des salaires 2 %,
 - ✓ taux de turn-over provenant de l'étude INSEE réalisée en septembre 2003 « Mobilité selon niveau de qualification et expérience professionnelle » :

	< 10 ans	< 20 ans	< 30 ans	> 30 ans
Cadres	13,70 %	8,30 %	5,20 %	4,10 %
Non cadres	21,20 %	10,90 %	7,30 %	5,10 %

- ✓ Table de mortalité : Table réglementaire TV 88 - 90 simplifiée :

	< 20 ans	< 30 ans	< 40 ans	< 50 ans	< 60 ans	< 65 ans	> 65 ans
Espérance de vie	98,98 %	98,66 %	98,04 %	96,84 %	94,30 %	90,91 %	84,56 %

- Les engagements de retraite pris à la date de clôture des exercices précédents sont les suivants :
 - ✓ au 31 décembre 2006 2.977 k€
 - ✓ au 31 décembre 2005 2.656 k€
- Les écarts actuariels calculés sur les exercices précédents sont les suivants :
 - ✓ en 2006 20 k€
 - ✓ en 2005 472 k€

4.1.6.16 Autres dettes courantes

Les **dettes fournisseurs** sont à échéance à moins d'un an. Elles ont évolué comme suit :

<i>En k€</i>	31/12/2007				31/12/2006			
	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe
Fournisseurs de biens et services	36.279	5.524	<499>	41.303	32.714	8.653	706	42.073
Total	36.279	5.524	<499>	41.303	32.714	8.653	706	42.073

Les **autres dettes d'exploitation** ont évolué comme suit :

<i>En k€</i>	31/12/2007				31/12/2006			
	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe
Avances et acomptes versés	2.869	440	172	3.481	1.589	1.151	156	2.896
Dettes sociales	9.316	2.981	178	12.475	8.084	2.941	243	11.268
Dettes fiscales	4.050	2.503	206	6.759	3.959	2.285	97	6.341
Total	16.235	5.924	556	22.715	13.632	6.377	496	20.505

Les **autres dettes diverses** ont évolué comme suit :

<i>En k€</i>	31/12/2007				31/12/2006			
	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe
Dettes s/immobilisations	124	181	0	304	112	0	0	112
C/C créditeurs	15	519	*<461>	73	16	431	<429>	18
Dettes diverses	2.807	76	54	2.938	2.219	80	92	2.392
Total	2.946	776	<407>	3.315	2.347	511	<337>	2.521

* Correspond à l'élimination d'un Compte Courant entre la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS et ACTIELEC TECHNOLOGIES SA (Holding).

4.1.6.17 Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels définis par le Groupe sont :

- Le secteur AUTOMOTIVE qui regroupe les activités Diagnostic, Systèmes Embarqués et Services ;
- Le secteur TÉLÉCOMMUNICATIONS qui regroupe les activités Stations Terriennes, Broadcast et Systèmes de Télécommunications.

Le Résultat par secteur opérationnel est le suivant :

En k€	2007				2006			
	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe
Chiffre d'affaires	211.802	39.951	<1.136>	250.617	184.848	37.461	<210>	222.099
<i>Dont CA réalisé avec les clients externes</i>	211.294	39.277	46	250.617	184.656	37.287	156	222.099
<i>Dont CA réalisé inter- secteurs</i>	508	762	<1.270>	0	192	174	<366>	0
<i>Dont ventes de marchandises</i>	38.412	117	87	38.616	21.472	1.259	<17>	22.714
<i>Dont ventes de biens</i>	142.515	33.111	<1.217>	174.409	128.885	25.042	<264>	153.663
<i>Dont ventes de services</i>	30.876	4.367	<7>	35.236	34.491	6.519	71	41.081
<i>Dont contrats de construction</i>	0	2.356	0	2.356	0	4.641	0	4.641
Achats consommés	<90.820>	<15.136>	518	<105.438>	<79.952>	<17.241>	270	<96.923>
Charges de personnel	<53.563>	<14.355>	<2.118>	<70.036>	<50.708>	<14.065>	<1.340>	<66.114>
Charges externes	<44.638>	<5.319>	2.090	<47.867>	<41.001>	<4.687>	533	<45.156>
Impôts et taxes	<3.735>	<813>	<71>	<4.619>	<2.717>	<1.048>	<95>	<3.860>
Dotations nettes aux amortissements	<6.051>	<2.599>	<107>	<8.757>	<5.542>	<2.156>	<109>	<7.807>
Var. stocks produits en cours et produits finis	<1.811>	388	0	<1.423>	1.484	1.259	<1>	2.742
Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation	<68>	<49>	<15>	<132>	68	<60>	<85>	<77>
Crédit Impôt Recherche	918	525	0	1.443	810	620	0	1.430
Autres produits d'exploitation	301	198	47	546	248	466	<73>	641
Autres charges d'exploitation	<327>	<789>	<23>	<1.139>	<119>	<831>	0	<950>
+/- values sur cessions d'immobilisations	<45>	12	0	<33>	251	<180>	2	73
Résultat opérationnel	11.964	2.013	<817>	13.161	7.669	<462>	<1.108>	6.099
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4	15	2	21	4	18	<3>	25
Intérêts et charges financières	<3.819>	<853>	172	<4.500>	<3.396>	<425>	211	<3.609>
Autres produits financiers	425	10	<21>	414	218	14	975	1.197
Autres charges financières	<214>	0	<9>	<222>	<39>	<7>	<12>	<58>
Coût de l'endettement financier net	<3.603>	<828>	145	<4.286>	<3.213>	<400>	1.167	<2.445>
Quote part de résultat net des sociétés mises en équivalence	28	0	92	120	25	0	77	102
Charge d'impôt	<2.585>	<217>	<67>	<2.868>	<1.434>	<187>	<457>	<2.079>
Résultat	5.804	968	<646>	6.126	3.047	<1.049>	<321>	1.677

Au 31 décembre 2007, le chiffre d'affaires global cumulé relatif aux contrats de construction s'élève à 52.760 k€(dont 2.356 k€au titre de l'exercice 2007) contre 50.404 k€au 31 décembre 2006 (dont 4.641 k€au titre de l'exercice 2006).

Le détail des autres informations concernant la ventilation primaire est le suivant :

En k€	31/12/2007				31/12/2006			
	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe
<u>Valeur des actifs</u>								
Immobilisations	40.203	19.371	<35>	59.538	39.387	20.302	<20>	59.669
Titres des sociétés mises en équivalence	196	0	0	196	167	0	0	167
Impôt différé actif	4.382	2.694	0	7.077	5.057	2.879	<79>	7.857
Stocks	40.001	19.398	0	59.399	38.883	18.637	0	57.520
Créances	62.499	27.226	327	90.052	55.483	27.488	122	83.093
Trésorerie	16.079	1.108	488	17.675	9.409	573	809	10.791
Total des actifs	163.360	69.797	780	233.937	148.386	69.879	832	219.097
<u>Dettes non courantes</u>								
Dettes auprès des établissements de crédit	14.070	2.982	8.151	25.203	11.564	1.320	2.440	15.324
Dettes financières diverses	19.460	0	<18.498>	962	19.298	0	<18.10 6>	1.192
Dettes financières de crédit bail	749	2.954	2.160	5.863	1.289	3.294	2.378	6.961
Dettes diverses	42	0	126	168	97	0	0	97
<u>Dettes courantes</u>								
Dettes financières	33.981	10.739	7.206	51.926	36.250	11.889	8.906	57.045
Autres dettes	63.325	14.704	<351>	77.678	53.870	16.712	866	71.448
Total des dettes	131.627	31.379	<1.206>	161.800	122.368	33.215	<3.516 >	152.067
<u>Acquisitions d'actifs immobilisés</u>								
Ecarts d'acquisition	660	89	109	858	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	2.697	1.470	3	4.170	1.257	1.577	2	2.836
Immobilisations corporelles	3.428	208	30	3.666	3.650	2.068	53	5.771
Total des acquisitions	6.785	1.767	142	8.694	4.907	3.645	55	8.607

La ventilation secondaire définie par le Groupe est une ventilation par **zone géographique**. Le détail des informations concernant cette ventilation est le suivant :

En k€	31/12/2007				31/12/2006			
	Zone Europe	Zone Amérique	Zone Asie	Comptes consolidés Groupe	Zone Europe	Zone Amérique	Zone Asie	Comptes consolidés Groupe
Chiffre d'affaires (Localisation des clients)	223 838	23 060	3 719	250 617	193 510	26 796	1 793	222 099
Valeur des actifs								
Immobilisations	47.956	11.184	594	59.734	48 025	11 418	393	59 836
<i>Dont coût d'acquisition de la période</i>	7.972	478	245	8.694	7 733	742	132	8 607
Impôts différés	6.951	64	62	7.077	7 710	85	62	7 857
Stocks	54.328	3.752	1.319	59.399	50 908	6 029	583	57 520
Créances	83.292	5.202	1.557	90.051	78 406	3 667	1 020	83 093
Trésorerie	16.867	606	202	17.675	10 128	572	91	10 791
Total des actifs	209.394	20.808	3.734	233.937	195 177	21 771	2 149	219 097

4.1.6.18 Impôts sur les bénéfices

Conformément au paragraphe 4.1.1 « Préambule » et à l'évolution de l'enregistrement du Crédit Impôt Recherche, les tableaux retraités relatifs à l'impôt sur les bénéfices ont été établis pour l'exercice 2006.

En k€	2006 (version publiée)	2006 (version retraitée)	2007
Résultat des sociétés intégrées	1.575	1.575	6.006
Impôt courant <crédit>	272	1.702	2.005
Impôt différé <crédit>	377	377	863
<i>Dont impôt différé sur différences temporaires</i>	377	377	836
<i>Dont impôt différé sur changement de taux d'impôt</i>	0	0	27
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	2.224	3.654	8.875

Le tableau détaillé ci-après, permet d'expliquer l'impôt dans les comptes consolidés :

En k€	2006 (version publiée)	2006 (version retraitée)	2007
Impôt théorique calculé avec un taux français normal	741	1.218	2.958
IFA antérieur & Crédit Impôt Recherche	<1.300>	<347>	<438>
Effets sur l'impôt théorique:			
- Différentiel de taux (pays étrangers, taux français)	90	90	<217>
- Effet des variations de taux d'impôts différés	0	0	27
- Pertes fiscales non activées	589	589	614
- Actualisation des perspectives d'utilisation des pertes fiscales	335	335	<229>
<i>Dont bénéfices liés à l'utilisation de pertes fiscales non activées</i>	<85>	<85>	<250>
<i>Dont bénéfices liés aux modifications de l'activation des pertes fiscales</i>	0	0	21
<i>Dont pertes liées à la modification de l'activation des pertes fiscales</i>	420	420	0
- Impôt sur plus-value	297	297	0
- Ajustement de l'impôt sur exercice antérieur	134	134	114
- Autres (y compris différences permanentes)	<237>	<237>	39
Impôt comptabilisé	649	2.079	2.868

Les impôts différés sont détaillés au paragraphe 4.1.6.10 « Impôts différés ».

4.1.6.19 Note sur le coût de l'endettement financier net

La contribution nette des branches d'activité au coût de l'endettement financier net du Groupe est la suivante :

En k€	2007				2006			
	Branche Automotive	Branche Télécom-munications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécom-munications	Non affecté	Comptes consolidés Groupe
Produits de trésorerie et équivalents	4	15	2	21	4	18	3	25
Intérêts et charges financières	<3.819>	<853>	172	<4.500>	<3.396>	<425>	211	<3.609>
<i>Dont intérêts sur dettes financières</i>	<3.819>	<853>	172	<4.500>	<3.396>	<690>	211	<3.875>
Autres produits et charges financiers	425	10	<21>	414	218	14	965	1.197
<i>Dont intérêts perçus</i>	328	10	0	338	218	7	15	240
<i>Dont dividendes reçus</i>	56	0	<56>	0	0	0	0	0
<i>Dont produit financier sur BSA</i>	0	0	0	0	0	0	950	950
<i>Dont produits sur instrument financier</i>	17	0	0	17	0	0	0	0
Autres charges financières	<214>	0	<9>	<222>	<39>	<7>	<12>	<58>
<i>Dont charges sur instruments financiers</i>	<159>	0	0	<159>	0	0	0	0
Coût de l'endettement financier net	<3.603>	<828>	144	<4.286>	<3.212>	<400>	1.167	<2.445>

Une explication plus détaillée sur le produit financier comptabilisé sur les BSA en 2006 est donnée au § 4.1.6.12 « Dettes financières ».

4.1.6.20 Opérations avec les entreprises liées

Le détail des opérations réalisées au cours de l'exercice 2007 avec les parties liées au Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES est donné ci-dessous :

4.1.6.20.1 Avec la Société holding : LP₂C S.A.

La **nature des relations** avec LP₂C est définie dans la nouvelle convention signée entre les deux sociétés le 23 octobre 2006. Les prestations confiées à LP₂C sont de deux natures :

- Missions permanentes :
 - ✓ une assistance dans le domaine de la direction et du management,
 - ✓ une assistance dans le domaine de l'animation des activités,
 - ✓ une assistance dans le domaine de la communication,
 - ✓ une assistance de caractère comptable, juridique et administrative,

- ✓ une assistance de caractère financier.
- Missions exceptionnelles :
 - ✓ LP2C pourra exécuter, à la demande de la société ACTIELEC Technologies et pour son compte, des missions spécifiques nettement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées ci-dessus. Ces missions exceptionnelles feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la convention définissant les missions permanentes.

Les **éléments chiffrés** sont les suivants :

<i>En k€</i>	2007	2006
Montant de la transaction nette (<charge>)	<1.671>	<1.616>
Soldes au bilan (<passif>)	<528>	<909>
Conditions de règlement	-	-
Provisions pour créances douteuses	0	0

4.1.6.20.2 Avec les sociétés mises en équivalence

Les relations entre la SCI Los Olivos, la SCI Les Coteaux de Pouvourville et le Groupe sont de **nature immobilière** :

- La SCI Los Olivos possède un terrain et un bâtiment à Getafe (Espagne) qui sont loués à ACTIA Videobus,
- La SCI Les Coteaux de Pouvourville a un contrat de lease-back avec les Sociétés CMCIC Lease et OSEO Financement et sous-loue ces terrains et bâtiments situés à Toulouse (31) à ACTIELEC TECHNOLOGIES et ACTIA au prorata de la surface utilisée.

Les **éléments chiffrés** sont les suivants :

<i>En k€</i>	2007	2006
Montant de la transaction (<charge>)	888	829
Soldes au bilan (<passif>)	<196>	<270>
Conditions de règlement	Immédiat	Immédiat
Provisions pour créances douteuses	0	0

4.1.6.20.3 Avec les filiales

Il s'agit des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe (cf. § 4.1.6.2 « Sociétés Consolidées »).

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différente nature :

- ✓ achat ou vente de biens et de services,
- ✓ location de locaux,
- ✓ transfert de recherche et développement,
- ✓ achat ou vente d'actifs immobilisés,
- ✓ contrat de licence,
- ✓ comptes courants,
- ✓ prêts,
- ✓ management fees ...

4.1.6.20.4 Avec les membres des organes de direction

Il s'agit des rémunérations versées aux personnes ayant des **mandats sociaux** :

- Dans la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES : Membres du Directoire et Membres du Conseil de Surveillance,
- Dans la Société contrôlante LP₂C : Membres du Directoire et Membres du Conseil de Surveillance,
- Dans les Sociétés contrôlées filiales du Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES.

Le **détail des rémunérations versées** au titre des exercices 2006 et 2007 est le suivant :

<i>En k€</i>	2007	2006
Rémunérations		
Fixe	473	473
Variable	80	97
Exceptionnelle	0	45
Jetons de présence	0	0
Avantages en nature	8	7
Total	561	622

Un plan d'options de souscription ou d'achat d'actions a été consenti en 2003 au profit d'un mandataire social, au titre des mandats exercés. Les informations détaillées au sujet de ce plan de souscription ou d'achat d'actions sont données au § 2.16.2 « Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions ».

4.1.6.20.5 Avec les autres parties liées

➤ **GIE PERENEO**

La société ACTIA SA détient 50 % du GIE PERENEO. Ce GIE a pour mission de répondre à des offres de services de MCO (Maintien en Condition Opérationnelle) ou de pérennisation des systèmes électroniques.

Les **éléments chiffrés** sont les suivants :

<i>En k€</i>	2007	2006
Montant de la transaction (<Charge>)	852	120
Soldes au bilan (<Passif>)	439	48
Conditions de règlement	Immédiat	Immédiat
Provisions pour créances douteuses	0	0

➤ **IDE INGÉNIERIE**

En 2006, le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES avait confié à la société IDE INGÉNIERIE (filiale du Groupe LP₂C) la mise à jour et l'hébergement du site Internet du Groupe. Le montant de la transaction s'était élevé à ce titre à 6 k€ Ce contrat a été transféré sur la filiale d'IDE INGÉNIERIE, OCTV en 2007 et a représenté un montant de 3 k€

4.1.6.21 Effectif

Effectif au 31 décembre par zone géographique	2007	2006
France	1.023	1.001
Étranger	1.293	1.122
Total	2.316	2.123

La ventilation de l'effectif au 31 décembre 2007 par branche est la suivante :

	Cadres	TAM	Ouvriers Employés	Total
AUTOMOTIVE	496	762	736	1.994
TÉLÉCOMMUNICATIONS	144	107	65	316
Autres (dont Holding)	5	0	1	6
Total	645	869	802	2.316

4.1.6.22 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

<i>En k€</i>	31/12/07	31/12/06
<u>Engagements reçus</u>		
Cautions bancaires	750	589
Total des Engagements reçus	750	589
<u>Engagements donnés</u>		
Néant	-	-
Total des Engagements donnés	-	-

Les informations ci-dessus ne reprennent pas les encours de Crédit Bail qui sont traités au § 4.1.6.12 « Dettes financières ».

4.1.6.23 Garanties sur éléments d'actif

Les Garanties sur éléments d'actif correspondent aux éléments de l'actif servant de garantie à des dettes constatées au passif. Elles se décomposent comme suit :

En k€	31/12/2007			31/12/2006		
	Branche Automotive	Branche Télécommu- nications	Total	Branche Automotive	Branche Télécommu- nications	Total
Nantissement de créances professionnelles	17.808	8.122	25.930	15.191	7.591	22.782
<i>Dont : Dailly sous garantie</i>	3.771	0	3.771	2.315	0	2.315
<i>Dailly avec recours</i>	10.639	8.122	18.761	10.229	7.591	17.820
<i>Effets escomptés non échus</i>	3.398	0	3.398	2.647	0	2.647
Nantissement CIR	0	511	511	0	672	672
Nantissement Stocks	679	0	679	815	0	815
Nantissement matériel	0	36	36	0	93	93
Hypothèques/ Nantissements (Terrains/Bât)	1.559	308	1.867	1.559	356	1.915
Total des garanties sur éléments d'actif	20.046	8.977	29.023	17.565	8.712	26.277

4.1.6.24 Facteurs de risque

Conformément à la norme IFRS 7, le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES a choisi de mentionner les informations relatives aux risques liés aux instruments financiers dans le rapport de gestion. L'ensemble des risques du Groupe est par conséquent traité au § 2.3 « Facteurs de risques » du Document de Référence.

4.1.6.25 Autres informations

➤ Dividendes proposés avant approbation de l'Assemblée :

Un dividende de 0,05 € par action sera proposé à l'Assemblée Générale pour une mise en paiement au plus tard le 30 septembre 2008. L'affectation du résultat 2007 est détaillée au § 2.9.3 « Affectation du résultat ».

➤ Contrats de location simple

Les contrats de location simple concernent essentiellement des contrats de location de bâtiments, véhicules et matériels de bureau.

Les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats de location simple sont les suivants :

En k€	<31/12/08	>01/01/09 <31/12/12	>01/01/13	Total
Bâtiments	447	539	0	986
Matériels et véhicules	799	2.329	0	3.128
Total	1.246	2.868	0	4.114

➤ Contrats de location financement

Les contrats de location financement concernent des locations de bâtiments et d'installation techniques.

Les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats s'élèvent à 12.530 k€ dont la ventilation est la suivante :

<i>En k€</i>	<31/12/08	>01/01/09 <31/12/12	>01/01/13	Total
Bâtiments	1.323	5.120	4.608	11.051
Installations techniques	725	754	0	1.479
Total	2.048	5.874	4.608	12.530

4.1.6.26 Évènements post-clôture

ACTIA SA a procédé au rachat de 1.260 titres de la société ACTIA POLSKA à des minoritaires en date du 24 janvier 2008. Le pourcentage de contrôle de la société est désormais de 100,0 % contre 70,0 % en 2007.

Aucun autre fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2007.

4.1.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés



KPMG Audit
9, avenue Parmentier
BP 42398
31086 Toulouse Cedex 2
France

Eric Seyvos

14, rue Clepoyon
75008 Paris
France

Actielec Technologies S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007
Actielec Technologies S.A.
25, chemin de Pouyville - BP 74215 - 31432 Toulouse Cedex 04
Ce rapport contient 4 pages (hors annexes)
Référence : PSP - 081.191 RCC



KPMG Audit
9, avenue Parmentier
BP 42398
31006 Toulouse Cedex 2
France

Eric Seyvos

14, rue Clapeyron
75008 Paris
France

Actielec Technologies S.A.

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse Cedex 04
Capital social : € 14.894.955,75

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Actielec Technologies S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 9.1.1 « Préambule » qui expose le changement de présentation relatif au crédit d'impôt recherche.



Eric Seyvos

Actelec Technologies S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
le 27 mars 2008

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 9.1.6.1.7 aux états financiers fournit une information appropriée.
- La note 9.1.6.1.5 aux états financiers expose la méthode de reconnaissance du revenu des contrats à long terme et des encours d'études s'échelonnant sur plusieurs exercices, qui impliquent une part d'estimations. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction générale.
- La société procède systématiquement, chaque année, à un test de dépréciation des goodwill selon les modalités décrites dans la note 9.1.6.1.10 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.
- La note 9.1.6.1.16 aux états financiers expose les modalités d'évaluation et de reconnaissance des impôts différés actifs. Nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation de ces actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



Eric Seyvos

Actelec Technologies S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
le 27 mars 2008

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Toulouse, le 27 mars 2008

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Saint-Pierre
Associé

Paris, le 27 mars 2008

Eric Seyvos

4.2. COMPTES SOCIAUX

4.2.1. Bilan social

BILAN ACTIF (En €)	31/12/07			31/12/06
	Montant Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	39.352	39.352		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	50.171	50.171		
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	312.852	296.120	16.731	20.701
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	42.310.119	56.306	42.253.813	41.292.376
Créances rattachées à des participations	19.059.343	306.724	18.752.619	18.952.262
Autres titres immobilisés	15.550		15.550	88.036
Prêts	1.019		1.019	689
Autres immobilisations financières	4.573		4.573	7.372
ACTIF IMMOBILISE	61.792.978	748.673	61.044.305	60.361.437
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				87.757
Avances et acomptes versés sur commandes	172.318		172.318	155.650
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2.310.769		2.310.769	1.026.382
Autres créances	267.569		267.569	354.222
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : 443.156)	443.966	282.477	161.489	186.915
Disponibilités	309.576	42.863	266.713	431.633
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	70.821		70.821	68.756
ACTIF CIRCULANT	3.575.019	325.340	3.249.679	2.311.314
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
BILAN ACTIF	65.367.997	1.074.013	64.293.984	62.672.751

BILAN PASSIF (En €)	31/12/07	31/12/06
Capital social ou individuel (dont versé : 14.894.956)	14.894.956	14.894.956
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17.279.847	17.279.847
Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : 0)		
Réserve légale	1.286.491	1.286.491
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours : 0)	189.173	189.173
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes : 0)		
Report à nouveau	10.296.135	11.082.552
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	<462.599>	<786.417>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	43.484.004	43.946.602
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	572.218	1.190.705
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	572.218	1.190.705
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15.168.869	12.174.825
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs : 0)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	172.318	155.650
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1.996.613	2.059.107
Dettes fiscales et sociales	348.523	326.767
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1.808.939	1.994.094
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	742.500	825.000
DETTES	20.237.762	17.535.443
Écarts de conversion passif		
BILAN PASSIF	64.293.984	62.672.751

4.2.2. Compte de résultat social

COMPTE DE RESULTAT (En €)	France	Exportation	31/12/07	31/12/06
Ventes de marchandises	113.157		113.157	95.304
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3.891.852		3.891.852	3.312.556
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	4.005.010		4.005.010	3.407.860
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1.008.961	109.463
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			5.013.971	3.517.323
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			25.400	183.061
Variation de stock (marchandises)			87.757	<87.757>
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4.334.139	3.245.847
Impôts, taxes et versements assimilés			33.554	61.031
Salaires et traitements			1.281.224	709.970
Charges sociales			420.206	302.099
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4.168	9.146
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				251.770
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			6.186.448	4.675.167
RESULTAT D'EXPLOITATION			<1.172.477>	<1.157.844>
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			1.375.915	831.488
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			174.097	140.093
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			2.537.285	9.846
Différences positives de change				2.066
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			4.087.297	983.494
Dotations financières aux amortissements et provisions			46.819	65.895
Intérêts et charges assimilées			842.134	529.393
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			6	
CHARGES FINANCIERES			888.958	595.288
RESULTAT FINANCIER			3.198.339	388.206
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2.025.861	<769.638>

COMPTE DE RESULTAT (En €)	31/12/07	31/12/06
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	46.228	8
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4.500
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	46.228	4.508
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	196	5
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2.515.743	2.532
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2.515.938	2.537
RESULTAT EXCEPTIONNEL	<2.469.710>	1.972
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	18.750	18.750
TOTAL DES PRODUITS	9.147.496	4.505.325
TOTAL DES CHARGES	9.610.095	5.291.741
BENEFICE OU PERTE	<462.599>	<786.417>

4.2.3. Notes annexes

4.2.3.1 Faits majeurs de l'exercice

La Société ACTIELEC TECHNOLOGIES a rempli son rôle de Holding animatrice de Groupe en 2007.

Au cours de l'exercice 2007, la Société a renforcé sa participation dans la Société SODIELEC :

- Le 18 janvier 2007, acquisition de 10.001 titres pour une valeur de 220.022 €
- Le 28 septembre 2007, acquisition de 40 titres pour une valeur de 64 €

Le pourcentage de contrôle de SODIELEC s'élève à 91,5 % au 31 décembre 2007 (91,1 % au 31 décembre 2006).

Le 16 mai 2007, ACTIELEC TECHNOLOGIES a procédé au rachat de 941 BSA ACTIA à OSEO Anvar pour un montant de 650.000 €

Le 22 mai 2007, ACTIELEC TECHNOLOGIES a souscrit 1.600 actions nouvelles ARDIA émises lors d'une augmentation de capital. Cette opération d'un montant de 91.680 € a été imputée sur le compte courant de la filiale. Le pourcentage de contrôle de ACTIELEC TECHNOLOGIES s'élève à 53,33 % au 31 décembre 2007 contre 60 % au 31 décembre 2006.

Le 20 novembre 2007, la Société PILGRIM a été liquidée. Cette liquidation a eu pour effet :

- la comptabilisation d'une reprise de provision sur titres dans les produits financiers de l'exercice (2.515.742,65 €),
- la sortie des titres PILGRIM pour leur valeur nette comptable dans les charges exceptionnelles (2.515.742,65 €).

4.2.3.2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2007 ont été établis sur la base des principes comptables appliqués conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels prévues par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général.

4.2.3.2.1 Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions sont amortis en linéaire sur deux ans.

4.2.3.2.2 Immobilisations corporelles

Les règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2005.

Ces règlements prévoient notamment que les actifs immobilisés doivent être décomposés et amortis sur leur propre durée d'utilité si celle-ci est différente de l'immobilisation principale.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition. Les éléments du coût comprennent :

- Le prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordés ;
- Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et remise en état du site.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Lorsque des parties significatives d'immobilisations corporelles peuvent être déterminées et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, les amortissements sont comptabilisés par composant. A ce jour, aucune immobilisation ne fait l'objet d'un traitement par composant.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériels et outillages : sur 6 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

4.2.3.2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la situation nette de la Société détenue est inférieure au prix d'acquisition et si son évolution ne prévoit pas un rétablissement, une dépréciation peut être constituée, pour autant que la valeur d'utilité soit inférieure à la valeur comptable des titres détenus sur cette Société.

La valeur d'utilité est appréciée en utilisant, notamment, la méthode des flux futurs actualisés. Cette approche repose sur les perspectives d'activité et de rentabilité futures, qui sont apparues les plus probables à la date d'arrêté de ces comptes. A noter que cette approche qui comporte les aléas et

incertitudes propres à toute démarche prévisionnelle, confirme l'absence de perte de valeur des titres concernés.

4.2.3.2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'antériorité des créances et des risques de non-recouvrement.

4.2.3.2.5 Engagements de retraite

Dans les engagements hors bilan, les engagements de retraite représentent un montant de 41.137 €

4.2.3.3 Compléments d'informations relatifs aux bilan et compte de résultat

Les comptes sont arrêtés au 31 décembre 2007 pour une période de douze mois.

4.2.3.3.1 Immobilisations incorporelles

Les valeurs brutes des **immobilisations incorporelles** ont évolué comme suit :

En €	31/12/06	Acquisitions	Cessions et mise au rebut	31/12/07
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	39.352			39.352
Total	39.352			39.352

et les **amortissements** :

En €	31/12/06	Dotations	Reprises	31/12/07
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	39.352			39.352
Total	39.352			39.352

4.2.3.3.2 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des **immobilisations corporelles** ont évolué comme suit :

En €	31/12/06	Acquisitions	Cessions	31/12/07
Terrains	0			0
Constructions	50.171			50.171
Installations tech., matériel, outill.	0			0
Autres	312.653	198		312.852
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Total	362.824	198		363.022

et les amortissements :

En €	31/12/06	Dotations	Reprises	31/12/07
Terrains	0			0
Constructions	50.171			50.171
Installations tech., matériel, outil.	0			0
Autres	291.952	4.168		296.120
Total	342.123	4.168		346.291

4.2.3.3 Immobilisations financières

Elles ont évolué de la manière suivante :

En €	Montants des Titres au Bilan				Détention au 31/12/07 (en %)	Capitaux Propres avant affectation de l'exercice au 31/12/07	Chiffre d'affaires HT 2007	Résultats nets au 31/12/07
	31/12/06		31/12/07					
	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Valeurs nettes				
TITRES DE PARTICIPATION								
<u>Filiales et Participations</u>								
≥ 10 %								
ACTIA	17.974.013	17.974.013	17.973.683	17.973.683		29.333.623	98.939.922	3.254.896
SODIELEC	23.005.434	23.005.434	23.225.520	23.225.520	91,51 %	37.263.996	39.950.592	995.282
PILGRIM	2.515.743	0	0	0		Liquidée le 20 novembre 2007		
MORS INC	0	0	0	0	100,00 %	NC	NC	NC
CYT	33.494	0	33.494	0	15,00 %	NC	NC	NC
ARDIA	60.000	60.000	151.680	151.680	53,33 %	176.414	893.183	26.047
SCI Oratoire	199.098	199.098	199.098	199.098	86,00 %	321.413	349.200	318.983
SCI Pourvoirville	41.161	41.161	41.161	41.161	27,50 %	683.290	677.400	143.406
<u>Filiales et Participations</u>								
≤ 10 %								
CIPI-ACTIA	10.138	10.138	10.138	10.138	0,20 %	1.779.829	7.064.190	360.792
Hors-Groupes								
MPC	1.524	1.524	1.524	1.524	0,02 %	NC	NC	NC
CONTINENTALE	47	47	47	47	NS	NC	NC	NC
STEM	22.812	0	22.812	0	NS	NC	NC	NC
CGC	960	960	960	960	NS	NC	NC	NC
TOTAL	43.864.425	41.292.376	41.660.449	41.604.141				
AUTRES TITRES IMMOBILISES								
BSA ACTIA	0	0	650.000	650.000				
1 % Construction Obligations convertibles SODIELEC	15.550	15.550	15.550	15.550				
	72.486	72.486	0	0				
TOTAL	88.036	88.036	665.550	665.550				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Prêt	689	689	689	689				
Cautionnement	30	30	0	0				
Créances diverses	7.342	7.342	4.573	4.573				
TOTAL	8.061	8.061	5.262	5.262				

N.S. : Non significatif

N.C. : Non communiqué

4.2.3.3.4 Stocks

Dans le cadre du contrat avec la DGA, la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES procède à des achats à sa filiale SODIELEC. Selon les règles édictées par le contrat et du fait du décalage dans le temps de la facturation à la DGA, ACTIELEC TECHNOLOGIES peut être conduite à constater un stock de marchandises au cours de la période. Au 31 décembre 2007, ce stock de marchandises était égal à 0 € (87.757 € au 31 décembre 2006).

4.2.3.3.5 Avances et acomptes versés sur commandes

Dans le cadre du contrat avec la DGA, la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES procède à des achats à sa filiale SODIELEC. Au 31 décembre 2007, le montant des avances versées sur commandes s'élève à 172.318 € (155.650 € au 31 décembre 2006), du fait du décalage dans le temps des livraisons et paiements, selon les règles édictées par le contrat.

4.2.3.3.6 Créances et comptes rattachés, autres créances

En €	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Echéance < 1an	Echéance > 1an
Créances rattachées à des participations	19.059.343	18.752.619	3.400.000	15.352.619
Clients, comptes rattachés	2.310.769	2.310.769	2.310.769	
Comptes courants rattachés à des participations	58.320	58.320	10.000	48.320
Autres créances (y compris charges constatées d'avance)	280.070	280.070	280.070	
TOTAL	21.708.502	21.401.778	6.000.839	15.400.939

4.2.3.3.7 Actions propres

Le programme de rachat d'actions propres a été initialement autorisé par la COB le 14 décembre 2000 sous le VISA n° 00-2041 puis le 11 avril 2002 sous le VISA n° 02-357. Trois nouveaux programmes de rachat d'actions propres successifs ont été autorisés par les Assemblées Générales du 9 mai 2003, du 30 avril 2004, du 9 mai 2005 et du 9 mai 2006 pour des durées respectives de 18 mois. Ces nouveaux programmes n'ont pas nécessité d'autorisation préalable de l'AMF car la possibilité d'annuler les actions rachetées (prévue dans les deux premiers programmes) a été supprimée. Nous rappelons que ces programmes sont conformes aux articles L225-209 et suivants du Code de Commerce et que leur objectif est la régularisation des cours en fonction des situations de marché. Le dernier programme est arrivé à échéance le 9 novembre 2007.

Depuis l'origine du programme et jusqu'au 31 décembre 2007, ACTIELEC TECHNOLOGIES SA a racheté 61.996 actions propres.

ACTIELEC TECHNOLOGIES SA a également transféré :

- en 2005, 35 actions propres à un actionnaire lors de la transformation de 70 BSA ;

- en 2007, 32 actions propres à deux actionnaires lors de la transformation de 64 BSA.

Au cours de l'exercice 2007, aucune opération d'acquisition ou de cession n'a été effectuée sur le titre ACTIELEC TECHNOLOGIES par la Société émettrice. Au 31 décembre 2007, ACTIELEC TECHNOLOGIES SA détient, depuis l'origine du programme, 61.929 actions comptabilisées à l'actif circulant pour une valeur de 290.004 € soit un prix moyen de 4,68 €

Hors programme de rachat, ACTIELEC TECHNOLOGIES détient également 1.400 actions propres comptabilisées pour une valeur brute de 153.152 € Ces actions étaient détenues par MORS SA au moment de la fusion en 2000.

Une provision sur ces actions est effectuée en fonction du cours de clôture, soit au 31 décembre 2007 une provision totale de 281.667 € pour un cours de 2,55 €

4.2.3.3.8 Capitaux Propres

Au 31 décembre 2007, le capital social s'élève à 14.894.955,75 € Il est constitué de 19.859.941 actions dont la valeur nominale est de 0,75 €

Lors de l'augmentation de capital du 16 octobre 2004, la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES a émis 1.875.000 BSA (ISIN FR0010121061).

Le titulaire de bons avait la faculté d'exercer les bons à tout moment à partir du 15 octobre 2004 jusqu'au 14 novembre 2007. Passé ce délai de trois ans, les bons qui n'ont pas été exercés sont devenus caducs.

Au 14 novembre 2007, 42.534 BSA ont été exercés et ont donné lieu à :

- Une augmentation de Capital en date du 20 mars 2006 suite à la transformation de 42.400 BSA en 2005. Cette augmentation de capital a porté le nombre d'actions à 19.859.941 actions de 0,75 € chacune, soit un Capital Social de 14.894.955,75 € La société a créé 21.242 actions nouvelles de 0,75 € de nominal et 3,741 € de prime d'émission ;
- Un transfert de 35 actions propres (Cf. § 4.2.3.3.7 « Actions propres ») suite à la transformation de 70 BSA en 2005, sans effet sur le capital social de la société en 2006 ;
- Un transfert de 32 actions propres (Cf. § 4.2.3.3.7 « Actions propres ») suite à la transformation de 64 BSA en 2007, sans effet sur le capital social de la société en 2007.

Au 14 novembre 2007, il restait 1.832.466 BSA (ISIN FR 0010121061) en circulation qui sont devenus caducs.

La situation nette a par conséquent évolué comme suit pendant l'exercice :

En €	Solde au 31/12/06 avant affectation	Affectation du résultat 2006		Transformation de BSA	Augmentation de Capital Social	Solde au 31/12/07 avant affectation proposée
		Réserves RAN	Dividendes			
Capital	14.894.956					14.894.956
Prime d'émission	14.412.844					14.412.844
Prime de fusion	2.867.003					2.867.003
Bons de souscription d'actions	0					0
Réserves légales	1.286.491					1.286.491
Réserves indisponibles	189.173					189.173
Report à nouveau	11.082.552	<786.417>				10.296.135
Résultat exercice 2006	<786.417>	786.417				0
Résultat exercice 2007	0					<462.599>
Situation nette (avant affectation du résultat)	43.946.602	0	0	0	0	43.484.004

Un plan d'option de souscription ou d'achat d'actions a été consenti en 2003 au profit de mandataires sociaux, au titre des mandats exercés. Ce plan d'option de souscription ou d'achat d'actions porte sur l'option de souscription de 240.000 actions au prix unitaire de 1,92 € et l'option d'achat de 60.000 actions au prix unitaire de 3,76 €. La date d'échéance a été fixée au 31 août 2008. Au 31 décembre 2007, aucune option n'a été exercée.

Excepté ce plan, il n'existe aucun autre plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société.

4.2.3.3.9 Provision pour Charges

La provision pour charges est exclusivement constituée par une provision pour rupture de contrat dont l'évolution est indiquée dans le tableau ci-dessous :

En €	Solde au 31/12/06	Dotation	Reprise		Solde 31/12/07
			Utilisée	Non utilisée	
Provision rupture contrat	1.190.705		612.529	5.958	572.218

4.2.3.3.10 Dettes

Les dettes par nature et par échéance se répartissent de la façon suivante à la clôture de l'exercice :

En €	Echéances			Total
	< 31/12/08	> 01/01/09 < 31/12/12	> 01/01/13	
Emprunts & dettes établis. crédit dont :	7.016.892	8.151.976		15.168.869
* <i>Emprunts MLT</i>	3.433.379	8.151.976		11.585.355
* <i>Billets très. et concours bancaires CT</i>	3.510.639			3.510.639
* <i>Intérêts courus sur dettes financières</i>	72.874			72.874
Av. et acomptes reçus sur commandes	172.318			172.318
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	1.996.613			1.996.613
Dettes fiscales & sociales	348.523			348.523
Autres dettes (y compris produits constatés d'avance)	341.439	1.130.000	1.080.000	2.551.439
Total	9.875.786	9.281.976	1.080.000	20.237.762

Le détail des emprunts à moyen et long terme est le suivant :

En €	Montant initial	Date de souscription	Durée	Capital restant dû au 31/12/07
Crédit Agricole	400.000	2006	2 ans	400.000
Crédit Agricole	2.000.000	2007	4 ans	1.888.684
Caisse d'Épargne	2.000.000	2007	4 ans	1.656.019
Banque Populaire Occitane	1.000.000	2006	4 ans	765.133
Société Bordelaise de CIC	1.000.000	2006	3 ans	682.439
LCL	3.048.980	2001	6 ans	218.080
LCL	1.000.000	2007	5 ans	1.000.000
Société Générale	2.000.000	2007	5 ans	1.900.000
BESV	1.500.000	2005	3 ans	375.000
BESV	1.800.000	2007	5 ans	1.800.000
Banque Courtois	1.000.000	2007	5 ans	900.000
Total				11.585.355

Deux emprunts obtenus en 2007 pour un montant global de 2,8 M€ sont soumis à covenant. Le ratio « endettement net sur fonds propres », calculé sur la base des comptes consolidés du Groupe, doit être inférieur à 125 %. Au 31 décembre 2007, ce ratio est respecté (cf. § 4.1.6.12 « Dettes financières »).

4.2.3.3.11 Produits constatés d'avance

Le produit constaté d'avance correspond à la quote-part de dividendes versés par la SCI Pouvourville à ACTIELEC TECHNOLOGIES SA (27,5 %) en 2005. Ces dividendes, d'un montant de 990.000 €, font l'objet d'un étalement sur 12 ans (durée du lease-back suite à la cession des bâtiments par la SCI Pouvourville). Cet étalement linéaire a débuté en 2005 et s'achèvera en 2016.

4.2.3.3.12 Résultat financier

Dans les **produits financiers**, les éléments les plus significatifs sont :

➤ La reprise de provision sur titres PILGRIM (société liquidée le 20 novembre 2007)	2.515.743 €
➤ Les intérêts sur comptes courants des filiales :	928.035 €
➤ Les dividendes reçus des filiales :	447.880 €
➤ Les revenus des engagements hors bilan en faveur des filiales :	139.557 €

Les **charges financières** sont principalement constituées :

➤ Des intérêts et charges assimilées liées aux dettes financières auprès des établissements de crédit :	485.779 €
--	-----------

4.2.3.3.13 Résultat Exceptionnel

Dans les **produits exceptionnels**, les éléments significatifs sont :

➤ Le boni de liquidation de PILGRIM détenue à 99,99 % par ACTIELEC TECHNOLOGIES	45.587 €
--	----------

Dans les **charges exceptionnelles**, les éléments significatifs sont :

➤ La valeur nette comptable de sortie des titres PILGRIM société liquidée le 20 novembre 2007	2.515.743 €
--	-------------

4.2.3.3.14 Résultat par action

Le résultat par action au 31 décembre 2007 est calculé sur la base d'un résultat social de <462.598,56> € (<786.416,78> € au 31 décembre 2006) divisé par le nombre d'actions en circulation (hors actions propres). Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

En €	31/12/07	31/12/06
Résultat social	<462.598,56>	<786.416,78>
Actions émises au 31 décembre	19.859.941	19.859.941
Actions propres	<63.329>	<63.361>
Résultat par action	<0,0234>	<0,0397>

4.2.3.3.15 Engagements financiers et sûretés réelles donnés

Les sûretés délivrées par ACTIELEC TECHNOLOGIES pour le compte de ses filiales en faveur des banques s'élèvent à 12.277.845 € au 31 décembre 2007.

Les garanties délivrées par ACTIELEC TECHNOLOGIES pour le compte de ses filiales en faveur des tiers non banquiers s'élèvent à 81.678.500 € et se décomposent de la façon suivante :

- Garanties clients ⁽¹⁾ : 80.000.000 €
- Garantie sur paiement de loyers : 1.678.500 €

⁽¹⁾ Cette garantie est couverte par une assurance prise directement par la filiale concernée.

ACTIELEC TECHNOLOGIES a donné en garantie de prêts bancaires :

- 275.000 titres de sa filiale SODIELEC
- 15.710 titres de sa filiale ACTIA.

4.2.3.4 Autres informations

4.2.3.4.1 Dividendes

L'affectation du résultat 2007 est détaillée au § 2.9.3 « Affectation du résultat ». Un dividende de 0,05 € par action sera proposé à l'Assemblée Générale pour une mise en paiement au plus tard le 30 septembre 2008.

4.2.3.4.2 Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2007, la situation fiscale latente est composée de déficits restant à reporter pour 2.254.221 €

4.2.3.4.3 Effectifs en fin d'année

	2007	2006
Cadres et agents de maîtrise	5	6
Employés	1	1
Stagiaires		
Ouvriers		
Total	6	7

4.2.3.4.4 Opérations avec les entreprises liées

Montants concernant les entreprises au 31/12/07 (en €)	Société Mère	Filiales	Autres entreprises liées
Bilan ACTIF			
Créances rattachées à des participations		19.026.798	
Provisions sur créances rattachées à des participations		<306.724>	
Av. et acomptes versés sur commandes		172.318	
Créances clients et comptes rattachés	25.904	806.568	
Autres créances		1.829.350	
Bilan PASSIF			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	554.007	208.624	
Compte de résultat			
Charges d'exploitation	1.723.216	1.863.711	3.117
Charges financières		85.249	
Charges exceptionnelles	2.532		
Produits d'exploitation	49.186	2.519.011	
Produits financiers		1.517.309	
Produits exceptionnels	3.000		

4.2.3.4.5 Risques et politique de couverture

➤ Risque de taux :

Le tableau ci-dessous présente la répartition des emprunts Moyen et Long Terme entre taux fixes et taux variables :

En €	2007			2006		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunt moyen et long terme	3.736.256	7.849.100	11.585.356	2.799.006	3.475.865	6.274.871
En %	32,25%	67,75%	100%	44,61%	55,39%	100%

La sensibilité à une hausse de 1 % du taux de référence (Euribor 3 Mois) a été calculée sur une base avant couverture ; au 31 décembre 2007, elle s'élève à 78 k€(34 k€au 31 décembre 2006).

ACTIELEC TECHNOLOGIES a souscrit un CAP le 11 juillet 2002 sur 4,1 M€d'emprunts au taux de 4,5% sur une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2003. L'encours au 31 décembre 2007 s'élève à 400 k€

➤ Risque sur actions :

Au 31 décembre 2007, ACTIELEC TECHNOLOGIES SA possède 63.329 titres en autocontrôle ; la sensibilité à une baisse de 1 point du cours de bourse s'élève à 63 k€

➤ **Risque de change :**

A ce jour, aucune opération en devise étrangère n'est en cours.

4.2.3.4.6 Rémunération aux membres de l'organe de direction

Aucun membre du Directoire et du Conseil de Surveillance d'ACTIELEC TECHNOLOGIES SA n'est rémunéré par celle-ci.

4.2.3.4.7 Evènements post clôture

Aucun fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2007.

4.2.3.4.8 Société consolidante

S.A. **LP₂C** au capital de €5.876.400

Siège Social : 25, Chemin de Pouvoirville - 31400 TOULOUSE

R.C.S. : Toulouse B 384 043 352

4.2.4. Rapport général des commissaires aux comptes



KPMG Audit

9, avenue Parmentier
BP 42398
31086 Toulouse cedex 2
France

Eric Seyvos

14, rue Clappon
75008 Paris
France

Actielec Technologies S.A.

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007
Actielec Technologies S.A.
25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse Cedex 04
Ce rapport contient 18 pages
PSP - 081.183 RG



KPMG Audit

9, avenue Parmentier
BP 42398
31086 Toulouse cedex 2
France

Eric Seyvos

14, rue Clapeyron
75008 Paris
France

Actielec Technologies S.A.

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse Cedex 04
Capital social : € 14.894.955,75

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Actielec Technologies S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 9.2.3.2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'utilité des titres de participation.



Eric Seyvos

Actelec Technologies S.A.
Rapport général des commissaires aux comptes
27 mars 2008

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Par ailleurs, votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à des ruptures de contrats, telles que décrites en note 9.2.3.3.9 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport sur la gestion du groupe.

Les commissaires aux comptes

Toulouse, le 27 mars 2008

Paris, le 27 mars 2008

KPMG Audit
Département KPMG S.A.

Philippe Saint-Pierre
Associé

Eric Seyvos

5. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

5.1. INFORMATIONS PUBLIÉES AU COURS DE L'EXERCICE

- ✓ résultats consolidés 2006,
- ✓ communiqué de mise à disposition des documents relatifs à l'assemblée générale du 3 mai 2007,
- ✓ honoraires des Commissaires aux Comptes 2006,
- ✓ communiqué de mise à disposition du Rapport Financier 2006,
- ✓ rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne,
- ✓ rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2007,
- ✓ approbation des comptes 2006,
- ✓ droits de vote au 30 avril 2007,
- ✓ publication des comptes 2006 de la filiale ACTIA,
- ✓ publication des comptes 2006 de la filiale SODIELEC,
- ✓ droits de vote au 30 juin 2007,
- ✓ bilan du contrat de liquidité du 1^{er} semestre 2007,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 2^{ème} trimestre 2007,
- ✓ communiqué de mise à disposition du Rapport Financier semestriel 2007,
- ✓ résultats consolidés du 1^{er} semestre 2007,
- ✓ droits de vote au 30 septembre 2007,
- ✓ communiqué d'information financière du 3^{ème} trimestre 2007,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 3^{ème} trimestre 2007,
- ✓ droits de vote au 30 novembre 2007.

5.2. INFORMATIONS MISES À DISPOSITION

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au Siège Social de la Société : 25, Chemin de Pouvoirville
BP 74215 - 31432 TOULOUSE CEDEX 04 ou sur son site internet : <http://www.actielec.com>.

Pour nous contacter

ACTIELEC TECHNOLOGIES

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 14 879 024,25 €
Immatriculée au RCS TOULOUSE : 542 080 791 – APE : 6420Z

25, Chemin de Pouvoirville
B.P.74215
31432 TOULOUSE Cedex 4

Tél. : 05.61.17.61.98

Par email : contact@actielec.com

Informations actionnaires :
Catherine MALLET : catherine.mallet@actia.fr

Notre site internet :

www.actielec.com